

Nouvelle série

N° 71

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

◆  
Année 1978

◆  
ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1978

Abonnement annuel : 25,00 F.

Le N° : 8,00 F.



# Sommaire

## FAITS ACADEMIQUES

Décès du père de M. Maurice Aliger .....	7
M. le professeur Jean-Baptiste Aquarone, membre honoraire, prend séance .....	8
M. Joachim Durand est élu président .....	8
M. Georges Martin est élu vice-président .....	8
Remerciements de MM. Paul Blanc, Pierre Dupuy, Christian Liger, Gaston Roux, élus correspondants.	8
Installation du nouveau président et du nouveau vice-président .....	11
Obsèques de M. le pasteur Paul Brunel, ancien vice-président ..	27
La séance publique du 29 janvier 1979 ..	27
M. le bâtonnier Edgar Tailhades est élu pour la troisième fois à la présidence du Conseil régional du Languedoc-Roussillon .....	29
Approbation des comptes du trésorier pour 1977 et projet de budget pour 1978 .....	30
Le pavillon ouest de la gare des marchandises de Nîmes	30
La motion de l'Académie concernant le pavillon ouest de la gare des marchandises de Nîmes et la réponse de M. le Député-Maire .....	36
M. Robert du Colombier élu maire de Selonnet (Alpes de Haute-Provence) ..	38
Décès de Mme Jules Davé .....	40
M. Henri Depasse, de Bruxelles demande une documentation sur Albin et Alfred Rieu de Montvaillant ..	48
Réception de M. l'abbé René André .....	49
Décès de Mme Philippe Roger, mère de M. Jean Roger	80
M. Laurent Clément, préfet du Gard, nommé officier de la Légion d'honneur ..	80
Rappel des articles des statuts et du règlement concernant la nomination des membres et des correspondants ..	80
Déclaration de vacance du fauteuil du pasteur Paul Brunel, décédé ..	84



Correspondance au sujet de George Sand et du Nimois Jules Boucoiran .....	94
Repas en l'honneur de M. le Préfet du Gard .....	95
Manifestations en l'honneur de M. Leprince-Ringuet, de l'Académie française ..	95
L'Académie à l'inauguration du Foyer rural socio-cultu- rel André Chamson à Rodilhan ..	100
Maître Léon Fosse est arrière-grand-père .....	103
M. Paul Troy, membre non résidant, représentera l'Aca- démie au Congrès annuel de la Fédération histori- que du Languedoc et du Roussillon ..	103
M. Aimé Vielzeuf représentera l'Académie aux cérémo- nies du 18 juin .....	104
M. le Dr Jean Lauret est élu membre résidant .....	104
Mmes Maguelone et Odette Teissier du Cros, MM. Fran- çois Boyer, Michel Courty, Bernard, Dalle, Paul Dourieu sont élus correspondants .....	104
Décès de la mère de M. Yvon Pradel, correspondant ..	107
Travaux d'entretien de l'hôtel de l'Académie ..	107
Lettres de remerciements de M. le Dr Jean Lauret et de M. Bernard Dalle ..	108
L'Académie accorde l'autorisation de classer parmi les Monuments historiques la collection iconographique consacré au comte de Chambord .....	108
Obsèques de M. Ivan Gausсен, membre non résidant .	119
Hommage à M. Ivan Gausсен, membre non résidant, et à M. Fernand Liger, correspondant, décédés .....	122
Décès de M. Henri Gaillard, père de M. Roger Gail- lard correspondant ..	123
M. Laurent Clément, préfet du Gard, est nommé préfet des Yvelines .....	123
Souhais de bienvenue à Mme Maguelone et à M. Ber- nard Dalle, correspondants .....	123
Classement parmi les Monuments historiques de la col- lection iconographique illustrant la vie du comte de Chambord ..	123
Lettres de remerciements de Mme Odette Teissier du Cros, de Mme Maguelone, de M. Dourieu, de M. Michel Courty et de M. François Boyer, élus corres- pondants .....	123



M. Camille Lignières : <i>Le mysticismes et les mystiques espagnols</i> .. .. .	42
Mme Carmen Déchery : <i>Flora Tristan (1803-1844), paria et missionnaire</i> .. .. .	81
Abbé René André : <i>Un curieux notaire à Marguerittes en 1760</i> .. .. .	84
Abbé René André : <i>Marguerittes pendant les guerres de religion</i> .. .. .	90
M. Félix Villeneuve : <i>L'évolution de la vie</i> .. .. .	95
M. Roger Ferlet : <i>Le parler vivarois</i> .. .. .	100
M. Victor Lassalle : <i>Vingt ans d'archéologie romaine à Nimes</i> .. .. .	104
M. Lucien Frainaud : <i>Amour, tendresse, génie, chez George Sand</i> .. .. .	108
M. l'abbé René André : compte rendu de <i>Saint-Gilles, connaissez-vous ?</i> de Maguelone (Mme Marie-Claire Blanc-Lébédeff) .. .. .	124
M. Pierre Dupuy : <i>Le Cid et Goya ont-ils toréé ?</i> .. .. .	127
M. le chanoine Raymond Marchand : <i>La chapelle Sainte-Eugénie à Nimes : mille ans d'histoire</i> .. .. .	152
M. André Nadal : compte rendu de <i>L'homme et son image</i> de Jean Milhaud .. .. .	156
M. Paul Blanc : <i>A propos de deux lettres inédites de Baudelaire</i> .. .. .	158
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>Ugernum, Proto-histoire de Beaucaire</i> , de Bernard Dedet, Michel Py, André Michelozzi, Claude Reynaud, Catherine Tendille .. .. .	162
M. André Nadal : <i>Les procès d'animaux au Moyen Age sous l'ancien Régime</i> .. .. .	164
M. le professeur Jean-Baptiste Aquarone : <i>Le plus ancien dessin des Arènes de Nimes</i> .. .. .	168
M. Lucien Frainaud : <i>Hommage à Jean-Jacques Brousson</i> .. .. .	168

---

Le gérant de la publication : Pierre Hugues.

Imprimerie Bené, 12, rue Pradier, 30000 Nimes.



Nouvelle série

N° 71

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**

◆  
**1<sup>er</sup> Trimestre 1978**

◆  
ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1978

Abonnement annuel : 25,00 F.

Le N° : 8,00 F.



BUREAU DE L'ACADEMIE  
POUR L'ANNEE 1978

*Président d'honneur* : M. Laurent Clément, Préfet du Gard.

*Président* : M. Joachim Durand.

*Vice-président* : M. Georges Martin.

*Secrétaire perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Trésorier* : M. André Bernardy.

*Bibliothécaire* : M. Jean Roger.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Bibliothécaire-Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée - 30000 NIMES.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (tél. 67-34-68).



## Sommaire

### FAITS ACADEMIQUES

Décès du père de M. Maurice Aliger .....	7
M. le professeur Jean-Baptiste Aquarone, membre honoraire, prend séance .....	8
M. Joachim Durand est élu président .....	8
M. Georges Martin est élu vice-président .....	8
Remerciements de MM. Paul Blanc, Pierre Dupuy, Christian Liger, Gaston Roux, élus correspondants.	8
Installation du nouveau président et du nouveau vice-président .....	11
Obsèques de M. le pasteur Paul Brunel, ancien vice-président ..	27
La séance publique du 29 janvier 1979 ..	27
M. le bâtonnier Edgar Tailhades est élu pour la troisième fois à la présidence du Conseil régional du Languedoc-Roussillon .....	29
Approbation des comptes du trésorier pour 1977 et projet de budget pour 1978 .....	80
Le pavillon ouest de la gare des marchandises de Nimes	30
La motion de l'Académie concernant le pavillon ouest de la gare des marchandises de Nimes et la réponse de M. le Député-Maire .....	36
M. Robert du Colombier élu maire de Selonnet (Alpes de Haute-Provence) ..	38
Décès de Mme Jules Davé .....	40
M. Henri Depasse, de Bruxelles demande une documentation sur Albin et Alfred Rieu de Montvaillant ..	48
Réception de M. l'abbé René André .....	49



## HOMMAGES

Jacquet et Cestin, <i>Beaucaire</i> , Beaucaire, 1978 .....	49
Charles Delormeau, <i>Répertoire des Archives communales de Saint-Jean-du-Gard</i> , Nîmes, 1977 ..	49
Lina Malbos, <i>Etude sur la famille féodale d'Anduze et de Sauve du milieu du X<sup>e</sup> siècle au milieu du XII<sup>e</sup> siècle</i> , dactylographié, Anduze, 1977 .....	49

## COMMUNICATIONS

M. Hubert Noë : <i>Trois contes</i> ..	8
M. Pierre Couëtard : <i>Les biens des Louet de Calvisson du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours</i> ..	8
Mlle Alice Fermaud : <i>La Renaissance politique de Florence au XV<sup>e</sup> siècle</i> ..	18
M. l'abbé René André : compte rendu de <i>Papiers de famille</i> du duc de Castries ..	30
Général Pierre-Henri Cothias : <i>Roybet, portraitiste de la Belle Epoque</i> ..	34
M. Guilhem Fabre : <i>La Fontaine de Nîmes souterraine</i>	38
M. Edgar Tailhades : compte rendu de <i>Figures et thèmes hispaniques</i> , tome IV, de M. Camille Lignières	41
M. Camille Lignières : <i>Le mysticismes et les mystiques espagnols</i> ..	42



### SEANCE DU 6 JANVIER 1978

M. André Modeste, président, ouvre la séance à 17 h.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Henri Chabrol, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, membres résidents ; M. le général Pierre Henri Cothias, membre non résident ; M. le professeur Jean-Baptiste Aquarone, membre honoraire ; M. Hubert Noë, Mlle Alice Metge, Mme Carmen Déchery, M. Pierre Couëtard, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. Jules Davé, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. le professeur Maurice Auméras, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Camille Lignières.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le Président fait part du décès du père de M. Maurice Aliger et dit la part que l'Académie prend au deuil de son



confrère. L'Académie a été représentée aux obsèques du regretté défunt.

M. le professeur Jean-Baptiste Aquarone récemment élu membre honoraire prend séance ; M. le président Modeste lui souhaite la bienvenue et rappelle ses titres éminents : M. le professeur Aquarone, professeur honoraire de langue portugaise à la Faculté des Lettres de Montpellier, auteur d'importants ouvrages sur le Portugal, critique littéraire et critique taurin (sous le pseudonyme de Jean de Ferry) dans le journal *Midi-Libre*, est, en outre, un spécialiste de tout ce qui concerne la Septimanie.

M. Aquarone remercie avec émotion et dit la satisfaction que lui cause son entrée à l'Académie de Nîmes.

L'ordre du jour appelle l'élection du président et du vice-président de l'année 1978. M. Joachim Durand est élu président et M. Georges Martin, vice-président. L'installation des nouveaux élus aura lieu au cours de la prochaine séance.

L'Académie a reçu avec reconnaissance des lettres de vœux de nouvel an que lui ont adressé M. Jourdan, député-maire de Nîmes, et de nombreuses personnalités de la ville.

Elle a également reçu des lettres de remerciements des correspondants récemment élus : MM. Christian Liger, Paul Blanc, Pierre Dupuy, Gaston Roux.

M. Hubert Noë, correspondant, donne lecture de trois contes dont il est l'auteur. Ces contes, *Murmures d'automne*, *Entre songe et réalité*, *Malou*, écrits dans une langue souple, sont riches de rêve et de poésie.

M. Pierre Couëtard, correspondant, présente la seconde partie de sa communication sur *Les biens de Louet de Calvisson*. La période étudiée est celle qui va du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Sous la suzeraineté de Jean-Louis I<sup>er</sup> de Louet, la baronnie de Calvisson, constituée par dix-neuf paroisses fut érigée



en marquisat. Lorsqu'il mourut en 1667, lui succéda son fils Jean-Louis II (1630-1700) qui avait épousé, le 17 février 1661, Anne Madeleine de Marivaux, dame du palais de la duchesse de Bourgogne. Ils eurent deux enfants : l'aîné, le capitaine de cavalerie Jean-Louis de Louet dit le marquis de Nogaret, connu à la cour de Louis XIV sous le nom de « Son Impertinence », avait épousé, le 3 juillet 1688, une des filles d'honneur de la Dauphine, Mademoiselle de Gontaut-Biron, qui selon Saint-Simon était une « femme de beaucoup d'esprit, de finesse et de délicatesse, sous un air simple et naturel ». Mal vu du roi et de Louvois, il ne possédait qu'une compagnie de cavalerie quand il fut tué au combat de Fleurus en 1690. Le second fut Gabrièle Thérèse de Louet qui épousa son oncle le chevalier François Annibal de Louet le 11 octobre 1690 ; il hérita des biens et des titres de son frère et acquit la charge de Lieutenant Général en Languedoc. Il mourut le 9 mars 1706. Sa fille aînée, Louise Françoise Gabrielle, donatrice de sa mère, épousa le 12 avril 1711 son cousin Jean-Louis de la branche d'Aujargues qui avait opposé à sa mère une procédure de mise en possession et hérita de tous les titres.

Le principal souci du marquis fut sa descendance accompagnée de quelques ennuis financiers. Son fils cadet (1715-1781), Anne-Joseph, lui succéda ; sous son administration le domaine de Coccul sortit des marais. Il eut comme héritier son fils mineur Jean Antoine Joseph dont la mère Jeanne Pauline du Cheyla témoigna de libéralités telles à la commune de Marsillargues qu'elles firent douter des droits de la famille de Calvisson. En 1792, lorsque les Calvisson eurent émigré, les biens seigneuriaux furent séquestrés. Après la Révolution, il restait peu de choses de cette seigneurie dont les châteaux d'Aujargues, de Jonquières et de Manduel ainsi que le domaine de Livères furent vendus en 1801 suivis par la maison de Calvisson en 1804 et les terres de Tamariguières, Mascarrut et Desports en 1814.

Après son mariage, le 2 février 1806, avec Agathe Clémentine d'Eprenesnil, fille d'un conseiller du Parlement de Paris, le marquis de Calvisson reprendra les procédures contre la commune de Marsillargues et obtiendra que les



terrains sortants soient partagés au fur et à mesure de leur formation. Sa fille cadette la marquise Eugénie Marie de Louet de Murat de Calvisson de Nogaret (1815-1856) épousera le 24 janvier 1837 le baron Jules Gaspard Prosper de Calvières, préfet de l'Isère, né à Saint-Gilles en 1806. Il prendra les noms, titres et armes des Nogaret de Calvisson et passera, le 27 juillet 1842, avec la commune de Marsillargues une dernière transaction par laquelle les parties consentiront à partager également les terrains en litige. Son héritage passera à sa fille Antoinette Gabrielle Marguerite (1843-1898) qui épousera le baron Jules de Brignac et devenue veuve terminera ses jours au Carmel d'Avignon.

La succession du château et des terres de Marsillargues sera léguée à son cousin germain Eugène de Sézieu (1837-1926), issu d'une famille de barons de l'Empire. De ses trois fils, ce sera le cadet Louis (1882-1951) qui lui succèdera. C'est alors que dans la nuit du 19 au 20 mai 1936 un immense incendie embrasera le château édifié par Louis de Louet. Du château acheté par la commune il reste de magnifiques façades qui méritent d'être restaurées. Il est souhaitable que cet édifice peu connu soit mis en valeur rapidement pour le plus grand bien des visiteurs et du tourisme régional.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.



### SEANCE DU 20 JANVIER 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président sortant.

Sont présents : M. le pasteur Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur d'Académie Camille Lignières, M. le Dr Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, M. Guy Dupré, M. André Planque, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Sestou, M. Jules Davé, M. le pasteur Paul Brunel, M. Jean Roger, M. le président René Panet, M. le chanoine Raymond Marchand, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le professeur Jean-Baptiste Aquarone.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. Joachim Durand et de M. Georges Martin, élus l'un président, l'autre vice-président, au cours de la séance du 6 janvier 1978.



M. André Modeste, président sortant, prend la parole :

Mes chers Confrères,

Voilà arrivé le terme de la charge que vous me confiâtes en janvier 1977. Je ne dirai rien, ce soir, de ce qui est advenu pendant les derniers douze mois : le rapport d'activité qui sera lu lors de la séance publique du 29 janvier relatera tout ce qui s'est passé ou s'est fait sous ma présidence. Permettez-moi, seulement, de saluer encore une fois la mémoire de notre confrère, le chanoine Thibon, prêtre de grande foi et mathématicien éminent, décédé en novembre 1977.

C'est sans vanité que, dans notre Compagnie, on entame une magistrature et sans regret qu'on l'abandonne, car ce serait encore de la vanité. Ceux qui sont appelés à s'asseoir sur cette chaise curule, le sont suivant le temps d'ancienneté prévu par les statuts, temps éventuellement « corrigé » par une décision du Conseil des anciens présidents ou le refus de certains d'accepter une charge qui n'est cependant pas pesante. Ce refus est souvent motivé par la crainte honorable, mais sans fondement, de ne pas s'acquitter convenablement de leur tâche.

Permettez-moi, chers Confrères, de vous parler pour une fois « ex-cathedra », et de vous affirmer qu'un mandat présidentiel, outre qu'il est de courte durée, est moins difficile à remplir qu'on ne le pense.

Vous le savez, le fonctionnement de notre Institution, comme celui d'ailleurs de toutes les sociétés de notre espèce, y compris en premier lieu l'Académie française, est guidé par un principe qu'on peut définir « le changement dans la continuité ».

La continuité est concrétisée par le Secrétaire perpétuel. Il assure la marche administrative de la Maison, s'occupe de l'Intendance, tient journal de nos activités. En outre, assisté par ce Sénat qu'est la réunion des anciens Présidents, il veille au respect tant des traditions que de l'esprit de nos statuts.



Le changement, ce sont les présidents qui, tour à tour, assument les devoirs de leur charge chacun avec sa complexion, son originalité, ses dons s'il en possède (et qui n'en possède pas !), ses travers et ses imperfections (nul n'en est dépourvu) ; ainsi évite-t-on de tomber dans une torpeur routinière et de s'enliser dans le ronronnement des phrases toutes faites et des formules passe-partout. Le Président, outre que, par définition, il préside les séances et les commissions, représente l'Académie dans ses deuils et dans ses joies, este en justice en cas de besoin et approuve, à moins qu'il n'en demande la modification, l'ordre du jour que lui présente le Secrétaire perpétuel.

Sachez aussi qu'aucun de vos confrères ne vous causera de souci. J'ai pu le constater pendant douze mois et les en remercie au passage. Ce sont tous gens aimables, courtois et de bonne compagnie ; ils se garderaient bien de faire quelque peine que ce soit à l'occupant de ce fauteuil, l'ayant déjà occupé ou se sachant appelés à l'occuper un jour.

Et puis, l'année où l'on se voit confier le destin de l'Académie, représente une expérience enrichissante. D'abord, on apprend à mieux connaître ses confrères du seul fait qu'il faut être attentif à leur donner la parole quand ils la demandent et aussi parce qu'on les domine de quelques centimètres. Eux, en contre-partie, vous découvrent tels que vous êtes, leur esprit critique, encore que bienveillant, ayant vite fait de détecter vos travers et vos tics : cela au demeurant est excellent et doit aider à s'en corriger, dans la mesure où l'homme est perfectible. D'autre part, le Président écoute obligatoirement avec une attention accrue, les communications et interventions de ses mandants afin de diriger convenablement les débats qui s'ensuivront. Il n'a même pas le loisir, s'il est fatigué, de fermer quelques instants les yeux pour se reprendre.

J'aimerais avoir réussi à calmer les appréhensions de ceux d'entre vous qui seraient peu disposés à remplir un jour le rôle qui leur est réservé par prédétermination depuis le moment de leur réception dans notre Société.



Puisque c'est la dernière fois que je prends la parole ici, je voudrais dire à M. le professeur Auméras combien je me suis senti honoré de l'avoir eu pendant une année comme compagnon de route et successeur éventuel. Par un excès de discrétion, il a voulu arrêter au Delphinat son « *cur-sus honorum* » dans notre Compagnie, oubliant des mérites et des titres qu'il est certainement seul à méconnaître.

Mon cher Confrère et héritier désigné, vous et moi sommes en quelque sorte des Présidents « naturels », n'ayant pas été légitimés par le stage probatoire de vice-président. Mais, en ce qui vous concerne, il n'en était nul besoin. Vous appartenez à notre Compagnie depuis bientôt une décennie. Vous avez toujours assisté à nos séances avec une remarquable assiduité et participé à nos débats avec pertinence. Peut-être parce que vos activités professionnelles se sont manifestées au plus haut niveau des cadres civils d'un Ministère à vocation maritime et à discipline militaire, ressentez-vous plus qu'un autre les bienfaits du respect du règlement, de la courtoisie à l'égard des confrères, d'une contribution apportée aux travaux académiques. Aussi bien, ayant eu, tout au long d'une brillante carrière, à vous affronter avec des Amiraux et des Contrôleurs généraux de la Marine, gens distingués mais réputés coriaces, vous n'aurez aucune peine à présider des séances où la passion ne se manifeste qu'à l'occasion de débats d'une haute élévation, chacun d'entre nous sachant réserver pour le Forum les turbulences de l'humeur politique qui pourraient blesser les uns ou les autres.

Avec vous et avec votre Vice-Président, mon cher Confrère, la Poésie fait une entrée en force au bureau de l'Académie. L'un et l'autre, vous avez célébré dans vos écrits les poètes de notre terroir, qu'ils soient de langue d'oïl ou de parler d'oc. En outre, on ne peut oublier que vous faites partie du félibrige et que M. Georges Martin est félibre majoral.

Voilà. Dans peu de minutes c'est vous qui allez person-nifier l'Académie de Nîmes. Nous savons tous que, grâce à la culture dont témoignent vos travaux littéraires, à votre



sens de l'humain et de la mesure, votre courtoisie souriante aidant, vous serez un Président de qualité.

Je vous remets les clefs du Royaume. Je vais retrouver maintenant les anciens présidents et ceux qui le seront plus tard, ceux-là étant peut-être plus nombreux que ceux-ci. Prenez ma place. Bonne année académique, mon cher Président.

M. Joachim Durand, nouveau président, reçoit des mains de son prédécesseur, les clés de l'Hôtel de l'Académie, s'assied au fauteuil présidentiel et lit son remerciement :

Mes chers Confrères,

Comme chacun de vous, j'ai eu, au cours de mon existence, quelques satisfactions importantes. Mais, aucune ne m'a procuré autant de plaisir que celle que vous m'avez accordée, il y a quatorze jours, en m'élisant pour présider vos travaux pendant l'année 1978.

Aussi, mes chers confrères, mes premiers mots seront pour vous exprimer, du fond du cœur, ma vive reconnaissance.

Chacun de vous, je le sais, est très attaché à notre Académie et lui apporte, du mieux possible sa contribution désintéressée.

Certains esprits grincheux — ils sont rares — trouvent que notre Institution est vieux jeu ; mais, à l'inverse, parmi l'élite, nombreux sont ceux qui aimeraient bien en faire partie.

Sans nous soucier de ce que d'aucuns peuvent dire, continuons régulièrement notre œuvre, en tous points honorable.

Nos séances se déroulent dans une excellente atmosphère. Chacun de nous, en tant que citoyens, a ses drapeaux. Mais, ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'ici, dans cette enceinte, nous ne les déployons pas.

Bien que de convictions différentes, qu'il s'agisse de religion, de philosophie, de politique ou même de littérature, nous arrivons à vivre correctement ensemble, parce que



chacun d'entre nous fait effort pour comprendre la ou les convictions de chacun de ses confrères.

En dépit de nos divergences, nous nous faisons un devoir de nous estimer et de nous respecter, et c'est ce qui fait le charme de nos réunions, où, laissant de côté toutes les agitations du dehors, nous goûtons en paix les nobles délassements de l'esprit et nous communions presque toujours dans la recherche désintéressée du bien et du vrai.

En échelonnant, comme elle le fait tout au long de l'année, ses travaux littéraires, archéologiques, scientifiques, historiques ou artistiques, preuve du plus grand éclectisme, l'Académie de Nîmes reste fidèle à l'esprit qui a présidé à sa création, il y a près de trois siècles, ainsi qu'aux traditions.

Ce qui ne veut point dire qu'elle est incapable de se plier aux impératifs du temps présent.

Je puis vous assurer, mes chers confrères, que, tant que je présiderai vos travaux, je veillerai à ce que notre Académie tienne, dans la vie actuelle de la cité, la place qui doit être la sienne.

Je ne ferai d'ailleurs, dans cette voie, que suivre l'exemple des excellents présidents qui m'ont précédé, et, tout particulièrement, l'exemple de mon prédécesseur immédiat, M. André Modeste, qui a fait preuve, pendant toute l'année écoulée, d'une activité méritoire, non seulement au sein de l'Académie, mais, en dehors d'elle, dans divers domaines sociaux ou philanthropiques.

Vous êtes de ceux, mon cher Président — et c'est ce trait caractéristique de votre personnalité que je tiens à souligner tout particulièrement — qui n'ignorent certainement pas la belle pensée de saint Paul, citée par notre distingué confrère, le docteur Edouard Drouot, dans l'éloge qu'il a prononcé ici-même du savant géologue Georges Livet, dont une salle de notre Académie porte le nom et qui a laissé, dans mon canton natal de La Grand'Combe, un très vivace souvenir. Cette belle pensée, permettez-moi, mes chers confrères, de la rappeler : « Quand je connaîtrais tous les



mystères et toute la science... si je n'ai pas la Charité, je ne suis rien ».

Je fais des vœux, mon cher Président sortant, vous à qui, fort heureusement, la manipulation des chiffres pendant toute votre vie professionnelle n'a pas desséché le cœur, pour que, dans notre ville et dans notre département, les personnes âgées, malades, nécessiteuses ou malchanceuses profitent, longtemps encore, de votre magnifique action d'altruisme et de générosité.

Je tiens à dire à trois de nos anciens vice-présidents, nos confrères Henri de Régis, Léon Fosse et Maurice Auméras, combien nous regrettons tous qu'ils aient décliné l'honneur de la présidence, illustrant, par leur comportement, cette vérité « que ce sont souvent les plus compétents qui sont les plus modestes ». J'espère qu'ils continueront, également longtemps, à apporter à notre Académie l'appui précieux de leurs très solides connaissances et de leur longue expérience. A l'avance, en votre nom à tous, je les en remercie et leur confirme la grande estime dont ils bénéficient de la part des autres membres de l'Académie.

Mes chers confrères, j'en termine, après vous avoir redit ma gratitude.

Je mentirais si je n'avouais pas que c'est avec une certaine appréhension que j'aborde mon rôle de président.

Une chose, heureusement, me rassure quelque peu. Je sais, en effet, que je pourrai compter, dans l'exercice de mes fonctions, sur l'aide efficace de Georges Martin, le nouveau vice-président, sur le dévouement et la grande expérience de notre distingué secrétaire perpétuel Pierre Hugues, ainsi que sur l'indulgence et la courtoisie de chacun de vous.

A l'avance, je vous remercie, les uns et les autres, de votre précieux appui.

En retour, en toute simplicité, en toute humilité, je vous promet, à défaut de compétence et de talent, tout mon dévouement et toute ma bonne volonté.

La passation des pouvoirs étant terminée, le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.



La Commission des Finances s'est réunie et a examiné les comptes du trésorier pour l'année 1977. Ces comptes et le projet de budget pour l'année 1978 seront présentés à l'Académie au cours de la prochaine séance.

Mlle Alice Fermaud lit une communication intitulée : *La Renaissance politique de Florence au XV<sup>e</sup> siècle.*

La civilisation communale installée en Italie comme en France pendant les XIII<sup>e</sup> XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, semble revenir au XVI<sup>e</sup> à la politique du passé, parce qu'on voit réapparaître les Seigneuries, comme au temps de la Féodalité. Mais ces nouvelles Seigneuries sont très différentes des premières. Nous verrons d'abord les raisons pour lesquelles on est passé de la Commune à la Seigneurie, puis nous étudierons la Seigneurie de Florence à titre d'exemple.

*Passage de la Commune à la Seigneurie :*

La grande remarque à faire est qu'au XV<sup>e</sup> siècle l'esprit humain a changé, et forcément le cheminement des esprits entraîne des changements de constitution politique: D'abord, le gouvernement de la Commune aboutissait au développement du principe de l'oligarchie, puisque quelques douzaines de familles seulement avaient la direction de l'état ; il n'y avait donc pas de liberté en ville pour la masse du peuple qui restait en dehors du gouvernement, et pas de liberté non plus à l'extérieur des villes puisque les cités soumises des environs étaient devenues des terres de la Commune, bonnes seulement à payer les impôts.

De plus, dans la Commune du Moyen-Age il n'y avait pas de moyens de défense propres, puisque les « citoyens » étaient trop peu nombreux pour la défendre, d'où la nécessité d'avoir recours aux mercenaires, qui, vivant de la guerre, faisaient durer les conflits à leur profit, en déclenchaient un autre dès que le premier était fini, et, en attendant, pillaient et saccageaient l'Etat, impuissant à se faire obéir.

Tous ces inconvénients disparaissent avec le Seigneur : en effet, puisque tous les habitants de la ville sont des su-



jets du Seigneur, ils sont tous égaux, et tous soumis aux lois qu'il a promulguées ; c'est là l'immense conquête du XV<sup>e</sup> siècle, que la découverte du principe que « tous sont égaux devant la loi ».

En outre, en temps de guerre, le Seigneur assurait la défense de l'Etat avec des moyens et des ressources pris dans l'Etat lui-même, et des armes de l'Etat. Si bien que lorsque Machiavel écrira « *Le Prince* », les matériaux de son livre étaient déjà réunis et élaborés dans la conscience populaire. Voilà pourquoi les Seigneuries italiennes du XV<sup>e</sup> siècle ne ressemblent pas à celles d'autrefois, et pourquoi, alors qu'il semblait que l'on retournait à la Féodalité, on avait découvert un monde et un ordre de choses nouveau, une façon nouvelle de voir la vie.

*La Seigneurie de Florence, première phase :*

*Côme l'Ancien (1389-1464) :*

Cette première période de la Seigneurie de Florence est celle de sa création, accomplie par Côme, surnommé l'Ancien. L'originalité de cette création, c'est que Côme la réalisa par un véritable tour de passe-passe, escamotant la Commune sans que le peuple s'en aperçoive, et devenant le maître incontesté de la ville, sans titre, sans fonction publique, sans rétribution, restant un simple citoyen privé, mais possédant une banque très prospère.

Il avait quarante ans quand son père mourut, et héritait de 2.000.000 de florins en argent libre, ou placé dans des entreprises bancaires ou marchandes. Il se servit de son argent pour conquérir l'Etat, non par la corruption, mais en aidant les petits marchands menacés de faillite par les grandes compagnies marchandes, et s'en faisant des amis ; et aussi en prêtant de l'argent à l'Etat, un peu à l'étroit dans ses finances, par suite de ses guerres longues et coûteuses.

Un ennemi de sa famille, Renaud des Albizzi, comprenant que Côme cherchait à démanteler la République, le fit bannir par les Prieurs, le 7 septembre 1433, et exiler pour dix ans à Padoue ; mais ses biens n'étant pas saisissables, puisqu'il n'avait que très peu de biens immobiliers, ils ne furent pas confisqués.



Cependant les faillites se multipliant à Florence après l'exil de Côme, on s'aperçut bien vite de l'erreur commise en le bannissant, et il fut rappelé en novembre 1434, après quatorze mois seulement d'exil. Après son retour, il s'allia avec Luc Pitti, homme riche et ambitieux, beau parleur et bruyant, qui lui resta toujours fidèle. En 1458, ce dernier, à la tête de deux ou trois cents hommes armés, simula un tumulte, et les Conseillers épouvantés se soumirent : on abolit la fonction bimensuelle des Prieurs, qui devaient désormais rester en charge pendant cinq ans.

Les Florentins n'eurent pas l'impression que Côme avait éteint la République, car il resta toujours au rez-de-chaussée de sa maison, aidant ses amis, entouré d'artistes et de gens de lettres, et restant citoyen privé. Il refit Saint-Laurent à ses frais, constitua le premier noyau de la Bibliothèque Laurentienne, fut l'artisan de la paix de Lodi et de l'amitié de Florence avec les Sforza, et mérite ainsi le surnom de « Père de la Patrie ».

Son fils Pierre, qui ne lui ressemblait pas, aurait eu vite fait de détruire son œuvre si, par bonheur pour Florence, il n'était mort peu après lui.

C'est donc ainsi qu'un simple citoyen privé avait créé dans Florence un ordre nouveau.

*La Seigneurie de Florence, deuxième phase :*

*Laurent le Magnifique (1448-1492) :*

C'est la période de l'apogée de la famille des Médicis, période à la fois de faste et de corruption. Quand Pierre, le fils de Côme, mourut, il laissait deux fils : Laurent et Julien ; dont l'aîné, Laurent, âgé de vingt ans, était déjà marié à Clarice Orsini. Il avait compris, dans sa jeunesse, que Florence tenait avant tout à ses vieilles institutions républicaines ; il s'arrangea donc pour les maintenir, et en faire les institutions de la Seigneurie sans solution de continuité, pour que le peuple ne s'aperçoive de rien, et que l'ordre nouveau repose sur des instruments antiques.

La famille des Pazzi, qui avait pourtant toujours été des amis des Médicis, prépara contre lui une conjuration



avec l'archevêque Salviati, peut-être d'accord avec le pape Sixte IV : Le 26 avril 1478, dans la cathédrale de Sainte-Marie-de-la-Fleur, à l'heure de la messe, Jacques et François Pazzi se jetèrent sur Julien, le tuant à coups de poignard, tandis que deux prêtres s'élançaient sur Laurent qui, blessé, s'enferma dans la sacristie. Les conjurés crurent qu'ils soulèveraient le peuple en annonçant la mort du tyran, mais le poète Ange Politien aida Laurent à s'enfuir au Palais du Podestat, où les conjurés se rendirent à leur tour. Le Podestat fit alors fermer toutes les issues de la place, et les conjurés encerclés furent séparés, pris par les hommes d'armes et pendus aux créneaux du Palais, y compris l'archevêque Salviati, dans ses beaux vêtements sacerdotaux. La foule, cependant, loin de suivre les conjurés, acclamait les Médicis, et en particulier Laurent, dont la blessure, non empoisonnée, n'était pas mortelle. Pour protester contre la pendaison de Salviati, le Pape excommunia Laurent et déclara la guerre à Florence.

S'étant fait un allié du roi de Naples, Laurent fut acclamé comme le sauveur de la ville, et considéré par tous comme l'authentique seigneur de Florence, et même à l'étranger. Il dépensa largement ses florins pour l'embellissement de la ville, puis prépara sa succession. Il avait deux fils : l'aîné, Pierre, sera son successeur. Le second, Jean, fut fait prêtre à l'âge de sept ans, abbé de nombreuses abbayes et évêque d'Aix à quatorze ans, et cardinal à dix-sept ans, en 1492, quelques mois avant la mort de Laurent, survenue le 8 avril 1492.

Laurent laissa l'image du premier et véritable homme d'état de l'Italie méridionale et moderne, le plus grand homme de la Renaissance, brillant, fin, cultivé, poète, homme d'état et mécène éclairé. Il reste, pour la postérité, la plus pure, la plus haute expression de l'âme florentine.

*La Seigneurie de Florence, troisième phase :*

*Savonarole (1452-1498) :*

Grand ennemi de Laurent, il lui reprocha sans cesse sa tyrannie, et la corruption dans laquelle il maintenait le peuple. Prophète, ses plus célèbres prophéties furent la mort



de Laurent, celle de Pic de la Mirandole, et l'esclavage de l'Italie tombée au pouvoir de puissances étrangères. Il eut le mérite d'avoir commencé le redressement moral et religieux de la ville, à qui il donna pour roi le Christ. Mais, ayant osé reprocher ses turpitudes au pape Borgia, il fut vaincu par l'animosité du Pontife, et resta assez longtemps dans l'oubli, et mal connu jusqu'à ces dernières années, où furent découverts des documents inédits qui ont permis de voir clair désormais dans sa vie et dans son œuvre.

A vingt-trois ans, il s'enfuit de sa maison paternelle à Bologne où il était né en 1452, pour aller se réfugier dans le couvent de Saint-Dominique de cette ville, où il demeura sept ans à méditer, lire, discuter et former sa culture. Transféré au couvent de Saint-Marc à Florence, il s'indigna violemment devant le spectacle de cette ville vaniteuse et corrompue. Il se fit remarquer par la singularité de son talent, qui lui attira l'amitié des esprits fins et des humanistes distingués comme Pic de la Mirandole et Ange Politien, deux amis du Magnifique. Tous trois venaient converser avec lui dans les jardins de Saint-Marc. Savonarole, qui prêcha d'abord dans les localités des environs où l'envoyaient ses supérieurs, prêcha bientôt aussi à la cathédrale florentine Sainte-Marie-de-la-Fleur, avec des périodes de repos qu'il passait à méditer, confiné dans le cloître de Saint-Marc, dont il avait été nommé Prieur. C'est du haut de la chaire de la cathédrale qu'il dictait leur conduite aux Florentins, et les réformes gouvernementales qu'il préconisait pour Florence. C'est de là aussi qu'il lançait son anathème contre Laurent le Magnifique et contre le pape Alexandre VI Borgia dont il flétrissait la vie dissolue et la corruption qu'ils faisaient régner dans leur entourage. Son influence était immense, et sa gloire ne connut plus de bornes lorsqu'il alla tout seul affronter Charles VIII de France, l'obligeant à quitter Florence où il était entré en conquérant.

Mais Alexandre VI, poussé par le moine franciscain Mariano de Genazzano, réclama sa tête à la Seigneurie de Florence, et pour ne pas le livrer au Pape, les Prieurs préférèrent instruire son procès eux-mêmes. Alexandro envoya



alors à Florence deux commissaires apostoliques avec l'ordre de condamner Savonarole « même s'il était un saint Jean-Baptiste », et c'est ainsi que le Prieur de Saint-Marc, arrêté avec deux de ses disciples, fut torturé maintes fois pour lui arracher les chefs d'accusation nécessaires pour bâtir son procès, et, le 23 mai 1498, les trois accusés furent pendus et brûlés sur la place de la Seigneurie.

Savonarole avait achevé la réforme de l'Etat, redonné la conscience aux citoyens, brûlé les vanités. Mais après sa mort, Florence retomba dans ses erreurs du passé. Revenue pendant quelque temps avec Machiavel à la République d'autrefois, elle retourna sous la domination des Médicis, promus ducs, puis grands-ducs de Toscane. Cette famille des Médicis garda le pouvoir en Toscane jusqu'à l'Unité italienne sous Victor-Emmanuel II de Savoie en 1870. Nous lui devons deux de nos reines de France : Catherine, femme d'Henri II, et Marie, seconde femme d'Henri IV.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.



25 JANVIER 1978

*OBSEQUES DE M. LE PASTEUR PAUL BRUNEL,  
MEMBRE RESIDANT, ANCIEN VICE-PRESIDENT*

Les obsèques de M. le pasteur Paul Brunel, membre résidant, ancien vice-président, décédé le 23 janvier 1978, dans sa quatre-vingt-quatorzième année ont été célébrées le 25 janvier 1978 dans la chapelle du cimetière protestant, en présence d'une très nombreuse assemblée.

L'Académie était représentée à cette cérémonie par M. Joachim Durand, président, M. Georges Martin, vice-président, M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Ali-ger, M. André Modeste, M. le chanoine Raymond Marchand, etc.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. le président Joachim Durand adressa au regretté disparu le dernier adieu de l'Académie.



Voici le texte de son allocution :

Au nom de l'Académie de Nîmes, dont il a été le vice-président pendant l'année 1969, j'ai le douloureux devoir d'adresser à notre vénéré doyen, le pasteur Paul Brunel, un dernier adieu.

Né dans l'Ardèche en 1885, à Saint-Pierre-ville, Paul Brunel a fait de brillantes études au lycée de Nîmes, puis à la faculté de Théologie protestante de Genève.

Pasteur à Eynesse de 1906 à 1913, il a été nommé à Tonneins à cette dernière date. C'est en 1922 qu'il a été appelé à Nîmes, où il s'est définitivement fixé.

Mobilisé pendant la guerre 14-18, il a exercé sa mission comme brancardier à la 68<sup>e</sup> Division d'infanterie, et a participé aux combats de Verdun, de l'Aisne et de la Lorraine. Son comportement dévoué et courageux lui a valu la Croix de Guerre, deux citations à l'Ordre de la Division et la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

Président du Consistoire de Nîmes pendant la difficile période 1938-1946, il a rendu, dans de nombreux domaines, d'éminents services.

Elu à l'Académie de Nîmes, le 20 décembre 1957, en remplacement du gouverneur des Colonies Antonin, il a fait à ses confrères, en vingt ans, dix-neuf communications, la dernière ayant été faite il y a seulement quelques mois. C'est dire l'académicien laborieux qu'il a été.

Je n'énumérerai que les principales de ces communications. Cette énumération sera cependant suffisante pour montrer l'éclectisme de notre confrère : *Les Manuscrits de la Mer Morte, Le problème de la faim, La valeur de la vie, Le renouveau du catharisme, Le grand dessein d'Henri IV et de Sully et l'équilibre européen, Louis Rossel, La fatalité, le hasard, la liberté dans la destinée humaine et le cours des événements, Le riverain de la Dordogne à travers les siècles, Le Liban, La plus récente découverte d'une très ancienne et très brillante civilisation : Ebla.*

Fin 1975, il a adressé en hommage à notre Compagnie, un exemplaire de sa plaquette, intitulée : *Paul Rabaut, sa vie, sa famille, sa maison.*



Nous ne reverrons plus, sur nos avenues et boulevards, ce plus que nonagénaire aller et venir, d'un pas rapide, le chapeau légèrement rejeté en arrière et les mains jointes derrière le dos.

Nous ne reverrons plus ce visage encore beau, qui reflétait la bonté, et qui était encore surmonté d'une chevelure qui, malgré près d'un siècle, n'avait pas encore trop blanchi.

Pour nous, les académiciens, nous n'aurons plus devant les yeux ce confrère attentif, intervenant assez régulièrement après l'exposé d'un des nôtres, pour faire une pertinente remarque ou pour donner une précision, toujours empreinte de savoir ou toujours emplie d'expérience.

Cet aimable confrère qui, pendant toute son existence, n'a pas cessé de se cultiver, était — on ne le dira jamais assez — la discrétion, la simplicité même.

Curieux de tout, s'intéressant à tout, il ne manquait pas d'intervenir, dans tous les milieux intellectuels, sociaux, religieux qu'il fréquentait, avec une extrême courtoisie, une modération dans le ton qui n'excluait pas une certaine fermeté et une conviction profonde dans le fond. Ses interventions avaient toujours pour but de conseiller utilement, de soulager moralement, de redonner à toutes et à tous la joie de vivre et surtout l'espérance.

Amour du travail, vif désir de la besogne bien faite, dévouement et courage étaient les vertus du caractère du pasteur Brunel. Il rayonnait de bonté et de charité.

Sa disparition créera un grand vide, non seulement dans notre Académie, mais encore dans la cité tout entière, car il était très connu et estimé dans de nombreux milieux.

C'est volontairement que, dans mon adieu au pasteur Brunel, je n'ai parlé que de l'académicien et de l'homme. L'évocation de son action religieuse n'est pas, en effet, de ma compétence.

Au nom des académiciens nimois, j'adresse à tous les membres de la famille de notre vénéré doyen nos sentiments de condoléances et de vive sympathie.

Puisse la sincérité de ces sentiments, atténuer dans une certaine mesure, le grand chagrin qui est le leur !



**SEANCE PUBLIQUE DU 29 JANVIER 1978**

La séance est ouverte à 17 heures par M. Laurent Clément, préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie, assisté de M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. l'inspecteur d'Académie Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, membres résidants ; M. le professeur Hervé Harant, membre non résidant ; M. le professeur Jean-Baptiste Aquarone, membre honoraire ; Sœur Chantal Bauquier, Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le Dr Jean Paradis, M. Jules Davé, M. Victor Lassalle, M. le chanoine Raymond Marchand, M. le Dr Charly-Sam Jallatte, M. le professeur Christian Vago.



Ont pris la parole :

M. Joachim Durand, président : *Jean-François Séguier et Scipion Maffei* ;

M. André Modeste, président sortant : *Compte rendu des travaux de l'année 1977* ;

M. André Nadal : *Le Pari de Pascal et le calcul des probabilités* ;

M. le professeur Hervé Harant : *Ecologie : naissance, évolution et pathologie d'un mot.*

Parmi les nombreuses personnalités présentes, citons : M. Emile Jourdan, député-maire, et Mme Emile Jourdan, M. Robert Jonis, premier adjoint, M. Cyprien Jullian, adjoint aux affaires culturelles ; M. Chevallier, premier président de la Cour d'Appel ; M. Prouhet, procureur général ; M. Antoine Castelnau, conseiller général ; M. le Colonel adjoint au Général délégué militaire départemental ; M. le chanoine Malabave, représentant l'Evêché, etc., etc.

S'étaient fait excuser : M. René Gourdon, président du Conseil général ; M. Basso, inspecteur d'Académie ; M. Lanvers, président de la Chambre de Commerce ; Mlle Cotton, conservateur de la Bibliothèque municipale, etc, etc.



### SEANCE DU 3 FEVRIER 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. l'inspecteur d'Académie Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Dr Edouard Drouot, Mlle Alice Fermaud, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, membres résidants ; M. le général Cothias, membre non résidant ; Mlle Lucie Metge, M. Henri Arnaud, M. Planque, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. Jules Davé, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le chanoine Raymond Marchand.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier est lu et approuvé, ainsi que celui de la séance publique du 29 janvier.

Le Président fait observer une minute de recueillement en hommage à la mémoire du très regretté pasteur Paul Brunel, doyen d'âge de l'Académie, récemment décédé.

Il évoque ensuite l'élection de M. le bâtonnier Edgar



Tailhades, sénateur du Gard, à la présidence du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon. Me Tailhades y a été élu à l'unanimité et pour la troisième fois. « Cette brillante réélection, conclut le Président, est un hommage du Conseil Régional, à la courtoisie, à la compétence et à l'objectivité de notre confrère. »

Conformément au rapport de M. Lucien Frainaud et de Me Léon Fosse, membres de la commission des Finances, la Compagnie approuve à l'unanimité les comptes du trésorier pour l'année 1977, de même que le projet de budget pour l'année 1978. M. André Bernardy est chaleureusement félicité pour la parfaite tenue de sa comptabilité et pour l'efficacité avec laquelle il remplit les devoirs de sa charge.

L'Académie de Nîmes est mise au courant par le Secrétaire perpétuel et par M. Victor Lassalle du projet d'aménagement du carrefour de la rue Sully et de la rue Vincent-Faïta. La réalisation de ce projet entraînerait la destruction de l'un des pavillons jumeaux qui se trouvent à l'entrée de la gare des marchandises. Ces pavillons, de style néo-classique, ont été construits en 1838 ; ils sont les derniers vestiges de la première gare de Nîmes et sont des spécimens uniques en France des gares de l'époque héroïque des chemins de fer français. L'Académie est favorable à l'aménagement du carrefour mais souhaite l'établissement d'un nouveau projet qui respecterait le pavillon menacé. La Compagnie donne mission au Secrétaire perpétuel de rédiger une motion dans ce sens et de l'adresser à M. le Maire de Nîmes.

M. l'abbé René André rend compte du livre du duc de Castries, de l'Académie française, membre non résidant de notre Compagnie : *Papiers de famille*.

Comment ne pas être historien lorsque, comme le duc de Castries, l'on possède dans son château un chartrier aussi considérable que celui révélé par le classement, le microfilmage et l'inventaire qui viennent d'en être réalisés par les soins des Archives nationales. Le classement et l'inventaire ont été faits par M. Chassin du Guerny en trois ans



d'efforts ininterrompus. L'inventaire forme un gros volume de 400 pages qui analyse 1.720 dossiers, dont 600 concernent la maison de Castries et ses possessions diverses, les autres intéressant les familles alliées de Bonnières, de Guines, de Mailly et de Melun-Cottènes.

« Six cents dossiers pour une seule maison, dit le duc de Castries, peut paraître considérable ; il ne s'agit pourtant que de parcelles imposantes d'un chartrier qui a été partiellement détruit lors du pillage de l'hôtel de Castries, 72, rue de Varenne, en novembre 1790 et de celui du château de Castries en 1792. »

« Mais, ajoute l'auteur, à travers ce qui reste, il est possible de dégager les grandes lignes de l'histoire d'une famille, d'autant plus que l'on possède les inventaires à peu près complets des parties détruites. »

On comprend que la vocation d'historien soit née chez le duc de Castries par l'étude d'archives aussi importantes. Elle a été d'ailleurs, comme il le reconnaît, fortifiée par la vie et l'œuvre du comte Henry de Castries qui fut son tuteur et l'a marqué de son empreinte en lui donnant le goût du travail et de la recherche historique. Il s'est donc mis à écrire cet ouvrage, aussi émouvant qu'instructif, puisqu'il « évoque six siècles riches d'histoire et d'amour », selon l'heureuse expression de Paul Guth.

Ouvrage agréable à lire de par ailleurs, l'auteur ayant évité autant que possible de l'alourdir par des généalogies, et ayant mis tous ses soins à présenter dans un style vivant et coloré les débuts, puis l'ascension de sa famille, et aussi les obstacles qui l'ont freinée, avec l'histoire de France comme fond de décor.

Cette famille sort de la nuit des âges au XIV<sup>e</sup> siècle, commence son ascension entre 1430 et 1575, et atteint son apogée entre 1575 et 1728, pour voir son ascension brisée entre 1728-1804. Elle n'est pas morte pour autant : du début du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, elle fournit encore ample matière à l'historien. La plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à écrire cette saga selon l'ordre chronologique, tandis que la seconde présente le comté d'Alais et les mines de la Grand'Combe, quelques livres de comptes, des journaux de



bord et quelques textes significatifs de 1783 à 1973.

Dans cette foisonnante histoire de famille, quelques personnalités émergent qui retiennent l'attention, excitent parfois l'admiration, et certaines l'émotion.

Voici, au XVII<sup>e</sup> siècle, le marquis René-Gaspard de Castries : il eut une vie publique extrêmement riche et féconde, couronnée par la charge de Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, et il fut le restaurateur du château de Castries qu'il rénova entièrement. « Il fit abattre toutes les cloisons intérieures de l'aile de l'Ouest pour en faire une salle magnifique longue de trente-deux mètres en vue d'y assembler les Etats de Languedoc. » Il fit appel à Le Nôtre pour dessiner le plan du parc et il établit des terrasses pourvues de bassins, alimentés par un aqueduc gigantesque long de 6.822 mètres construit en 1670 par l'ingénieur Pierre-Paul Riquet. La vie privée du marquis ne le céda point à sa vie publique : il fut bon époux et bon père.

Voici, au XVIII<sup>e</sup> siècle, Mgr de Castries, archevêque d'Albi de 1721 à 1747, qui laissa dans son diocèse où il avait été surnommé « le bon archevêque » une réputation extraordinaire due à sa bonté et à sa générosité.

En ce même XVIII<sup>e</sup> siècle, le personnage le plus prestigieux de la famille fut « Charles-Eugène Gabriel de la Croix, quatrième marquis de Castries, maréchal de France, ministre de la marine de Louis XVI, premier ministre en exil du comte de Provence, régent puis roi Louis XVIII (1727-1800) ». Courageux dans la guerre, il s'illustra dans plusieurs combats, et devint le benjamin des maréchaux de camp à vingt et un ans. Mari médiocre, « le beau Castries » collectionna les succès féminins. En 1780, il fut nommé ministre de la marine de Louis XVI, grâce à Marie-Antoinette, et fut l'artisan majeur de l'aide apportée par la France aux insurgés d'Amérique, révoltés contre l'Angleterre, et donc de l'indépendance des Etats-Unis. Il fut, et l'ouvrage en fournit une éloquente démonstration, un vrai homme d'Etat, et un conseiller sage, loyal et courageux du roi, comme il le sera, avec la même lucidité, des princes en émigration. Le duc de Castries a publié en 1956 la biographie du maré-



chal de Castries dont il donne dans l'ouvrage présent un brillant raccourci.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on voit cette chose étonnante : c'est une Castries, Elisabeth de Castries, « robuste matrone à l'esprit réaliste », devenue maréchale de Mac Mahon, qui fut la première présidente de la République.

La deuxième partie de l'ouvrage présente à l'appui de cette riche histoire de famille des documents d'un grand intérêt.

Un chapitre est consacré aux livres de comptes qui nous instruisent sur l'évolution des coûts et plus encore sur les modes de vie sociale.

Quelques journaux de bord tenus par des officiers de marine du XVIII<sup>e</sup> siècle de la famille de Castries contiennent des documents de valeur pour l'histoire maritime, notamment ceux qui concernent la guerre d'Amérique.

L'on prendra aussi un plaisir certain à lire quelques textes significatifs de 1783 à 1973 contenus dans le chapitre IX. L'affaire du Collier est relatée dans le Journal du maréchal de Castries du 15 août 1785, et l'on y trouve un témoignage capital sur l'imprudence de Marie-Antoinette en même temps que sur son innocence. Un autre document nous plonge en pleine Révolution et s'accompagne de l'émouvant testament de l'aïeule du duc de Castries, la vicomtesse de Noailles, épouse du vicomte de Noailles, « le héros de la nuit du 4 août ». Suivent les correspondances de Balzac avec la duchesse de Castries, et celles, d'un tout autre genre, du Père de Foucauld avec Henry de Castries, explorateur du Maroc. Une de ces lettres est particulièrement importante : c'est celle que Charles de Foucauld écrit de Notre-Dame des Neiges et dans laquelle il raconte les étapes de sa conversion. Quelques lettres du maréchal Lyautey, une note du général de Castries à son retour de captivité après la bataille de Diên Biên Phû (1954), et le discours de réception du duc de Castries à l'Académie française terminent ce chapitre.

Cet ouvrage apporte aussi « quelques lueurs sur l'histoire du Gard », comme le dit le duc de Castries lui-même dans l'hommage qu'il en fait à l'Académie de Nîmes. Le duc



est né à la Bastide d'Engras le 6 août 1908, et il a hérité de ce qui restait de la baronnie de Gaujac, avant d'acheter le château de Castries le 11 janvier 1936. Plusieurs passages du livre concernent Gaujac, Vagnas et d'autres lieux du Gard, mais surtout, primant ces fiefs, le comté d'Alais ainsi que les mines de la Grand'Combe, auxquels tout un chapitre est consacré. Les dossiers de l'exploitation minière apportent de précieuses indications sur les conditions d'exploitation, sur le rendement et les salaires des mineurs à la veille de la Révolution, et les spécialistes attachent à ces dossiers une grande importance. Enfin les documents nombreux concernant le comté d'Alais et les mines de la Grand-Combe contenus dans le fonds d'archives du château de Castries sont d'une telle valeur que le duc souhaite de les voir utilisés par quelque jeune chartiste pour une étude historique qui serait du plus haut intérêt.

On voit ainsi que le titre de ce livre : *Papiers de famille* est excessivement modeste, comme d'aucuns l'ont remarqué, et que cet ouvrage augmente de façon notable la connaissance de notre région du Moyen Age à nos jours.

M. le général Pierre-Henri Cothias lit une communication intitulée : *Roybet, portraitiste de la Belle Époque*.

Ferdinand Roybet est né, en 1840, à Uzès où ses parents tenaient un café, boulevard Gambetta.

Elève d'abord de l'École de Gravure de Lyon puis de maîtres traditionnels à Paris, il présentait, en 1866, au Salon Officiel sa première grande œuvre : *Un fou sous Henri III*. La toile, très remarquée, était acquise par la princesse Mathilde, cousine de l'empereur Napoléon III.

L'artiste était lancé lorsque la guerre de 1870 éclatant, il se déplaçait en Hollande, Algérie, Italie. Voyage déterminant pour sa carrière.

En effet, revenu en France et installé au Parc des Princes alors à l'orée du bois de Boulogne il peignait une série de scènes de cape et d'épée jusqu'au moment où vers 1880, remarquant le désir de la bourgeoisie dont c'était l'âge



d'or, d'être représentée en travestis il allait l'habiller en costumes vénitiens du XVI<sup>e</sup> siècle ou mousquetaires du XVII<sup>e</sup>. Le succès fut foudroyant.

En 1894, il obtenait la médaille d'honneur du Salon.

Vers 1900, la mode du travesti étant passée, mais celle du portrait demeurant il continuait, installé maintenant rue du Mont Thabor au cœur du Paris riche et mondain, à représenter les millionnaires du moment. Et cela jusqu'en 1914, date où âgé et sentant le vent tourner il s'adonnait à des sujets d'inspiration religieuse ou patriotique.

L'artiste s'éteignait en 1920 dans son dernier atelier au Parc Monceau.

Dans la querelle qui a opposé Anciens et Modernes à la fin du siècle dernier et au début du nôtre, Roybet bien qu'il n'ait participé à une quelconque coterie ou polémique n'a pas été tendre pour les impressionnistes qu'il qualifiait de « barbouilleurs ».

Son œuvre très abondante mais dispersée aux quatre coins de l'Europe et de l'Amérique, peut être vue principalement au Musée de Courbevoie où Consuelo Fould, petite-fille du ministre du II<sup>e</sup> Empire, qui l'avait en admiration, en a rassemblé en 1927 quelques exemplaires.

Plus sévère l'Histoire de l'Art a paru ignorer Roybet, en raison, sans doute, d'un style trop souvent conventionnel et immuable.

Les portraits de l'artiste n'en restent pas moins très soignés et sans doute très ressemblants. Ils expliquent une vogue exceptionnelle.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.



### SEANCE DU 17 FEVRIER 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, M. André Modeste, M. l'abbé René André, membres résidants ; M. le général Cothias, membre non résidant ; Mlle Lucie Metge, M. Henri Arnaud, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. Jules Davé, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Aimé Vielzeuf.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel donne connaissance du texte du vœu qu'il a adressé à M. le Maire de Nîmes conformément à la demande de l'Académie (séance du 3 février 1978) et de la réponse qu'il en a reçue :



Nîmes, le 5 février 1978.

Monsieur le Député-Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le vœu suivant que l'Académie de Nîmes a émis au cours de sa séance du 3 février 1978 :

« L'Académie de Nîmes a appris que l'aménagement du carrefour de la rue Sully et de la rue Vincent-Faïta entraînerait la disparition de l'un des deux pavillons qui se trouvent à l'entrée de la Gare des Marchandises de Nîmes sur la rue Sully.

« Ces pavillons jumeaux, construits en 1838 dans le style néo-classique de l'époque Louis-Philippe, sont en parfait état de conservation. Ils sont les derniers témoins de la première gare des chemins de fer de notre ville, et, peut-être, les seuls spécimens subsistants des bureaux des plus anciennes gares françaises.

« Leur sauvegarde serait d'un intérêt indiscutable aussi bien pour l'Histoire des Chemins de fer français que pour celle de la ville de Nîmes. Et, de plus, leurs mérites architecturaux sont loin d'être négligables.

« L'Académie de Nîmes émet le vœu que le pavillon menacé soit conservé, qu'un nouvel aménagement du carrefour soit envisagé, et que ce nouvel aménagement contribue à l'embellissement de la ville en mettant en valeur l'ensemble constitué par ces deux pavillons. »

Connaissant la bienveillance que vous avez toujours témoignée à notre Compagnie, et sachant l'accueil favorable que vous n'avez jamais cessé d'accorder à ses suggestions, nous ne doutons pas de l'attention avec laquelle vous étudierez notre requête.

En vous remerciant de ce que vous ferez pour donner satisfaction à nos désirs, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes sentiments de déférente considération.

Nîmes, le 10 février 1978.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai bien reçu votre récente correspondance par laquelle vous attirez mon attention sur la nécessité de conserver les



pavillons d'entrée de la gare des marchandises lors de l'aménagement du carrefour des rues Vincent-Faïta et Sully.

Votre courrier a retenu tout mon intérêt et je porte vos arguments à la connaissance de mon collègue, M. Alcon, adjoint délégué à ces questions.

En vous remerciant d'avoir bien voulu me faire part de vos suggestions,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le député-maire, Emile Jourdan.

Il met au courant la Compagnie de la correspondance qu'il a échangée avec M. Luigi Bader, de Gorizia (Italie), qui s'intéresse à la collection Henri Bauquier. M. Bader est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Les Bourbons de France en exil à Gorizia*.

M. le procureur général honoraire Robert du Colombier nous a donné de ses nouvelles. Il a été récemment élu maire du Selonnet (Alpes de Haute Provence) et prépare à l'intention de l'Académie de Nîmes une étude sur le trajet Nîmes-Vallée de Seyne, sous la forme du récit d'un voyageur au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Monsieur Guilhem Fabre, membre correspondant, résidant à Nîmes présente ensuite une communication sur *La Fontaine de Nîmes souterraine*. Il s'agit en fait, après une courte présentation du sujet, d'un commentaire de diapositives couleurs sur les différentes explorations hydrospéléologiques effectuées dans la source. Après les brèves observations recueillies à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> par le capitaine Bernard puis par F. Mazauric, les premières reconnaissances notables ont été réalisées en 1966 à l'occasion d'une expédition mise au point par l'Association Spéléologique Nimoise. Quarante-cinq mètres de galeries furent ainsi inventés lors de Nemausa II. (Nemausa I regroupe toutes les expéditions réalisées avant 1966. Cette numérotation a été fixée par l'Association Spéléologique Nimoise pour « rendre hommage aux travaux de ses courageux prédécesseurs ».) En 1967 (Nemausa III) ce furent plus



de 250 m, en 1969 (Nemausa IV) quelque 500 m, enfin en 1970 (Nemausa V) 1.120 m étaient atteints. Dans tous les cas la technique pompage-plongée en scaphandre autonome a été systématiquement employée.

Tel qu'il est actuellement reconnu, le réseau comprend deux branches. Le grand collecteur Ouest se développe sur quelques 500 m et correspond en surface au front de taille Sud de la carrière de Canteduc (Ouest de la rue de Combrét). La galerie Nord, aux dimensions plus modestes, se poursuit jusqu'au droit de la carrière de Roquemaière... du moins pour l'instant car en 1979 doit se dérouler une nouvelle tentative pour aller toujours plus loin.

Cet exposé est accompagné de la projection de photographies diapositives.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.



### SEANCE DU 3 MARS 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. Jacques Larmat, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, membres résidants ; M. le professeur Hervé Harant, membre non résidant ; M. Guy Dupré, correspondant.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jules Davé, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. l'abbé René André.

En l'absence du Secrétaire perpétuel, le secrétariat de la séance est assuré par le Président.

Ce dernier fait connaître qu'il a adressé les condoléances de l'Académie à M. Jules Davé, membre résidant qui a perdu son épouse. Il félicite Madame Carmen Déchery de sa promotion au grade d'officier dans l'ordre des Palmes aca-



démiques et souhaite un prompt rétablissement à M. André Bernardy qui a été victime d'un accident.

M. le bâtonnier Edgar Tailhades rend compte du dernier ouvrage de M. Camille Lignières : *Figures et thèmes hispaniques*, tome IV.

Il s'exprime ainsi :

Le quatrième tome d'*Essais hispaniques* dont notre excellent confrère et ami Camille Lignières a fait hommage à notre Académie a confirmé tous les mérites, si besoin était, que nous offraient les trois précédents. Et, ce fut pour moi, comme ce le sera pour vous, un régal savoureux que de lire ces pages alertes, lumineuses comme un ciel de Castille, qu'il a consacrées à de hautes figures d'Espagne, symboles du génie d'un peuple qui porta loin les valeurs d'une civilisation.

Ce que j'ai le plus admiré dans l'ouvrage à la fois lucide et dense de notre confrère, c'est la simplicité avec laquelle il a le don de présenter les thèmes sur lesquels il brode. Son érudition qui est grande n'est pas engoncée dans ce que je me permettrai d'appeler le fatras de l'ésotérisme. Tout est clair et le commentaire, sans aspérité rébarbative, est marqué d'une intelligente finesse qui réjouit notre esprit.

Les sujets abordés : *Le Cid et son destin*, lequel a voulu qu'il soit mêlé à l'histoire, à la légende et à la littérature ; *Le cardinal Cisneros*, brûlant de foi, et son épopée algérienne dont il eût souhaité qu'elle s'épanouit en une hispanité souveraine sur la terre d'Afrique ; *Cadalso*, le Montesquieu espagnol, dont l'œuvre est porteuse de cette substantifique moëlle dont parlait Rabelais et annonça la décadence dont allait souffrir notre voisine d'au-delà des Pyrénées ; ces sujets abordés ont été traités avec une exactitude d'historien, mais aussi avec la ferveur d'un fidèle amoureux de l'Espagne, ferveur qui donne au style de M. Camille Lignières la couleur vive d'une poésie du meilleur aloi.

*Picasso*, en sa période galicienne, briseur de conformisme et passionné d'indépendance, l'aragonais *Damian*, auteur de retables fameux, comme ceux du Pilar à Saragosse, de la cathédrale de Huesca, de San Miguel de los Na-



varros, du monastère de Poblet, où passe le reflet de la Renaissance italienne, sont évoqués avec un souci d'objectivité et de vérité qui n'a d'égal que celui de l'originalité.

L'universitaire de qualité et dont la carrière fut particulièrement riche se devait de se pencher sur *les problèmes de la culture et de la pédagogie* qui se sont posés, le long des siècles en Espagne. Du Moyen Age aux époques contemporaines il a, avec un très grand bonheur d'expression, défini les caractéristiques de l'université espagnole avec ses ombres et ses lumières, ses crises, ses sursauts et ses nobles aspirations. Deux figures de proue se détachent avec un saisissant relief de l'étude de M. Camille Lignières : celle de *Don Francisco Giner de los Rios* dont Madariaga, le hardi républicain, disait : « C'est le maître des maîtres », et *Joaquim Costa* qui fut un inlassable bâtisseur d'idées généreuses et justes qui, réalisées, auraient fait de l'Ecole et de son enseignement un admirable foyer d'émancipation et de libéralisme.

Le livre se termine par le récit d'un *beau voyage au travers de la terre de Galice* que notre confrère adressa à l'un des membres de notre Académie qui n'avait pu participer au périple organisé par le Cercle nimois d'études hispaniques.

Couleur, vie, enthousiasme, pittoresque, érudition s'y rencontrent pour notre enchantement de lecteur.

M. l'inspecteur Camille Lignières expose ensuite le sujet suivant : *Le mysticisme et les mystiques espagnols*.

Sujet difficile, en effet, car parler du mysticisme, c'est aborder le problème de la foi. Il n'y a rien de plus personnel que la foi, rien de moins communicable aux autres par le croyant, rien de moins perceptible aux autres en tant que réalité.

Si la science moderne a créé des instruments de mesure d'une infinie précision en ce qui concerne les phénomènes matériels, même quand ils se trouvent à des millions de kilomètres de nous, si elle a pu avoir une connaissance très poussée de l'intériorité de notre corps, par contre il n'en est



pas de même en ce qui concerne notre esprit. Malgré tous les progrès de la psychologie, de la psychanalyse, de toutes les sciences, médicales, paramédicales ou autres, nul savant n'est capable de déterminer avec une précision scientifique le degré de vérité ou de fausseté, d'amour ou de haine, de fourberie ou d'enthousiasme, d'un individu quelconque. Certes les manifestations extérieures de ces sentiments peuvent en faciliter une certaine approche, mais c'est tout. Quant à ce qu'il y a de plus intime dans l'être, ses pensées, ses rêves, ses projets, son amour pour les hommes ou son amour pour Dieu, c'est-à-dire sa foi, là encore, pas de mesure. Ce sont choses incommunicables. Il faut y croire sur parole ou s'y refuser...

Les confesseurs de sainte Thérèse ne croyaient pas à la vérité de ses effusions divines, de son intime commerce avec Dieu. Ils n'ajoutaient pas foi à ses visions. Ils doutaient de leur nature... Alors, ils demandent à la sainte d'écrire l'histoire de sa vie pour qu'elle soit à nouveau confrontée avec la réalité — ou non — de ses visions. Le livre ne sera publié que bien des années après sa mort tant le doute était grand. N'insistons pas...

Les aveugles ne voient pas ; faut-il nier le soleil ? Les sourds n'entendent pas ; faut-il nier la musique ? D'autres sont allergiques aux vers ou à l'algèbre ; faut-il nier la poésie ou les mathématiques. D'autres ne sont pas croyants ; faut-il nier la foi ? A chacun de répondre. A chacun sa vérité.

Ces quelques mots n'avaient d'autre ambition que de le dire.

Après ce préambule, l'orateur tente de définir le sens de l'expérience mystique, expérience par laquelle le croyant peut s'unir à Dieu par la contemplation et l'extase. Le philosophe russe Berdiaeff unit le mot mystique au mot mystère, l'expérience religieuse naissant par le contact immédiat et vivant avec le mystère dernier, celui de Dieu. Cette possession de la divinité n'est pas immédiate mais progressive. Elle se prépare par l'ascétisme. Un ascétisme qui ne doit pas être une séparation complète du monde, mais qui, s'il arrive à l'union avec Dieu, doit permettre au mystique



de parvenir, au delà de l'extase, au stade de l'action. Les grands mystiques, sainte Thérèse en particulier, ont été dévorés par l'action.

L'orateur, analysant le caractère de l'Espagnol, en arrive à parler de son esprit religieux et passionné. Il en donne les motivations historiques et géographiques. Il en décrit les modes d'expression : grandes cathédrales, manifestations à l'extérieur, processions de la Semaine Sainte, pèlerinage, etc. Il en souligne le caractère réaliste dans les sculptures des « pasos » (chants de la Semaine Sainte, Christ dégoûtant de sang par ses blessures, Vierge martyrisée matériellement par les poignards qui se fichent dans son cœur...), ou encore dans les écrits des mystiques qui expriment l'amour divin et leur union avec Dieu dans les mêmes termes sensuels de l'amour charnel. Tel sonnet attribué à sainte Thérèse, tel poème de saint Jean de la Croix ont la même expression verbale que le magnifique poème d'amour du *Cantique des Cantiques* de la Bible.

Parmi les mystiques espagnols qu'on peut sans exagération appeler les géants de la foi, sainte Thérèse est sans nul doute la plus grande.

Malgré les périodes de sa jeunesse où elle essaye d'aller de la vie spirituelle avec ses douceurs, à la vie du siècle avec ses plaisirs, elle finit par être vaincue par Dieu : elle eut une vision du Christ qui se produisit alors qu'elle approchait de la quarantaine. Désormais son existence ne sera plus qu'une ascension continue vers Dieu.

Alors que dans sa première vie elle pratiquait seulement l'oraison mentale et qu'elle était plus contemplative qu'active, elle s'élèvera jusqu'à l'oraison surnaturelle de quiétude et atteindra Dieu, la source même de l'action. Période d'une intense activité pour mener à bien la réforme du Carmel et fonder sans trêve des couvents de Carmélites à travers l'Espagne.

Quand on étudie la vie et l'œuvre de sainte Thérèse, on ne peut qu'être frappé par la sagesse, le naturel, le bon sens et l'humilité de cette femme de Dieu qui, malgré la sainteté de sa vie, fut en butte aux rigueurs de l'Inquisition.



Saint Jean de la Croix, le docteur extatique, fut le coadjuteur de sainte Thérèse dans l'œuvre de la réforme du Carmel. La sainte marquait toujours pour lui une singulière dilection. Il fit pour les couvents d'hommes ce qu'elle avait fait pour les couvents de femmes. Mais cette réforme du Carmel lui valut bien des inimitiés de la part des Carmes mitigés qui n'acceptaient pas le nouveau règlement et allèrent jusqu'à emprisonner saint Jean de la Croix durant plusieurs années. De son côté l'Inquisition poursuivit plusieurs de ses œuvres, n'autorisant par exemple la publication de son *Cantique spirituel* que vingt-sept ans après sa mort. Sans doute ses poèmes comme *La montée au Mont Carmel* demeureraient-ils, dans leur symbolique mystique, aux extrêmes limites de la clarté, et par conséquent suspects.

Dans ses œuvres, Jean de la Croix s'est pénétré de l'essence mystique du *Cantique de Salomon* et, comme l'auteur biblique, il réalise l'abstraction en la transformant en sentiment. Sa poésie emprunte au vocabulaire de l'amour charnel pour exprimer les ardeurs spirituelles de l'amour divin. Malgré l'obscurité que garde sa symbolique aux yeux de certains lecteurs, Jean de la Croix n'en reste pas moins un des meilleurs poètes religieux du XVI<sup>e</sup> siècle. Tout comme Fray Luis de Leon, dont les œuvres mystiques, dans une expression poétique remarquable, ont la perfection des chefs-d'œuvre.

Poète, théologien et grand humaniste, Fray Luis de Leon fut traducteur émérite de la Bible. Ses connaissances d'hébraïsant et d'helléniste ne lui permettaient pas de respecter la *Vulgate* que le Concile de Trente avait déclarée « inspirée du Saint Esprit et en rien inférieure aux originaux hébreux et grecs ». De ce fait il fut poursuivi par l'Inquisition et emprisonné pendant plus de quatre ans.

Les œuvres lyriques de Fray Luis de Leon séduisent par leur musicalité remarquable et leur grande élévation de pensée. Dans son œuvre capitale en prose : *Les noms du Christ*, il expose maints thèmes mystiques avec le même sens poétique et le même lyrisme serein.

Constatons que les trois mystiques dont on vient de par-



ler ont eu, tous trois, maille à partir avec l'Inquisition. Rien d'étonnant si l'on y réfléchit. Leur commerce avec Dieu dont ils reçoivent directement les ordres, leur permet d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, plutôt même qu'à leurs directeurs de conscience. Leur vie intérieure a pour eux plus de valeur que le rite et le dogme.

C'est peut-être pourquoi le mysticisme a suscité bien des critiques.

Certains lui font le reproche déjà adressé au *Cantique des Cantiques de la Bible*, c'est-à-dire le caractère sensuel d'un érotisme transposé en langage religieux.

D'autres n'acceptent pas toutes les rigueurs de l'ascèse, chemin de l'expérience mystique, car elles font tourner le dos de l'ascète à la vie et au monde alors que l'amour des hommes, leurs frères, devrait les y rattacher.

Par ailleurs le mystique n'a-t-il pas tendance à ne voir que lui avec Dieu, lui en Dieu, et Dieu en lui ? Ne semble-t-il pas se complaire dans les états mystiques que pour lui seul, pour lui surtout ? Cet égoïsme lui fait oublier les autres, semblable à cet « égoïsme à deux » dont on a parfois qualifié l'union humaine.

Sans doute pourrait-on faire d'autres réserves, d'autres critiques. Laissons ce soin aux théologiens et aux philosophes.

Et reconnaissons les enseignements que les mystiques donnent aux chrétiens par le soin constant de leur vie religieuse, par leur retour à l'Évangile, leur seul recours, pour l'instauration de la prière personnelle et non stéréotypée, mécanisée et répétée à l'infini, par la discipline qu'ils savent s'imposer pour arriver à la contemplation et à l'union avec Dieu.

Sainte Thérèse parlait de la folie de l'amour divin, comme saint Paul parlait de la folie de la Croix, folie qui doit orienter le chrétien vers l'action et l'amour des hommes. « Amour pour Dieu, amour pour l'homme » dit Berdiaeff qui, voyant le matérialisme de notre époque, préconise la nécessité d'entrer dans une nouvelle spiritualité. « Il n'y a plus de place désormais dans le monde pour un christianisme ex-



térieur. La vie spirituelle et mystique constitue précisément le chemin à suivre. »

Et M. Lignières estime que c'est la grande leçon que les mystiques donnent aux chrétiens de nos jours.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.



### SEANCE DU 17 MARS 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, M. Henri Arnaud, M. Paul Blanc, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. le Dr Jean Paradis, M. Jules Davé, M. Jean Roger, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Henri Depasse, avenue Hoften Berg, 123, 1200 Bruxelles, nous a demandé une documentation sur Albin et Alfred



Rieu de Montvaillant. M. André Bernardy lui a répondu que Albin Rieu de Montvaillant, alors qu'il habitait Anduze ainsi que le château de Montvaillant entre Lassalle et Saint-Jean-du-Gard, avait été élu membre non résidant de l'Académie en 1879. Etant ensuite venu habiter Nîmes, il en devint membre résidant le 23 novembre 1881 et décéda en 1895. Les archives de l'Académie ne possèdent rien sur Alfred Rieu de Montvaillant.

M. le Maire de Vauvert nous a demandé de lui envoyer la liste des ouvrages concernant Vauvert qui se trouvent dans notre bibliothèque. Il lui a été répondu que les chercheurs intéressés ainsi que la *Société des Amis de l'histoire de Vauvert* étaient autorisés à venir sur place consulter notre fichier.

L'Académie a reçu en hommage :

Jacquet et Cestin, *Beaucaire*, Beaucaire, 1978.

Charles Delormeau, *Répertoire des Archives communales de Saint-Jean-du-Gard*, Nîmes, 1977.

Lina Malbos, *Etude sur la famille féodale d'Anduze et de Sauve du milieu du X<sup>e</sup> siècle au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle*, dactylographié, Anduze, 1977.

M. l'abbé René André, membre non résidant, devenu en octobre 1977 membre résidant surnuméraire par suite de sa domiciliation à Nîmes est, du fait du récent décès du chanoine René Thibon, devenu le successeur de ce très regretté confrère.

M. Joachim Durand procède à son installation, et lui souhaite la bienvenue dans ce fauteuil.

Monsieur l'Abbé,

Comme moi, vous êtes cévenol et fils de mineur. De plus, votre grand-père a pendant quelque temps, dans la deuxième partie du précédent siècle, exercé le métier de forgeron dans ma commune natale de Laval-Pradel, près de La Grand'Combe.

C'est dire le plaisir qui est le mien de procéder aujour-



d'hui à votre installation officielle dans notre Compagnie.

Vous êtes né, le 14 mars 1903, dans le département du Gard, à Saint-Victor-de-Malcap, près de Saint-Ambroix.

Votre père, blessé à la mine, s'était reconverti dans l'agriculture. Il était locataire d'une petite ferme. Ce n'était pas l'abondance mais chacun y mettait du sien et personne ne se plaignait.

Pendant vos premières années, vous avez donc mené la vie d'un petit paysan, aidant du mieux possible à ramasser les noix, les châtaignes, à manipuler l'aiguillon quand les bœufs étaient au labour.

Vos parents avaient eu, avant vous, cinq enfants. Quatre étaient morts, en bas-âge, avant votre naissance. Le cinquième mourut, également en bas-âge, après votre venue au monde. Le septième enfant, une fille, que l'on prénomma Marie-Louise vit encore, en votre compagnie.

Ayant des facilités pour apprendre, ayant le goût de l'étude, vous le faites comprendre à votre père, après avoir suivi les cours de l'école laïque de votre village. Votre brave homme de père n'ose pas vous contrarier : « Vole bé t'envouya à l'escolo, mai volé que travaillés », vous dit-il dans son parler languedocien (« Je veux bien t'envoyer à l'école, mais je veux que tu travailles »).

On vous met à Saint-Ambroix, chez les Frères maristes. Faute de professeurs dans cette dernière localité, on vous envoie à Largentière, dans une institution religieuse identique. Vos études primaires supérieures sont sanctionnées par le Brevet élémentaire, que vous passez à Marseille. C'est le premier déplacement important que vous effectuez.

C'est à ce moment qu'on vous offre une place d'instituteur dans une école religieuse à Ganges, dans l'Hérault. Vous y restez dix ans et vous enseignez des élèves de six à douze ans. Ayant des dispositions pour la musique vous l'enseignez, en sus des autres matières, et vous organisez de nombreuses séances artistiques.

Un de vos collègues d'enseignement vous initie à la langue espagnole, un autre à la langue anglaise. Peu doué pour les mathématiques, vous vous intéressez surtout à l'histoire



et à la littérature. Vous lisez attentivement le *Dictionnaire de littérature* de Vapereau, vous prenez des notes qui remplissent sept gros cahiers. Vous vous formez, en quelque sorte, par un gros effort personnel.

Avec le curé de Ganges, vous vous initiez au latin. Et c'est à ce moment que vous décidez d'entrer au Séminaire de Nîmes, où vous restez de 1929 à 1935.

A votre sortie du Séminaire, vous êtes nommé vicaire à Sumène. Pendant trois ans, vous vous occupez, notamment, des jeunes catholiques et vous en conduisez, en 1937, un certain nombre à l'Exposition internationale de Paris pour qu'ils assistent à cette occasion à un congrès de la J.O.C. (Jeunesse ouvrière catholique). A Sumène, vous fréquentez surtout les petites gens, les « gens des mas », avec qui vous aimez parler languedocien.

En 1938, vous êtes nommé curé à Aulas. Vous avez, dans vos attributions quatre communes, ayant chacune à sa tête un maire protestant. C'est là, m'avez-vous dit, pendant cette période, en plein centre des Cévennes, que vous avez appris beaucoup de choses sur les protestants, que vous avez toujours estimés et avec qui vous avez toujours eu les meilleurs rapports. Témoin votre longue amitié avec un M. Teissier du Cros, ancien magistrat, homme de grande culture, qui vous a appris à connaître les belles figures du protestantisme.

C'est à ce moment de votre séjour près du Vigan que vous êtes mis en rapport avec un réfugié espagnol, ancien fonctionnaire de l'Administration des Postes dans son pays. Il vous aide à vous perfectionner dans la langue espagnole. Sous la direction de ce réfugié espagnol, vous traduisez, dans la langue de Cervantès, *Le voyage autour de ma chambre*, de Xavier de Maistre.

En 1942, la revue ascétique et mystique *La Vie Spirituelle* décide de consacrer un de ses cahiers bi-mensuels à saint Jean de la Croix, docteur de l'Eglise, né en Castille en 1542. Vous demandez à votre ami espagnol d'écrire un article sur ce grand mystique, qui fut à la fois un savant et un saint. L'article en question ne vous ayant pas plu, vous en



rédigez un autre de quinze pages que *La Vie Spirituelle* publie dans son cahier de juillet-août 1942. Cet article, intitulé : *Le Message de saint Jean de la Croix aux Hommes de notre temps*, vous vaut les compliments d'un grand nombre de curés du Gard, et ce n'est que justice, car il est d'une grande qualité. « En écrivant cet article — m'avez-vous confié — j'ai senti s'éveiller en moi le don d'écrivain. »

C'est pendant votre séjour de cinq ans à Aulas que, grâce à la bienveillance d'un prêtre, retiré au Vigan après avoir enseigné au petit Séminaire de Beaucaire, vous apprenez le grec.

En 1943, vous êtes nommé à Calvisson, où vous resterez pendant vingt-six ans.

Dans le numéro de juin 1947 de *La Vie Spirituelle* vous rendez compte d'un ouvrage de M. Henri Guiter sur un des livres du religieux espagnol Raymond Lulle : *Le livre d'Ave Maria*.

J'indique, au passage, que vous avez été, pendant plus de quinze ans, « lecteur » pour des maisons d'éditions catholiques. « Sur dix ouvrages que je recevais, m'avez-vous précisé, un seul était acceptable ». J'en déduis que vous deviez être particulièrement exigeant.

C'est pendant votre séjour à Calvisson que vous vous êtes rendu compte que les méthodes utilisées pour enseigner le catéchisme aux jeunes enfants n'étaient peut-être pas absolument satisfaisantes. Vous avez donc rédigé, avec la collaboration de votre sœur, une nouvelle méthode, éditée en 1958 dans la collection *L'Ecole et la Famille*, par les Editions Robert, 28, rue du Bon Pasteur, à Lyon, sous forme de cahiers comportant des illustrations. Deux cahiers ont ainsi vu le jour : l'un, pour les enfants de quatre à six ans, intitulé : *Vers notre Père du Ciel* et l'autre, pour les enfants de six à huit ans, intitulé : *Avec Jésus vers le Père*. Ces cahiers ont été traduits en espagnol.

La parfaite connaissance de la langue espagnole vous a amené à faire de nombreux voyages outre-Pyrénées. Au cours d'un de ces voyages, vous avez fait en espagnol, à



Saragosse, une conférence devant une nombreuse assistance. L'Evêque de la ville était présent.

Vous étant familiarisé, pendant quelques années, avec la langue allemande, vous avez traduit un ouvrage écrit dans cette langue. L'auteur était M. Burgardmeir, professeur à l'Université de Munster et l'ouvrage avait pour titre : *Dieu est le ciel dans le monde psychologique de la jeunesse*.

A l'occasion du bi-centenaire de la naissance de Florian, vous avez fait paraître le 10 novembre 1955, dans *Les Cahiers de l'Educateur* un excellent article, d'une dizaine de pages, sur *La religion de Florian*.

Un notable de Calvisson vous ayant demandé de faire une étude sur le passé de la localité, vous préférez choisir un sujet plus limité. Et c'est ainsi que vous publiez en 1961, sous la forme d'une plaquette d'une vingtaine de pages, une très brillante étude sur *Guillaume de Nogaret, seigneur de la Vaunage et de Calvisson*.

J'ai lu, avec intérêt et profit, votre travail, dont les caractéristiques sont les suivantes : clarté, richesse de documentation, objectivité.

Ce n'est pas une étude de la personnalité de l'intéressé que vous avez eue en vue. D'ailleurs, comme l'a précisé M. Joseph Calmette, auteur qui a publié en 1946 un livre important sur *Le monde féodal*, la personnalité elle-même de Nogaret a toujours intrigué les historiens et les intrigue encore.

Vous n'avez pas cherché non plus à expliciter le rôle qu'il a joué dans notre histoire. Votre effort a consisté (je cite) : « ... à voir comment ce Languedocien, né à Saint-Félix-de-Caraman, près de Toulouse, aux environs de 1260, fut amené à s'installer dans cette partie du Languedoc où se trouvent, près de Nimes, Calvisson et la Vaunage ».

Vous inspirant de l'intéressante étude de M. Louis Thomas, maître de Conférences à la faculté des Lettres de Montpellier, étude s'appuyant sur les archives du château de Marsillargues, dépôt de famille des Nogaret, vous avez établi, avec toutes les explications de détail nécessaires, dans lesquelles je me garderai bien d'entrer, la liste de tou-



tes les acquisitions immobilières réalisées par Guillaume de Nogaret pendant deux décennies (exactement de 1291 à 1311) : maison à Montpellier, terres aux environs de Marsillargues, mas de Tamarlet et ses dépendances (Tamarlet est situé à cinq kilomètres au sud de Marsillargues), terres de la baronnie de Lunel, château de Calvisson et terres de la Vaunage, etc.

Certes, le jurisconsulte, professeur de droit qu'était Guillaume de Nogaret (dont le nom apparaît pour la première fois le 19 juin 1287, en qualité de témoin, dans un acte par lequel le roi de Majorque confirme les privilèges de la ville de Montpellier) jouissait d'une certaine aisance.

Mais tous ceux qui ont étudié son cas s'accordent sur le point suivant : tout en gérant, pendant un quart de siècle, les intérêts des autres, il n'a jamais négligé le soin de sa propre fortune.

Juge-mage de la sénéchaussée de Beaucaire en 1293, après avoir rendu service à Philippe le Bel dans un litige opposant l'évêque de Maguelonne et les consuls de Montpellier, membre du Parlement et du Conseil du roi en 1298, garde du sceau royal en 1307, Guillaume de Nogaret doit, pour une large part, à la faveur royale les possibilités d'agrandissement de sa fortune immobilière et même de sa fortune mobilière, surtout après l'affaire d'Anagni : enlèvement manqué du pape Boniface VIII, en 1303. Guillaume de Nogaret avait rendu à Philippe le Bel un grand service en se faisant lui-même l'accusateur de Boniface VIII et en allant en Italie se saisir de la personne du pape.

Hardi, habile, Guillaume de Nogaret, souligne Ernest Renan, est un de ces légistes « qui ont contribué au moins autant que les hommes d'armes à construire l'unité française et à fonder la puissance de la royauté ».

Mais il est vraisemblable que ce farouche dévoué à l'absolutisme royal, que cet ennemi acharné de la papauté, était aussi un homme rusé, dénué de scrupules et peu sentimental.

Il s'est agi certainement d'un propriétaire terrien plus soucieux de ses droits que proche du peuple vivant sur ses terres.



Vous avez eu raison, Monsieur l'Abbé, d'appliquer presque à la lettre à Guillaume de Nogaret les lignes suivantes concernant Trimalcion, ce riche propriétaire foncier que Pétrone a campé de façon pittoresque dans son *Satiricon* : « Trimalcion, je cite Pétrone, a pris désormais la mentalité du propriétaire foncier. Il ne pense que par superficies... Il voudrait contrôler la vie d'une région entière ; quand il promène ses regards sur les champs, il veut ne voir que sa terre et rien d'autre. Il parle sans cesse de s'arrondir ».

Votre étude sur le premier seigneur de Calvisson, annobli en qualité de « chevalier ès lois », mort à Paris en avril 1313, alors qu'il remplissait les fonctions de Chancelier auprès du roi Philippe le Bel (la seigneurie de Guillaume de Nogaret sera transformée, par la suite en « baronnie », puis en « marquisat » et durera jusqu'à la Révolution française), votre étude dis-je, Monsieur l'Abbé, est une des meilleures qui aient été consacrées à cet éminent homme de loi ; elle vous fait le plus grand honneur et justifierait, à elle seule, votre présence parmi nous ce soir.

En mai 1963, est éditée chez Lethiellieux, 10, rue Cassette, à Paris VI<sup>e</sup>, votre traduction d'un livre de deux cent vingt pages : *La Paroisse Communauté Eucharistique* du professeur espagnol de Théologie Casiano Floristan.

Vos connaissances en langue portugaise vous ont permis de traduire une étude de seize pages d'un professeur de théologie au Brésil, Jaime Snoek, étude intitulée *Tiers monde, Révolution et Christianisme*. Cette traduction est parue dans le numéro 15 de 1965 de la Revue Internationale de Théologie *Concilium*.

En 1969, vous vous retirez du saint ministère et vous vous installez à Marguerittes.

En 1972, les académiciens nimois vous élisent en qualité de correspondant.

Le 5 avril 1973, vous faites à l'Académie de Nîmes, une communication sur le savant qu'était l'abbé Boissier de Sauvages.

Cet Alésien, né en 1710, après des études théologiques à la Sorbonne, professa la philosophie au lycée d'Alais et



commença à s'adonner à des expériences de physique, à des recherches minéralogiques et sur les maladies des vers à soie.

Après nous avoir rappelé que Boissier de Sauvages fut un des collaborateurs de Diderot pour *L'Encyclopédie*, vous vous êtes longuement étendu, et vous avez eu raison, sur son livre le plus important : *Le dictionnaire languedocien-français*, publié à Nîmes en 1785 et plusieurs fois réimprimé.

Tableau assez complet des termes de nos provinces méridionales, cet ouvrage est un monument élevé à la gloire de la langue romane.

Ordonné prêtre à l'âge de soixante ans, Boissier de Sauvages mourut fin 1795, léguant tous ses biens à l'hospice d'Alais.

C'est de notre célèbre compatriote gardois Antoine de Rivarol que vous parlez aux académiciens nimois le 11 octobre 1974. Vous avez admirablement su faire ressortir la qualité maîtresse de cet écrivain : son amour du langage, du beau langage.

Des différents écrits du fils de l'aubergiste de Bagnols-sur-Cèze, vous avez surtout retenu et analysé celui qui, d'emblée, l'a rendu célèbre : son *Discours sur l'universalité de la langue française*, où « les formules heureuses comblent l'esprit » et où la qualité dominante de notre langue est résumée dans cette formule lumineuse : « Ce qui n'est pas clair n'est pas français ».

Conservateur, Rivarol opta pour la Cour, dès le début de la Révolution française et exposa pendant quelques temps, d'une façon étincelante, ses vues politiques dans *Le Journal politique national* et dans *Les Actes des Apôtres*.

Sa situation à Paris étant devenue intenable, il émigra et, après un court séjour à Londres, à Bruxelles et à Hambourg, il se fixa à Berlin, où il mourut en avril 1801, à quarante-sept ans.

Ses dernières années furent occupées par la rédaction d'un *Nouveau dictionnaire de la langue française*, dont il ne put rédiger que le *Prospectus* et le *Discours préliminaire*.

Comme vous l'avez très bien indiqué, Monsieur l'Abbé,



tout au long de votre captivante communication, la pureté de la langue française a été le souci constant de Rivarol.

Le 10 janvier 1975, vous nous faites ici, dans cette salle, le compte rendu du *La Fayette* de notre très distingué confrère le duc de Castries.

La Fayette, ce pionnier de la liberté dans l'insurrection des colonies anglaises d'Amérique et de la liberté de conscience pour les protestants du Midi de la France, aux côtés de Malesherbes et de Rabaut-Saint-Etienne, La Fayette, ce pionnier de la justice fustigeant en 1787 à l'Assemblée des notables les fermiers généraux s'enrichissant aux dépens du peuple, La Fayette, enfin, pionnier de la générosité, faisant à ses frais la guerre d'Amérique et n'hésitant pas à ouvrir ses greniers à des paysans affamés et à ouvrir un établissement pour accueillir d'anciens esclaves noirs qu'il avait achetés.

Vous avez su, en des touches pleines de finesse, mettre en évidence la très captivante présentation, par son arrière-petit-neveu, de ce personnage dont l'attitude, pendant la Révolution française, est légendaire : député de la noblesse rejoignant le tiers état pour former avec d'autres nobles libéraux le parti patriote, commandant de la garde nationale, à la fois protecteur du roi et porte-parole de la nation lors des journées des 5 et 6 octobre.

L'opinion formulée sur lui par le marquis du Chastellet : « Un homme honnête et de mérite, quoique ce ne soit pas un grand homme » doit être considérée comme équitable.

En 1976, année pendant laquelle vous êtes élu membre non résidant de l'Académie de Nîmes, vous écrivez, en collaboration avec Jean-Marc Roger, une importante étude de trente pages sur *L'impact de la guerre de cent ans sur un village de la Vauvage : La construction d'un fort et de murailles à Congénies (1367)*. Cette étude a paru dans le numéro 3 de septembre 1976 de la revue *Congénies en Vauvage*.

Le 18 mars 1977, vous avez, ici même, excellemment fait ressortir la « verdure » et le « mordant » des différentes études littéraires ou religieuses qui composent l'ouvrage intitulé *Littérature à l'emporte-pièce (8<sup>e</sup> série)* de notre



confrère M. Jacques Vier, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes.

Un mois après (exactement le 15 avril 1977) vous nous avez présenté, d'une manière agréable, une étude de Mme Durand-Tullou, correspondante, sur *L'élevage du porc et la charcuterie dans la zone montagneuse du Gard au début du XX<sup>e</sup> siècle* et une étude de M. Jean-Maurice Rieu, relative à *l'ancien château d'Allègre*, localité que vous connaissez bien, puisqu'elle est peu éloignée de Saint-Ambroix.

Le 29 avril 1977, vous avez charmé vos confrères de l'Académie de Nîmes en leur parlant de ce personnage hors du commun qui vécut au XIII<sup>e</sup> siècle : le bienheureux *Raymond Lulle*, éducateur religieux espagnol de grande classe, ami de notre Languedoc, auteur d'un grand nombre d'ouvrages.

Nous nous sommes rendus compte, en vous écoutant ce jour-là, que vous aviez pour ce maître, pourvu de tous les dons pédagogiques, une véritable admiration. Il vous a profondément marqué et on constate, entre vous deux, de nombreux points communs : idéal élevé, goût de la discipline, naturel communicatif, clarté dans l'exposition, souci d'essayer de comprendre le prochain, respect des métiers manuels.

Spécialiste en quelque sorte, dans notre Académie, des écrits de notre très distingué confrère le duc de Castries, vous nous avez entretenus récemment — il y a de cela, si ma mémoire est fidèle, environ deux mois — du dernier ouvrage de cet historien, intitulé *Papiers de famille*.

Avec votre conscience habituelle, vous avez d'une très heureuse façon, attiré notre attention sur tout ce qu'il y a d'essentiel et d'intéressant dans ce livre. Personnages hors-série de cette famille de Castries : au XVII<sup>e</sup> siècle, le marquis René-Gaspard de Castries, lieutenant général au Gouvernement de Languedoc, le restaurateur du château de Castries ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, Mgr de Castries, archevêque d'Albi et le personnage le plus prestigieux de la famille Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, quatrième marquis de Castries, maréchal de France, ministre de la Marine de



Louis XVI ; au XIX<sup>e</sup> siècle, enfin, Elisabeth de Castries, épouse du maréchal de Mac Mahon.

Vous n'avez pas manqué de faire remarquer que, dans la deuxième partie de son très utile ouvrage, le duc de Castries avait rassemblé des documents d'un grand intérêt, qu'il s'agisse de livres de comptes, de journaux de bord tenus par des officiers de marine, de l'émouvant testament de la vicomtesse de Noailles, l'épouse « du héros de la nuit du 4 août », d'un écrit de Charles de Foucauld, de lettres du maréchal Lyautey ou encore de notes économiques ou sociales relatives au comté d'Alais, aux mines de La Grand'Combe, auxquelles m'attachent tant de liens personnels.

Pendant les quelques années passées à Marguerittes, vous vous êtes attelé à une lourde tâche : écrire une monographie très complète de cette localité.

J'ai feuilleté les deux premiers tiers de cette étude énorme, deux premiers tiers qui ont été rédigés. Malheureusement — m'avez-vous laissé entendre — le dernier tiers ne le sera peut-être jamais. Ce serait extrêmement regrettable. Personnellement, je souhaite qu'un tel travail n'ait pas été fait en vain. Puisse, un jour, un enseignant ou un étudiant le terminer et en faire, par exemple, une thèse de Doctorat de troisième cycle ! Vous pourriez en tout cas, Monsieur l'Abbé, en extraire la matière de deux ou trois communications pour notre Académie. Nos confrères apprécieraient ainsi le sérieux avec lequel vous avez accumulé les matériaux nécessaires.

Vous avez également l'intention de publier un livre que vous intituleriez *Figures et Aspects du Languedoc* et qui comprendrait, en sus de vos trois études susvisées sur Guillaume de Nogaret, Boissier de Sauvages et Rivarol, deux autres études, l'une sur Florian, l'autre sur l'abbé Favre, de Sommières, ainsi que des comptes rendus d'ouvrages ou des *Notes* que vous avez prises sur les sujets suivants : *Sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle à travers le Languedoc*, *Les paysans du Languedoc, d'après Emmanuel Leroy-Ladurie*, *La prise de la Bastille et le Languedoc*, *La*



*littérature occitane dans son histoire, d'après Robert Lafont et Christian Anatole.*

Pendant toute votre vie, Monsieur l'Abbé, vous avez beaucoup travaillé intellectuellement, ce qui est très méritoire. J'en suis heureux pour vous, car l'étude procure de grandes satisfactions.

Vous possédez, au plus haut point, la vertu dominante de la race cévenole : l'ardeur au travail. Vous étudiez tous les sujets auxquels vous vous intéressez avec le soin le plus scrupuleux, ne ménageant ni votre temps ni votre fatigue. Vous êtes de ces laborieux qui honorent les Académies et je vais vous faire, Monsieur l'Abbé, une confiance : nous attendons encore beaucoup de vous.

Je mets un terme à mon propos, peut-être un peu long.

Il est un domaine que je n'ai pas abordé, car il n'est pas de ma compétence : la manière dont vous avez exercé votre saint ministère. On voudra bien m'en excuser.

Je vous redis en terminant, Monsieur l'Abbé, ma joie de procéder aujourd'hui à votre installation officielle parmi nous. Désormais, considérez-vous entièrement des nôtres, et je vous donne, sans plus tarder, la parole, pour prononcer l'éloge du regretté chanoine René Thibon, ce distingué professeur de mathématiques, dont, au passage, je salue la mémoire et qui a laissé parmi nous un très bon souvenir.

M. l'abbé René André remercie.

Monsieur le Président,  
Mademoiselle, Messieurs,

On raconte qu'Olivier Patru, avocat parisien du XVII<sup>e</sup> siècle, fit, lors de sa réception à l'Académie française, en 1640, un discours de remerciement qui plut tellement à l'illustre Compagnie que celle-ci en établit l'usage. A cette coutume, que l'Académie de Nîmes a également adoptée, je dois donc me soumettre et je le fais volontiers, en vous avertissant toutefois que, n'ayant pas eu l'avantage, au cours de mes études scolaires, d'accéder à la classe de rhétorique, je ne saurais imiter que de loin l'éloquent Patru.



Ne vous étonnez donc pas de ma confusion à me voir désigné comme membre d'une compagnie où brillent la culture, l'érudition, le goût du beau langage. Votre choix ne peut se justifier que par votre indulgence, et mes remerciements n'en sont que plus vifs et plus sincères. Je manifeste aussi ma gratitude à M. le Président, qui m'a couvert de compliments, alors que mes humbles travaux ne sauraient les justifier.

Je ne dois pas me contenter toutefois de vous témoigner ma reconnaissance. J'ai une tâche à remplir, non moins importante : celle de prononcer l'éloge de mon prédécesseur, M. le chanoine René Thibon.

C'était un vrai Nimois. Il naquit le 18 novembre 1893 sur les pentes mêmes de la colline qui porte la Tourmagne, sur le mont Excelsus, plus précisément vers le milieu ou le haut de la rue d'Albenas, c'est-à-dire à environ une centaine de mètres de mon habitation actuelle.

C'est à l'école enfantine de la rue Nerva qu'il apprend l'alphabet et reçoit les premières notions de calcul.

De sept à douze ans, il se rend chaque jour à l'école des Frères de la rue de la Poudrière, et il la quitte après l'obtention de son Certificat d'Etudes Primaires.

En octobre 1905 il entre au collège Saint-Stanislas pour en sortir en juillet 1912 bachelier de Philosophie.

La même année, à l'âge de dix-neuf ans, il entre au Grand Séminaire. Vient la première guerre mondiale, mais il est réformé pour déficience de la vue. Il peut ainsi poursuivre ses études théologiques, et il est ordonné prêtre le 23 décembre 1916. Mais déjà, le 1<sup>er</sup> octobre de cette même année, il avait été nommé professeur à Saint-Stanislas.

Tout en continuant à enseigner dans cet établissement, il devient, en 1920, aumônier auxiliaire et professeur de philosophie au Cours Fénelon de Jeunes Filles sous la direction du vicaire général Delfour.

Mais là ne se bornent pas ses activités. Durant les années 1920-1921, il suit à la Faculté des Sciences de Montpellier les cours de mathématiques du professeur Humbert,



sous la direction duquel il prépare la licence de mathématiques.

Promu au deuxième grade universitaire, il va être professeur de mathématiques pendant près d'un demi-siècle. Ses élèves sont unanimes à célébrer la parfaite connaissance qu'il avait de cette discipline ainsi que la clarté de ses démonstrations. Sa classe, oserons-nous dire, était, à ce niveau d'enseignement et de cette manière, un magnifique hommage rendu à « la plus belle des sciences », pour reprendre l'expression utilisée par M. André Nadal lors de la réception de M. le chanoine Thibon.

Il est nommé doyen honoraire le 28 octobre 1945, puis, le 22 septembre 1946, supérieur du collège Saint-Stanislas. Il remplit cette tâche difficile avec une haute conscience de ses responsabilités, tant il était homme de devoir.

Homme de foi également, et de foi aussi stricte que vécue à plein, comme en témoignent ceux qui l'ont bien connu.

Homme ami du labeur aussi. Levé tous les jours à cinq heures du matin, la lumière ne s'éteignait dans son bureau que vers onze heures du soir. Par ce travail acharné, « ce pauvre prof de maths », ainsi qu'il se qualifiait humblement lui-même dans son discours de remerciement à l'Académie, avait atteint un haut degré de culture, que l'on voit se manifester brillamment dans le même discours, tout pétillant d'esprit dans la première partie, et aussi plein de finesse que d'érudition dans la deuxième partie, consacrée à faire l'éloge de son prédécesseur, le bon et savant chanoine Cantaloube.

Et c'est la raison pour laquelle vous l'aviez jugé digne d'être membre de cette Académie. Nous ne pouvons que regretter sa disparition, et rendre hommage à cet homme de devoir, de grande foi, de haute science et de vaste culture que fut M. le chanoine René Thibon.

Messieurs, que peut valoir, au regard de la grande culture de ces deux prêtres : M. le chanoine Thibon et M. le chanoine Cantaloube, sans parler de celle des membres de cette Académie, la pauvre instruction — en grande partie



autodidactique — de celui qui vous parle ? Elle est tributaire de ses origines.

Dans mon village natal des environs d'Alès, Saint-Victor-de-Malcap, tout le monde, ou presque, parlait alors « patois ». La culture française était ressentie comme quelque chose d'étranger, comme une importation venant surtout de l'école. « On monologuait à l'école en français, à l'église en latin, on dialoguait en occitan dans le village », comme l'écrit Aimé Serre dans son livre : *Bogres d'Ases !* exprimant ainsi avec un réalisme à la fois pittoresque et tragique la profonde discordance existant entre deux cultures en milieu rural languedocien au début de ce siècle. C'est d'ailleurs là tout le thème de cet ouvrage : le combat, à armes inégales, entre une façon de vivre rurale, avec sa langue, ses techniques, ses réjouissances d'une part et, d'autre part, le « monde moderne » symbolisé par l'école et l'instituteur.

Remarquons, avant d'aller plus avant, que le problème de la langue — l'occitan face au français — problème dont la solution peut être trouvée dans le bilinguisme, n'est pas ici le moins important. Les bienfaits du bilinguisme sont prônés aujourd'hui de divers côtés, on le sait. Déjà pourtant, dès 1807, un des membres de cette Académie, M. Trélis, secrétaire perpétuel, avait montré l'utilité qu'il y a pour les hommes à savoir plus d'une langue : « A raison, disait-il, de l'exercice que l'esprit en reçoit et de l'analyse involontaire que l'on est obligé de faire de sa pensée, toutes les fois que l'on veut la transmettre d'un idiome dans un autre » (*Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'année 1807*, Nîmes, 1808).

Cette utilité du bilinguisme que M. Trélis célébrait de façon générale, trouve son application particulière dans l'enseignement actuel de l'occitan — qui va heureusement se développant —, et qui est loin de nuire à la connaissance du français : c'est justement en distinguant nettement les deux langues que l'on apprend le mieux l'une et l'autre. Et par là même se fait la jonction entre la petite patrie et la grande.

Mais je m'aperçois que, en me laissant entraîner à parler du bilinguisme bénéfique — sujet qui mériterait d'ail-



leurs une étude plus approfondie — j'anticipe beaucoup. Au début de ce siècle, où se déroulait mon enfance, l'atmosphère était tout autre : le « patois » était, de façon générale, impitoyablement pourchassé dans les écoles.

Voyez ce qui se passait à La Capelle-Masmolène, le pays natal de M. Aimé Serre, vers 1930. L'instituteur, un bon diable pourtant, combattait le « patois » selon la méthode indiquée par ses supérieurs. « J'étais dans mes neuf ans, dit l'auteur de *Bogres d'Ases !*, quand le maître utilisa « le signe », ce moyen répressif ancien. Il donna un matin une bobine de fil vide à un écolier ; il avait marqué dessus : « Bon pour cent lignes ». Et la chasse était ouverte. Une chasse dans laquelle le gibier était du côté du chasseur par le biais de la délation forcée. Quand vous aviez la bobine, vous vous dépêchiez de trouver un camarade parlant occitan. Vous n'aviez pas trop de peine pour y arriver, et vous lui donniez le signe. Chaque matin, à huit heures, le premier travail de l'instituteur était de demander quel était le possesseur de la bobine. Celui-ci savait déjà qu'il y était pour ses cent lignes et il ouvrait de nouveau la chasse au « patois ».

Même attitude dans le Vivarais voisin, selon M. Roger Ferlet. « Les Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices, écrit-il, devinrent les centres les plus efficaces d'extraction du vieux parler. Pour le Vivarais, on leur doit cette expression impardonnable : « Le patois est la langue des bêtes », sous-entendu juste bonne pour crier aux chèvres et aux chiens. Au moment de la récréation, l'instituteur remettait au premier de la classe une marque, un objet (exemple une vieille peinture de porte). On appelait cela pompeusement le sigma. » Et l'on retrouve dans la classe le même processus que celui retracé par M. Aimé Serre (*La Croix*, 15 décembre 1971).

Transportons-nous maintenant dans le département de la Corrèze. Dans le village d'Albussac, ce n'est pas seulement dans la salle de classe, mais aussi dans la cour de récréation que l'on veut interdire l'usage de la langue locale. Écoutons l'écrivain Yvon Bourdet : « Un jour, un nou-



vel instituteur se mit en tête d'imposer l'usage du français dans la cour... Pour réussir son opération de « francisation » de la cour, notre jeune maître zélé avait adopté le système du « signe » ou « signal » : au début de la récréation, il confia le « signe » (je ne me souviens de quel signe il s'agissait, un petit caillou ou un bout de bois) à un élève qui devait s'en débarrasser au détriment de qui prononçait un mot patois ; naturellement, ce dernier tendait aussitôt l'oreille pour s'en défaire car le dernier possesseur de l'objet, la récréation finie, était puni... Toutefois, ajoute Bourdet, ce procédé d'auto-délation n'eut qu'une vie fort brève : dès le second jour, le dernier possesseur « balança » le « témoin » par delà le mur et les grilles ; l'instituteur, par chance, avait le dos tourné et personne ne l'avait vu. Prudent et peu sûr de son autorité, le maître renonça » (*Eloge du patois ou l'itinéraire d'un occitan*).

On pourrait citer maints autres exemples de cet emploi du « signe » contre les langues régionales, « signe » ou « symbole » dont l'écrivain breton Pierre Jakez Helias décrit en détail le fonctionnement dans son beau livre : *Le cheval d'orgueil*. Il nous semble que, pour notre propos, les fait allégués soient suffisants.

Vous vous attendez sans doute à trouver le même comportement chez l'instituteur de mon village. Eh bien ! non : M. Roux était un esprit libre. Ni lui ni ses élèves ne connaissaient la bobine ou le sigma comme moyen de lutte contre l'occitan. Et non seulement notre maître ne manifestait aucune hostilité contre notre langue maternelle, mais il allait même jusqu'à l'utiliser comme moyen pédagogique pour l'enseignement de certaines particularités orthographiques. Il nous disait, par exemple, en montrant la fenêtre : « fenestro », pour expliquer le remplacement de la lettre s du mot occitan par l'accent circonflexe dans le mot français, et en mettant la main à la tête : « testo », pour un remplacement identique. Il s'en servait aussi pour indiquer l'emploi du féminin dans le participe passé : *l'aigo qu'as begudo*, l'eau que tu as bue. Et je me souviens que, à l'occasion de la mort de Frédéric Mistral, survenue le 25 mars 1914, il écrivit le



nom du grand poète provençal au tableau noir, nous raconta brièvement sa vie, et nous signala son chef-d'œuvre, le poème *Mirèio*.

Maigre ouverture, me direz-vous, sur l'univers occitan ! J'en conviens, mais je ne puis m'empêcher d'admirer cette belle attitude d'indépendance au sein d'une époque de lutte contre le « patois ».

Il n'en reste pas moins que, mises à part quelques honorables exceptions comme celle que je viens d'évoquer, l'enseignement scolaire de ce temps-là n'était nullement orienté vers la vie du village et de la région.

Comment se fait-il que je me sois particulièrement intéressé à mon coin de terre, à ma région par la suite ? Il faut croire que j'étais profondément habité par le passé occitan, qui s'est éveillé peu à peu en moi, non par enchantement — cette explication serait toute gratuite — mais plus prosaïquement à l'occasion de certaines lectures faites durant ma jeunesse. A seize ans, je connaissais déjà, grâce à la bibliothèque de mon vieux curé, M. l'abbé Mouléry, originaire de Montfrin, *Li Bourgadiero* de Bigot, puis, venant de Provence, certains contes de Mistral et de Roumanille publiés dans *l'Armana Prouvençau*, et surtout le *Dictionnaire languedocien-français* de l'abbé de Sauvages, dans lequel les références historiques sont nombreuses. Fructueuses lectures qui, avec quelques autres du même genre, ont affermi en moi, après l'avoir éveillé, l'amour de notre Occitanie et de notre Midi en général !

De là à un retour aux sources, à l'étude de l'histoire locale, il n'y a qu'un pas, facile à franchir, penserez-vous. Eh bien ! ce pas, je ne l'ai franchi que bien plus tard.

Enseignant dans un autre département pendant dix ans, étudiant en théologie au Grand Séminaire durant six ans, exerçant le ministère paroissial dans les Cévennes pendant huit ans, mes occupations professionnelles m'ont assez absorbé durant tout ce temps, me privant ainsi de la possibilité d'entreprendre sérieusement l'étude de l'histoire locale. Et puis, à parler franchement, il faut qu'un certain déclic s'opère, qu'une motivation sérieuse se manifeste, pour pas-



ser carrément à l'action. Je veux dire qu'il faut se trouver en terrain favorable, et bénéficier de la complicité de certaines personnes attachées à leur petite patrie et à son histoire.

On ne saurait ignorer, d'autre part, et c'est aussi très important, les exigences de cette étude. Il faut d'abord trouver le temps d'y penser et de s'y donner. Cela demande, dans le domaine de la recherche historique locale, où les sources sont souvent rares et dispersées, de la patience, des investigations parfois très longues, ce qui ne m'avait guère été possible durant des années, comme je l'ai dit tout à l'heure.

Il y faut aussi du savoir, même si, comme on l'a dit, l'histoire locale n'est que la Cendrillon des disciplines historiques. Quel savoir ? Écoutons un spécialiste, M. Albert Trous : « Un savoir varié, quasi encyclopédique, qui emprunte son contenu à la géologie, à la physique, à la chimie, à la botanique, à la zoologie, à la démographie, au folklore, à la statistique, à l'archéologie, à l'économie politique, à la sociologie... » (*La Géographie et l'Histoire locales*). Bien longue peut paraître cette liste des spécialités du savoir établie par M. Trous, et pourtant elle passe sous silence la connaissance du latin pour la plupart des textes du Moyen Age et, en ce qui concerne notre région, celle du languedocien et du provençal sans laquelle nombre de nos documents anciens ne seraient pas totalement compris, tant les mots de l'une et de l'autre langue y figurent fréquemment.

Après ces considérations un peu rapides sur la méthode, les modalités, les difficultés de la recherche historique locale, retournons sur le terrain, ou plus précisément sur les lieux où j'ai eu la possibilité et le plaisir de m'y livrer.

Nommé curé de Calvisson, j'ai trouvé dans ce bourg un groupe d'habitants passionnés par l'histoire de leur terroir : c'étaient les *Amis du Roc de Gachonne*. J'assistais à leurs réunions. Ils m'ont demandé un jour de parler du vieux Calvisson. Vaste sujet, déjà traité d'ailleurs — et fort bien — par M. Hubert Rouger, dans son livre intitulé simplement : *Calvisson*. En lisant cet ouvrage, j'avais remarqué que l'au-



teur ne consacrait qu'une page et demie à Guillaume de Nogaret, seigneur de Calvisson. J'ai pensé que ce personnage important méritait une étude plus développée, et je l'ai entreprise à partir de travaux récents peu connus s'ajoutant à des sources anciennes. C'est de là qu'est sortie la brochure : *Guillaume de Nogaret seigneur de Calvisson et de la Vaunage* publiée en octobre 1961.

Une autre incitation à l'étude de l'histoire locale m'est venue des écoliers du village. Vous savez que l'enseignement de la géographie et de l'histoire locales est prescrit dans les écoles, par des décrets et des instructions qui s'échelonnent de 1938 à 1957. Les maîtres, disent les instructions du 20 septembre 1938, doivent « utiliser les ressources du milieu local » pour les activités dirigées. « C'est la visite d'un monument historique devant lequel s'éveille le sens du passé. L'éloquente leçon des vieilles pierres ne suscitera peut-être pas beaucoup de vocations historiques comme celle de Michelet, mais son langage peut trouver un écho dans toutes les âmes enfantines ». Ces prescriptions sont reprises dans un décret du 14 septembre 1940, puis dans les instructions de 1945 et dans une note du 8 avril 1957, celle-ci concernant tout particulièrement — notons-le — le Cours Élémentaire.

Les écoliers de Calvisson venaient donc me trouver dès la rentrée d'octobre pour se documenter sur l'histoire de leur terroir. Je ne pouvais me dérober, et je m'efforçais de mettre à leur portée l'histoire et la vie de leurs ancêtres.

Quand j'ai été changé à Marguerittes en 1969, les écoliers de ce bourg important ont fait auprès de moi des démarches identiques. J'ai été ainsi amené à étudier l'histoire de cette localité, et j'ai commencé de le faire à partir d'un manuscrit datant de la seconde moitié du siècle dernier, œuvre estimable mais fragmentaire et trop souvent sans références précises. Cela m'a amené à compulsier avec minutie les archives communales et départementales pour avoir une connaissance plus sérieuse, plus complète de l'histoire du village. Puis, je me suis mis à l'écrire, et cette mise en œuvre est toujours en cours d'exécution.

Dans quel esprit, dans quelles conditions j'accomplis ce travail de modeste historien, quelques indications peuvent



vous en être fournies dans l'interview que j'ai accordée à un jeune de Marguerittes, en 1972, le jeune Michel Almanric — vous voyez que les jeunes ont aussi le souci du retour aux sources —, interview publiée dans le *Journal des jeunes de Marguerittes* :

« Nous savons que le Père André étudie l'histoire de Marguerittes. Me voici dans son bureau. Je lui demande :

— Quel intérêt présente pour vous une telle recherche ?

— Celui de toute étude d'histoire locale, me répond-il. Il y a plusieurs aspects. Je vais te citer, en ce qui concerne l'un de ces aspects, l'opinion d'un écrivain du siècle dernier. A l'occasion de la publication d'une *Histoire de Neuilly*, il écrivait ces phrases judicieuses : « Depuis ces dernières années, il s'est manifesté un excellent mouvement historique, qu'on pourrait appeler mouvement provincial. C'est avec des petits livres d'histoire bien rédigés comme celui-ci, que se font les livres généraux. Si toutes les localités de France suivaient cet exemple, l'histoire générale ne serait qu'une question de mise en ordre. » Sais-tu qui était ce critique pertinent ?

— Non.

— Eh bien ! c'était Charles Baudelaire.

— Ah !... Ce poète n'était pas un mauvais critique, à ce que je vois, et son opinion me paraît bonne... Je vous avouerai toutefois que pour moi, l'histoire locale, l'histoire de mon village, c'est quelque chose d'autre. Ce qui m'intéresse, et intéresse aussi sans doute mes camarades ainsi que les autres habitants de Marguerittes, c'est de connaître l'histoire du village pour elle-même, de savoir quelle fut la vie de nos ancêtres.

— C'est là, dit le Père André, l'autre aspect intéressant que présente l'étude de l'histoire locale, et il est aussi important que celui qu'exprimait Charles Baudelaire. Pour lui, l'histoire locale est liée à l'histoire générale, et c'est très juste. Pour toi, pour tes compatriotes, elle est liée à la vie, à votre vie, et ce n'est pas moins juste. Un village, en effet, c'est une communauté qui, tout au long des siècles, a vécu les mêmes expériences, a partagé les mêmes épreuves, a



conquis peu à peu les mêmes libertés. Aussi pourrait-on dire, me semble-t-il, de l'histoire d'un village ce que l'académicien Pierre Gaxotte dit de l'histoire en général : « Elle est nous-mêmes. Elle est notre chair, notre esprit, notre cœur. C'est pour nous plus qu'un bien de famille. »

— Je vois, Père, que vous faites de l'histoire une étude qui n'est pas seulement celle des événements, comme c'est trop souvent le cas.

— Bien sûr. Je te donne un exemple. Je me penche sur les registres paroissiaux de l'Ancien Régime qui, pour Marguerittes, remontent à l'année 1669, donc au temps de Louis XIV. Tu vas voir qu'on y découvre maints éléments d'information qu'aucune autre source ne fournit. J'y trouve la liste des vieilles familles du village, avec leurs noms et souvent leurs professions : laboureur, ménager, berger, tisserand de toile, teissier en burates, cardeur, fustier, chirurgien, etc. J'y vois les noms des consuls, des curés. J'y compte le nombre des illettrés, très grand à cette époque et, curieux contraste, j'y lis, en 1738, le nom de Pierre Prout, régent des écoles de Marguerittes. Et tant d'autres choses, dont je ne puis te donner le détail. C'est là une étude captivante, et qui fournit quelques aperçus précieux, à compléter évidemment par d'autres données, sur les conditions de vie des gens du village à cette époque.

— Vous m'ouvrez-là, Père, un horizon inattendu et, ma foi, passionnant.

— J'ai fait une autre constatation. Contrairement à d'autres villages, assez pauvres en documents d'histoire, Marguerittes en possède sur des époques très anciennes, remontant à la préhistoire. Un historien bien connu, André Castelot, soulignait récemment « l'intérêt prodigieux qu'on éprouve pour les premières civilisations » à l'heure actuelle, parce que les Français « veulent savoir d'où ils viennent ». Or, nous avons un document signalant l'existence de stations de plein air, donc de populations sédentaires sur le territoire de Marguerittes à l'époque néolithique (entre 3000 et 2500 ans avant Jésus-Christ).

— Voilà, Père, qui nous permet de connaître les origi-



nes de notre village et les premières conditions de vie de nos ancêtres.

— Si nous passons à l'époque de l'occupation romaine, nous voyons que le village de Marguerittes l'emporte sur tous les autres villages du Gard pour le nombre d'inscriptions latines (inscriptions funéraires).

— Je constate, Père, que les richesses documentaires de notre village sont vraiment importantes.

— Pour les temps très obscurs du X<sup>e</sup> siècle, nous avons une dizaine de documents précieux qui nous donnent quelques détails sur la vie des cultivateurs à cette époque, sur les hameaux de Marguerittes, etc. Pour les périodes suivantes, les sources documentaires sont encore plus abondantes, soit pour le Moyen Age, soit pour l'époque des guerres de religion durant lesquelles Marguerittes servait de point stratégique par rapport à Nîmes, soit pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, soit pour la période révolutionnaire dont le dossier est particulièrement fourni, soit pour l'époque contemporaine.

— Bon courage pour vos recherches, Père André. »

Messieurs, j'interromps là — il faut bien finir — ma promenade historique à travers ces itinéraires champêtres. Cela m'a conduit, de façon imprévue pour moi et par votre propre choix, à cette Académie citadine. Puissé-je, grâce à votre indulgence, ne pas m'y trouver trop dépaysé !

Le Président lève la séance et M. l'abbé René André se rend dans la salle de Lordat où il reçoit les félicitations de ses confrères et de ses amis.



Nouvelle série

N° 72

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

◆  
**2<sup>me</sup> Trimestre 1978**

◆  
ACADEMIE DE NIMES  
16, rue Dorée  
NIMES

1978

Abonnement annuel : 25,00 F.

Le N° : 8,00 F.



BUREAU DE L'ACADEMIE  
POUR L'ANNEE 1978

*Président d'honneur* : M. Laurent Clément, Préfet du Gard.

*Président* : M. Joachim Durand.

*Vice-président* : M. Georges Martin.

*Secrétaire perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Trésorier* : M. André Bernardy.

*Bibliothécaire* : M. Jean Roger.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Bibliothécaire-Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée - 30000 NIMES.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (tél. 67-34-68).







## HOMMAGES

Joachim Durand, <i>Languedoc et Provence</i> , Nimes, 1978	80
Camille Lignières, <i>Figures et thèmes hispaniques</i> , tome IV, Uzès, 1976	80
Maurice Aliger, <i>Protohistoire de la Vaunage</i> , Nimes, 1977	80
André Bernardy, <i>Heurs et malheurs de l'Académie de Nimes</i> , Nimes, 1978	81
Cour d'Appel de Nimes, <i>Installation de M. le Procureur général Prouhet et audience solennelle de rentrée</i> , Nimes, 1978	95
André Nadal, <i>La Guyane et le bagne, Impressions de voyage</i> , Nimes, 1978	99
Dr Edouard Drouot, <i>Le Priape d'Aurilhac, la carrière romaine de Barutel</i> , Nimes, 1978	99
Charles Bonnet, <i>Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève</i> , Genève, 1977	104
Maurice Aliger, <i>Préhistoire de la Vaunage</i> , Nimes, 1978	108
Duc de Castries, <i>La vieille dame du quai Conti</i> , Paris, 1978	108

## COMMUNICATIONS

Mme Carmen Déchery : <i>Flora Tristan (1803-1844), paria et missionnaire</i>	81
Abbé René André : <i>Un curieux notaire à Marguerittes en 1760</i>	84
Abbé René André : <i>Marguerittes pendant les guerres de religion</i>	90
M. Félix Villeneuve : <i>L'évolution de la vie</i>	95
M. Roger Ferlet : <i>Le parler vivarois</i>	100
M. Victor Lassalle : <i>Vingt ans d'archéologie romaine à Nimes</i>	104
M. Lucien Frainaud : <i>Amour, tendresse, génie, chez George Sand</i>	108



### SEANCE DU 14 AVRIL 1978

A titre exceptionnel, l'heure de la séance a été avancée d'une heure et demie afin de permettre au Président et au Secrétaire perpétuel de représenter l'Académie au vin d'honneur offert par le nouvel évêque du diocèse, Mgr Cadilhac, aux personnalités de la ville et du département.

La séance est donc ouverte à 15 h 30 par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le colonel Xavier de Balincourt, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Henri Chabrol, M. l'abbé René André, membres résidants ; M. Hubert Noë, Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Jacques Larmat, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, M. André Modeste, M. Pierre Abauzit.



Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président présente les condoléances de l'Académie à M. Jean Roger, ancien président, qui a eu la douleur de perdre sa mère Mme Philippe Roger.

M. Laurent Clément, préfet du Gard, a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. Le Président rappelle les éminents mérites de M. Laurent Clément, qui jouit de l'estime de tous ses administrés, et qui, président d'honneur de l'Académie, n'a cessé de témoigner sa bienveillance et son intérêt à notre Compagnie. Une lettre de félicitations a été envoyée à M. Laurent Clément, et sa promotion sera fêtée au cours d'un repas amical.

Le Secrétaire perpétuel fait connaître que le bureau, dans la séance qu'il a tenue au début de l'après-midi, a insisté sur la nécessité de respecter les articles des statuts et du règlement concernant la nomination des membres. Les membres résidants doivent avoir leur domicile de fait dans la ville de Nîmes. Les membres non résidants doivent être établis dans le département à moins qu'ils n'aient déjà fait partie de l'Académie, à titre de membres résidants. Le titre de membre honoraire peut être conféré à tout Français ou étranger auquel ses travaux ont acquis une place éminente dans les lettres, les sciences ou les arts. Les correspondants peuvent être également choisis parmi les Français et les étrangers, sous la seule condition de n'être pas domiciliés dans la ville de Nîmes.

L'Académie a reçu en hommage les ouvrages suivants :  
Joachim Durand, *Languedoc et Provence* (Alphonse Daudet, le marquis d'Aubais, Jean-François Séguier, Théodore Aubanel, *Les poétesses occitanes du Moyen Age et de nos jours*). Nîmes, 1978 ;

Camille Lignières, *Figures et thèmes hispaniques*, tome IV, Uzès, 1976 ;

Maurice Aliger, *Protohistoire de la Vaunage*, Nîmes, 1977 ;



André Bernardy, *Heurs et malheurs de l'Académie de Nîmes*, Nîmes, 1978.

Mme Carmen Déchery présente une communication intitulée : *Flora Tristan (1803-1844), paria et missionnaire*.

Longtemps méconnue, Flora Tristan vient d'être sortie de l'ombre par deux récentes biographies de Dominique Desanti et de l'universitaire Jean Baelen, et par la parution de son *Journal inédit* (1973, éd. Tête de Feuilles).

Née à Paris en 1803, fille d'un colonel péruvien Don Mariano Tristan de Moscoso, de souche espagnole et d'une Française, Thérèse Laisney, émigrée à Bilbao pendant la Révolution. Le mariage de ses parents, ayant été consacré par-devant un prêtre insermenté, fut considéré comme nul et à la mort prématurée de Don Mariano, en 1808, mère et fille sont réduites à la misère. Flora, devenue ouvrière coloriste dans l'atelier du graveur André Chazal, épouse celui-ci toute jeune. Mais ce mariage est un échec et Flora se sent deux fois paria : par sa naissance et par son mariage, puisque le divorce a été supprimé par la Restauration. Elle obtient très difficilement une séparation de corps et la garde de sa fille Aline, après des démêlés dramatiques avec son ex-mari.

Pour vivre, elle devient pendant quelques années dame de compagnie — peut-être femme de chambre — dans d'aristocratiques familles anglaises où elle peut poursuivre son éducation d'autodidacte par des voyages, de nombreuses lectures et par l'observation. Mais désireuse de fuir cette position subalterne, elle entre en correspondance avec le frère de son père, établi au Pérou, qui lui offre le voyage et lui ouvre sa maison, sans toutefois la reconnaître pour nièce légitime. Elle ira au Pérou, sera blessée par la position fautive qui demeure la sienne, prendra beaucoup de notes, au jour le jour, sur la situation politique du Pérou, les mœurs et les caractères de ses habitants, et à son retour à Paris, « la seule ville où elle puisse vivre » publie, outre divers articles, *Mémoires et pérégrinations d'une Paria*, en 1838. Deux éditions assurent son succès, que lui valent la



qualité et la vivacité de ses observations, une sensibilité de romantique liée à une raison logique, un style clair aux riches notations de couleur et à une fine psychologie, toujours franche, parfois cruelle.

Dès 1835, elle avait publié une brochure sur *La nécessité de faire bon accueil aux femmes étrangères* : elle s'y montre l'ancêtre de nos Associations créées pour l'Accueil dans nos cités et elle conclut par cette remarquable maxime : « Désormais, notre patrie doit être l'univers ».

Sa vie littéraire se poursuit sans interruption et témoigne d'une rare ardeur. En 1838, paraît son seul roman : *Méphis* où elle use du dédoublement cher aux Romantiques et de l'idée de la femme-guide de l'Humanité, selon Saint-Simon. Elle fréquente, en effet, des milieux saint-simoniens et fouriéristes, sans adhérer à aucune doctrine en cours. Elle entend être une indépendante, pragmatique et non utopiste.

En 1839, elle fit son quatrième voyage à Londres. Elle en ramena *Les promenades dans Londres*, parues en 1840, saisissant témoignage de la misère prolétarienne qui explique la conception de la « lutte des classes », aujourd'hui jugée dépassée par certains. Flora prédit alors la révolution sociale, qui nécessite d'abord l'union des ouvriers, à cette époque dans l'impossibilité légale de s'unir, depuis la loi Le Chapelier, et d'autre part, très divisés entre eux, comme le révèlent les divers Compagnonnages.

Peu à peu, Flora prend conscience de sa mission : il lui faut prôner l'Union ouvrière, ce qu'elle fait en réalisant en 1843 un petit livre : *L'Union ouvrière*, par souscription publique (il y eut trois éditions) et en entreprenant de le faire connaître par toute la France. En même temps, elle prendra des notes au cours de son voyage, qui auraient dû lui permettre d'écrire à son retour : « L'état actuel de la classe ouvrière, sous l'aspect moral, intellectuel et matériel ». Ce voyage, commencé le 12 avril 1844, à Auxerre, se poursuit selon l'itinéraire habituel des Compagnons : Lyon, Saint-Etienne, Marseille, Toulon, Marseille à nouveau, Nîmes, Montpellier, Carcassonne, Toulouse, Bordeaux où elle doit s'arrêter épuisée, fin septembre ; elle y meurt le 14 novem-



bre 1844. Le 22 octobre 1848, une grande manifestation ouvrière à Bordeaux inaugurerait le monument qui lui fut élevé au cimetière des Célestins.

Cette vie brève, Flora Tristan l'a consacrée à la défense des droits de la femme et du prolétaire. Elle est l'ancêtre du M.L.F. sans admettre aucune licence ; avec ténacité, elle s'élève contre l'indissolubilité du mariage et contre l'esclavage de l'ouvrier réduit à l'ignorance et à un salaire de famine, sans allocation de chômage et sans retraite pour sa vieillesse. Déiste, voire mystique, elle n'accepte pas l'indifférence des Eglises de son temps aux préceptes évangéliques. Initiatrice de l'Internationale ouvrière, elle a le rare mérite d'avoir prôné l'Union ouvrière, plusieurs années avant Marx et son fameux cri : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » Mais son socialisme reste essentiellement pacifique et a pour seuls ressorts : le souci de la justice et la recherche de la vérité, sans se référer à aucune théorie et sans dogmatisme ; elle demande simplement l'application sans exception des Droits de l'Homme reconnus en 1789, qui doivent être aussi ceux de la femme.

Ajoutons qu'elle fut la grand-mère de Paul Gauguin, qui hérita d'elle, au moins en partie, ses dons d'artiste et son caractère intraitable.

Le poète André Breton lui a rendu ce bel hommage : « Il n'est peut-être pas de destinée féminine qui, au firmament de l'esprit, laisse un sillage à la fois aussi long et aussi lumineux que celle de Flora Tristan ».

Après le débat habituel, la séance est levée à 17 h 15.



### SEANCE DU 22 AVRIL 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Dr Edouard Drouot, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, membres résidants ; M. Hubert Noë, M. Henri Arnaud, M. André Planque, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le siège de membre résidant occupé par le très regretté pasteur Paul Brunel, décédé, est déclaré vacant. Le groupe protestant présentera, à la commission des anciens présidents, ses propositions de candidatures avant le 12 mai.

M. l'abbé René André lit deux études sur la commune de Marguerittes (Gard).

La première est intitulée : *Un curieux notaire à Marguerittes en 1760.*



Jean-Baptiste Vidal, notaire à Nîmes, était propriétaire à Marguerittes : il y possédait une maison, un moulin et des terres.

Mais cela ne lui suffit pas.

Au cours de l'hiver 1760, Vidal et son fils occupent des travailleurs à creuser et à enlever de la terre dans le chemin qui va de Marguerittes à la fontaine de Couloures et aux vignes (aujourd'hui quartier du Mas de Brignon), et font transporter cette terre avec des tombereaux dans un champ qui leur appartient.

Résultat : le chemin est totalement dégradé et donc impraticable.

Le maire, M. Gasquet, bachelier ès-droits, et les consuls décident de réagir. Ils intentent un procès contre Vidal, et font pour cela un emprunt de 100 livres. Entre-temps, ils demandent à Vidal de remettre le chemin dans son premier état.

En février 1761, le maire et les consuls réunis constatent que M. Vidal continue à prendre de la terre dans ce chemin.

Ailleurs, dans la commune, M. Vidal entreprend autre chose. Il a une terre dans le quartier de Peyrouse (vers la Pinède). Après le mur de sa terre, se trouve un fossé qui appartient à la commune. M. Vidal veut ajouter ce fossé à sa terre. Il fait construire un nouveau mur de clôture de l'autre côté du chemin pour pouvoir faire remplir de terre l'espace situé entre les deux murs.

Le maire et les consuls avertis veulent l'en empêcher. M. Vidal ne tient aucun compte de cette interdiction et se dépêche de faire remplir de terre le fossé.

Le maire et les consuls décident alors, le 15 février 1761, de continuer les poursuites de justice contre lui et de faire un emprunt de 60 livres pour frais de procès.

Cinq ans se passent, et les registres de la commune restent muets sur cette affaire. Elle suit pourtant son cours. C'est ce que constatent le maire et les consuls le 24 septembre 1766.

Trois ans après, en 1769, M. Vidal, qui veut faire paître son troupeau de bêtes à laine dans la terre des Bolles et dans celles de Moulès (chemin de Rodilhan), proteste contre les



décisions des consuls qui interdisent de faire paître les troupeaux du mois d'avril aux vendanges.

M. Vidal ne s'en tient pas là. Il attaque l'administration municipale elle-même. Il prétend qu'on ne le convoque pas aux réunions du conseil. Or, cela est faux : le valet de ville se rend à son domicile pour lui apporter les convocations du conseil.

Le 7 avril 1771, le sénéchal de Nîmes rappelle à M. Vidal la défense qui lui est faite de faire paître son troupeau de bêtes à laine dans les quartiers réservés aux bêtes de labour. Mais M. Vidal a fait appel au Parlement de Toulouse, grande cour d'appel de toute la province du Languedoc. Le maire et les consuls décident d'emprunter 800 livres pour frais de procès.

Jusqu'ici M. Vidal s'en est tenu aux exploits et autres actes juridiques dans sa querelle contre les consuls. C'est un exploit d'un tout autre genre, fort inattendu et qui n'a rien de juridique, qu'il va maintenant accomplir, à savoir : bouffonner. Nous en sommes informés par un « Factum » (mémoire de l'avocat des consuls du lieu contre lui, la plupart des procès se plaidant par écrit sous l'Ancien Régime) (*Archives du Gard*, II E 34 144).

Cela se passe à l'occasion de la fête de Noël 1775. Cette solennité était alors marquée par la traditionnelle présentation du mouton, annoncée la veille au son de la caisse (le tambour).

M. Vidal feint d'ignorer cet usage. Il se rend à l'hôtel de ville et il se plaint au conseil politique assemblé du bruit qu'un tambour fait dans le village. Les consuls lui disent qu'ils ont autorisé la chose, et lui assurent que les bergers ne feront plus battre la caisse dès que la fête sera passée. « Il applaudit à la conduite des consuls et se retire. »

Le lendemain des fêtes de Noël, et le 27 décembre, le maire, qui est toujours M. Gasquet, est éveillé à deux heures du matin par le bruit d'une caisse qui trouble le repos de tous les habitants. Il croit que c'est Reboul, tambour du village, qui est l'auteur de ce trouble : il envoie chez lui l'huissier de la juridiction, pour le sommer de sa part et de l'ordre du seigneur, de lui remettre la caisse. L'huissier ne



trouve chez Reboul que sa femme, laquelle lui répond que son mari est au moulin de M. Vidal. Il s'y rend, il voit M. Vidal faisant les fonctions de tambour. Celui-ci répond aux ordres du maire en disant que le bruit de la caisse « lui sert à dissiper ses vapeurs et à mieux voir travailler son moulin », et il congédie l'huissier.

Le maire ne relève pas le caractère injurieux de ce refus d'obéir, et se contente de faire avertir M. Vidal de ne plus faire un tel vacarme pendant la nuit. Peine perdue : le même jour, à dix heures du soir, notre notaire « court toutes les rues en battant la caisse, et pour que le public sache bien qu'il méprise l'autorité municipale, il affecte de braver les consuls en battant de la caisse sous leurs fenêtres, et se fait accompagner de deux hommes, portant un flambeau allumé. »

Les consuls, patients, ferment les yeux, et se contentent d'un nouvel avertissement. M. Vidal n'en devient que plus hardi : il passe les deux nuits suivantes à faire autant de vacarme, toujours à la lumière de deux flambeaux.

Les habitants, fatigués d'un bruit qui les empêche de dormir, vont en foule se plaindre aux consuls et au seigneur. Nouvel avertissement des consuls ainsi que du seigneur à M. Vidal, pour mettre fin à « son singulier et puéril amusement, mais il croirait son amour-propre humilié, s'il cédait à la volonté du seigneur, il est dans son humeur altière de braver son autorité et celle des consuls ».

Le 30 décembre, à sept heures du soir, il fait la ronde du village avec son tambour, puis s'arrête avec deux ou trois paysans dans les fossés du lieu.

« Le mépris de l'autorité municipale était porté à son comble ; les consuls ne pouvaient plus longtemps garder un silence condamné par tous les habitants. Le maire et le sieur Soulier, second consul, prennent leur chaperon, accompagnés du valet de ville, de l'huissier et du garde-chasse du seigneur ; ils suivent ce notaire métamorphosé en tambour. »

« A peine M. Vidal les voit-il venir vers lui qu'il prend la caisse des mains d'un enfant, qui en battait dans le temps qu'il se reposait, il la pend à son col, il entortille la



corde à son bras, et il continue de battre plus fort en regardant insolemment les officiers de police. »

« Le maire l'aborde, il lui représente honnêtement l'indécence de sa conduite :

— Depuis quatre ou cinq jours, lui dit-il, vous affectez de troubler le repos public, vous devriez savoir que personne ne peut battre la caisse, surtout pendant la nuit, sans une permission expresse.

— Je n'ai besoin de celle de personne, répond fièrement cet homme arrogant ; je veux que tout le public sache que je fais planter des mûriers dans les fossés du lieu.

— C'est une excuse frivole, remettez-nous la caisse, lui dit le maire, en avançant les mains pour la recevoir.

— Elle m'appartient, vous ne l'aurez pas, rétorque M. Vidal.

Et il accompagne cette réponse de coup de baguettes, dont il meurtrit les mains et les bras du maire. »

« Il n'en fallait sans doute pas tant pour le faire arrêter et le faire conduire dans les prisons. » Le maire est cependant assez modéré pour ne pas prendre ce parti. Il se contente de couper la corde qui tient la caisse suspendue. Elle tombe, et le valet de ville l'emporte. M. Vidal redouble alors ses excès : il frappe tous ceux qui tombent sous sa main, il déchire le chaperon du second consul, il donne de grands coups de pied sur les cuisses du chasseur, il menace le maire :

— Vous me le payerez, lui dit-il.

— Tant pis pour toi, répond-il au second consul, qui ose se plaindre de ce qu'il lui a déchiré son chaperon.

« Trop faible pour assouvir sa rage, il appelle à son secours les paysans qu'il avait emmenés avec lui, il les menace de ne plus leur donner du travail s'ils ne viennent l'aider à massacrer les consuls. Plus prudents que leur maître, ceux-ci sont sourds à sa voix. »

« Ainsi finit cette scène qui ne devint pas plus tragique par l'heureuse impuissance de M. Vidal. »

« Le maire se devait à lui-même, il devait à sa charge, il devait au public d'en poursuivre la réparation. Il en porta plainte devant le lieutenant criminel du sénéchal de Nîmes le 2 janvier 1776. »



« Les peines les plus sévères menaçaient M. Vidal, il en fut alarmé. Il porta sa plainte le 9 janvier 1776 : il fit une histoire à sa guise, il alléguait qu'il n'avait battu la caisse que pour annoncer une prétendue chasse au loup ; il accusa le maire de l'avoir assassiné. »

Deux mois se passent. Le 3 mars, la délibération des consuls parle encore de frais de procès contre M. Vidal. Aux 450 livres déjà empruntées, il faut maintenant ajouter 1.200 livres.

Et voici qu'une bonne nouvelle arrive pour les consuls et la communauté le 5 septembre. C'est la sentence du sénéchal de Nîmes ordonnant que M. Vidal, dans la huitaine, mette au greffe un acte portant que, « mal à propos et en contravention des règlements, il a battu et fait battre la caisse à des heures indues dans les rues de la ville et baronnie de Marguerittes, qu'il en est fâché, et promet de ne plus récidiver, sous les peines portées par les règlements auxquels il entend se conformer. »

La plaie d'argent n'est pas fermée pour autant pour les Marguerittois. La délibération des consuls du 15 septembre rappelle que M. Valère, procureur de la communauté, a fait les avances pour les frais du procès. Un emprunt de 1.500 livres est nécessaire pour rembourser ces avances et pour payer les autres frais concernant l'appel au Parlement de Toulouse.

En vue de rendre cet appel plus efficace, les consuls décident, le 15 décembre, « de demander à l'intendant la permission d'envoyer un député au parlement de Toulouse à propos du procès contre M. Vidal condamné déjà par le sénéchal de Nîmes. »

Et c'est l'année suivante, le 9 août 1777, que le Parlement de Toulouse condamne M. Vidal à « aumôner la somme de 50 livres aux pauvres du lieu de Marguerittes, laquelle sera remise es mains du curé dudit lieu, pour leur être distribuée un jour de dimanche à l'issue de la messe de paroisse », ajoutant que « le présent arrêt sera imprimé et affiché au nombre de vingt exemplaires, partout où besoin sera, aux frais et dépens dudit Vidal. »

Deux ans après, en 1779, la délibération des consuls du



11 avril constate que M. Vidal « n'a pas pu payer les frais des procès faits contre lui, parce qu'il a vendu tous ses biens à Jean-Louis Malafosse, son beau-père. »

C'est en prison que nous retrouvons M. Vidal l'année suivante. En effet, la délibération des consuls du 10 septembre 1780, rappelant que M. de Marguerittes avait prêté 494 livres pour le procès contre M. Vidal et qu'il fallait les lui rembourser, nous dit que notre notaire « est actuellement détenu dans les prisons royales de Nîmes à la requête du seigneur de Marguerittes et des autres créanciers. »

Enfin, en 1781, nous apprenons que M. Vidal est mort en prison. C'est la délibération du 16 mai qui nous en informe. Elle nous dit aussi que les consuls et les autres créanciers ont traité à l'amiable avec la veuve du notaire, celle-ci « ayant abandonné les 2.000 livres de son augment dotal », en signant un concordat. La communauté de Marguerittes retirera 800 livres.

Ainsi se termina cette longue affaire, qui avait causé tant de tracas au maire, aux consuls et à tous les Marguerittois, en même temps qu'elle avait lourdement obéré les finances de la communauté.

La seconde a pour titre : *Le bourg de Marguerittes pendant les guerres de Religion.*

Le bourg de Marguerittes, situé à quelques kilomètres de Nîmes constituait, au temps des guerres de religion, un point stratégique dont chaque parti, tant protestant que catholique, cherchait à s'emparer. Marguerittes eut donc plusieurs sièges à soutenir et souffrit beaucoup pendant cette période.

C'est en 1570 qu'eut lieu le premier siège de Marguerittes par les protestants. L'amiral de Coligny, venant d'Aimargues dont il n'avait pu s'emparer, s'avança vers Nîmes et, le 6 avril de cette même année, il prit d'emblée Marguerittes et Bezouze, qu'il livra au pillage des soldats.

Trois ans après, en 1573, le maréchal de Montmorency-Damville, gouverneur de Languedoc, reprit Marguerittes. Le commandant Saint-Jalle fut mis à la tête de la garnison et ne cessa d'inquiéter les protestants de Nîmes en portant



ses ravages dans les environs et jusqu'aux portes de la ville.

Les protestants de Nîmes, de leur côté, opéraient de même et, notamment, ils ne ménageaient pas les gens de Marguerittes qu'ils rencontraient dans les champs. Le 26 mars 1575, le commandant Saint-Jalle s'élève contre cette façon de faire dans une lettre écrite à M. de Saint-Côme, gouverneur de Nîmes, sur la plainte des femmes du bourg de Marguerittes. Celles-ci disent que les soldats protestants tiennent leurs pères, maris et fils prisonniers, et leur ont pris leurs hoyaux pendant qu'ils travaillaient leurs vignes. Saint-Jalle demande qu'on ne les rançonne pas et qu'on les libère.

En 1577, les protestants de Nîmes, pour éviter que le fort de Marguerittes ne devienne un point d'appui pour la Ligue, firent démanteler les anciennes fortifications du bourg. Mais, quelques mois après, Marguerittes était de nouveau aux mains des catholiques. Le maréchal de Bellegarde y campait en juin 1577. Mais les protestants de Nîmes ayant reçu un renfort de troupes des Cévennes, le maréchal de Bellegarde abandonne le siège de Nîmes qu'il avait entrepris et met ses troupes en garnison aux environs du Gardon.

Malgré la paix de Bergerac, de cette même année, les protestants de Nîmes, pas plus d'ailleurs que les catholiques de certains lieux, ne désarmèrent. A Marguerittes, le commandant Saint-Jalle, ayant de nouveau la garde de la place, en faisait reconstruire les fortifications.

En 1580, le plein exercice de la religion catholique existait à Marguerittes, et les Archives du Gard nous apprennent que les catholiques de Nîmes avaient l'habitude de s'y rendre aux jours de fête.

Au cours de cette même année fut signée la paix de Fleix, mais elle ne fut acceptée en Languedoc qu'en décembre 1581. Dès le début de 1582, les commissaires envoyés à Nîmes pour faire exécuter l'édit de paix font évacuer les garnisons des environs, parmi lesquelles celle de Marguerittes.

Mais, cinq ans après, la tranquillité de Marguerittes allait être de nouveau troublée. Les Ligueurs, sous la conduite du colonel d'Ornano, vinrent s'installer dans la loca-



lité en 1587, et ils en réparèrent les murs. De là, ils allaient jusqu'aux remparts de Nîmes, dit Ménard, massacraient les habitants rencontrés hors de la ville, enlevaient une grande quantité de bétail gros et menu, et cherchaient même à prendre la ville.

Devant cette menace, le duc de Châtillon et le vicomte de Turenne vinrent assiéger Marguerittes au mois d'avril 1588. Le bourg résista près de quinze jours, mais il dut capituler. Ses fortifications furent démantelées le mois de mai suivant.

Pendant toutes ces guerres, l'église de Marguerittes avait beaucoup souffert, et de grandes réparations devenaient nécessaires. Elles ne furent entreprises qu'en 1603. Elles continuaient en 1606.

Entre-temps, était intervenu l'édit de Nantes (1598). Mais le règne d'Henri IV ne fut qu'une longue trêve, et la guerre religieuse se ralluma sous Louis XIII.

En 1621, à Nîmes, on se procure des armes et des munitions et l'on fortifie la cité, car la guerre entre catholiques et protestants s'étend progressivement dans tout le Languedoc.

Sur ces entrefaites, la ville de Nîmes est informée que les habitants de Marguerittes se fortifient et font des barricades pour y abriter des « gens de guerres étrangers ». Le conseil de la ville décide d'envoyer trois compagnies de troupes à Marguerittes, où elle se logeraient et empêcheraient les ennemis de se fortifier pour pouvoir ensuite attaquer la cité.

Cette occupation de Marguerittes ne se passa pas sans conséquences d'ordre religieux, comme en témoigne une requête du 28 mai 1621 du syndic du clergé du diocèse de Nîmes. A Marguerittes, l'exercice de la religion catholique a cessé, et le clergé s'est réfugié ailleurs pour se mettre en sûreté.

Malgré tous les soins mis par la ville de Nîmes pour conserver la place de Marguerittes, celle-ci ne tarda pas à être prise par le duc de Montmorency-Damville : le 2 juillet 1621, il attaqua le bourg et s'en rendit maître.



Les protestants ne négligèrent rien pour reprendre cette place ce qui eut lieu le 10 juillet. Ce jour-là, Châtillon s'empara de Marguerittes, qu'il livra aux flammes.

Pour éviter que les catholiques ne la prennent de nouveau, Châtillon et l'assemblée provinciale protestante décidèrent de faire raser cette place.

Les protestants demeurèrent quelque temps dans la localité et y commirent des désordres. Témoin la requête de l'évêque de Nîmes, Pierre de Valernod, adressée au roi Louis XIII le 16 mars 1622. « Les religionnaires, résume Ménard, y tuèrent trois femmes catholiques, enlevèrent une partie de la moisson, et brûlèrent ce qu'ils ne purent pas emporter. »

Les habitants de Marguerittes s'adressèrent au roi Louis XIII pour réclamer justice et réparation. Le monarque répondit à leur demande dans le cours de la même année 1622. Il ordonnait que des « lettres de représailles » seraient délivrées aux habitants pour se faire payer par les « rebelles de Nîmes » les dommages causés par ces derniers et estimés à la somme de neuf cent mille livres par arrêt du 28 septembre. Aucun document ne nous renseigne sur l'exécution de cette décision royale.

Le bourg de Marguerittes cessa, semble-t-il, dès cette année-là, d'être agité par les troubles religieux, alors qu'il n'en fut pas de même dans les environs, jusqu'à ce que le roi Louis XIII vienne à Nîmes le 14 juillet 1629 et accorde un édit de paix à la ville.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.



### SEANCE DU 12 MAI 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, membres résidants ; M. Henri Arnaud, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. Jules Davé, M. Jacques Larmat, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, M. Claude Escholier.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel met l'Académie au courant de sa correspondance avec M. Cambedouzou, substitut général honoraire à Nîmes, qui s'intéresse aux relations de notre compatriote Jules Boucoiran avec George Sand. Jules Boucoiran, né et mort à Nîmes (1808-1875) fut le précepteur du fils de George Sand (baronne Dudevant de Nohant) qui lui manifesta un vif attachement. Revenu comme journaliste à



Nîmes où elle lui rendit visite en 1838, il échangea avec George Sand une correspondance qui fut publiée par Maurice Sand en 1882. A une date relativement récente, le commandant Barbe ainsi que Mme Graille, correspondants de l'Académie, ont étudié les rapports de George Sand avec Jules Boucoiran.

Le 29 avril, dans les salons de l'Hôtel Imperator le Président et les membres du bureau ont offert un déjeuner à notre président d'honneur, M. Laurent Clément, préfet du Gard, à l'occasion de sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Le 29 avril, l'Académie, invitée par M. le Député-Maire, a participé aux manifestations organisées par la Municipalité en l'honneur de M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, venu à Nîmes inaugurer une exposition de ses peintures. Elle a reçu son éminent confrère, membre non résidant, à Nîmes-Garons dans les salons du restaurant Ciel de Camargue. M. le préfet Laurent Clément présidait le repas auquel M. Jourdan, député-maire, était représenté par M. Cyprien Jullian, adjoint aux Affaires culturelles.

L'Académie a reçu en hommage : Cour d'Appel de Nîmes : *Installation de M. le procureur général Prouhet et audience solennelle de rentrée.* Nîmes, 1978.

M. Félix Villeneuve présente une communication intitulée : *L'Evolution de la vie.*

L'Homme a-t-il été placé sur terre par une création spéciale de Dieu, comme le dit la Bible, ou bien est-il le résultat d'une évolution à partir d'une créature inférieure ?

Des membres éminents du catholicisme, du protestantisme et du judaïsme ne soutiennent pas toujours franchement la Bible dans cette controverse qui se poursuit depuis longtemps et beaucoup de fidèles sont dans la confusion et ne savent pas avec certitude ce qu'ils doivent penser à propos de l'Evolution.

La Vie se serait d'abord manifestée sous des formes très rudimentaires ; puis ces organismes se seraient succé-



dés dans le temps se transformant les uns dans les autres : c'est le Transformisme.

Quant au déroulement grandiose qui affecte la Vie des organismes les plus simples jusqu'aux plus compliqués des êtres actuels il constitue bien ce qu'on appelle l'Evolution.

Le transformisme et l'évolution ne peuvent donc être pensés que dans le temps puisqu'ils ne sont pas autre chose que l'histoire de la Vie.

Le véritable fondateur du transformisme fut Jean-Baptiste Monet, chevalier de Lamarck (1744-1829), professeur au Muséum ; il ne recula pas devant l'hypothèse audacieuse d'englober tous les êtres vivants dans un changement. On pouvait alors penser pour la première fois que la Vie pût avoir une histoire.

Charles Darwin (1809-1882) fut particulièrement frappé par la variation de la faune des îles au cours de son voyage autour du monde. En 1859 il fit paraître un ouvrage : *L'origine des espèces* qui connut un succès prodigieux. L'évolution y est expliquée par les multiples variations de faible importance que subissent les espèces et sur lesquelles agit la sélection naturelle.

Hugo de Vries lança en 1901 la théorie des mutations. Il étudiait une plante, l'Onagre de Lamarck et ayant observé quelques plantes abbérentes dans une population d'Onagre il supposa qu'il s'agissait de variations spontanées et il démontra qu'elles étaient d'emblée héréditaires et stables. A partir de ses travaux toute explication de l'évolution devint mutationniste.

Quant à la théorie synthétique elle est appelée aussi néodarwinisme car elle plonge ses racines dans la théorie de Darwin. Mais ses principaux théoriciens : Morgan, Huxley, Simpson (1944) lui préfèrent le nom de théorie moderne biologique de l'évolution. Selon cette théorie la mutation serait aidée par la sélection pour créer des groupes d'individus qui seraient des espèces en puissance.

En 1950 l'église a précisé sa position dans l'encyclique *Humani generis*. Elle proclame que les catholiques ont la plus entière liberté d'être transformistes s'ils le jugent bon, mais elle n'aborde pas le côté scientifique de ce problème.



Un seul point touche le dogme catholique : l'apparition de l'Homme. Si l'hypothèse qui explique l'origine de son corps par l'évolution peut être admise il ne saurait en être de son âme qui suppose une intervention spéciale de Dieu.

L'évolutionisme s'est maintenant imposé à la grande majorité des savants du monde entier mais il a pénétré moins vite dans le domaine du grand public où les opinions sont troublées par le dogme et aussi il faut bien le reconnaître par le manque d'unanimité des spécialistes. Bien souvent dans le public le mot évolution évoque seulement l'idée peu flatteuse d'un singe qui serait notre ancêtre commun par l'intermédiaire d'un maillon perdu.

L'Homme moyen n'aime pas être considéré comme un animal même perfectionné ; il préfère incontestablement par une espèce d'autosatisfaction narcissique être construit à l'image de Dieu.

Mais dans les milieux scientifiques le succès transformiste est certain ; la première raison c'est la séduction de l'idée elle-même ; le biologiste qui étudie le vivant en arrive à s'installer dans cette mentalité évolutioniste et à la trouver si éclairante et si riche qu'il ne lui vient plus à la pensée de se séparer d'elle.

Le mythe du progrès nous imprègne aussi. Il est né en même temps que l'idée moderne d'évolution au cours de ce XIX<sup>e</sup> siècle qui voyait s'épanouir la Science, la civilisation industrielle et la révolution technique. L'Humanité apparaissait alors aux yeux des élites comme au seuil d'un âge merveilleux.

Il faut bien évoquer ce climat psychologique qui accompagne l'apparition et le développement de la théorie évolutioniste. Ce climat c'est l'optimisme total, la confiance absolue dans l'Homme et dans la science, la mystique du progrès.

Mais le fait que l'évolution soit admise n'implique pas qu'elle soit conçue par tous les spécialistes de la même manière et plusieurs théories essayent d'en démontrer le mécanisme.

Nous dirons donc que l'hypothèse évolutioniste transformiste est l'une des plus belles constructions de l'esprit. Comment donc s'étonner qu'elle se soit imposée et fasse partie



intégrante du domaine scientifique actuel.

Si l'évolution a suivi dans son ensemble la voie de la complication structurale elle s'est accompagnée d'une montée continue du psychisme qui atteint à son apogée chez l'Homme.

Pour le biologiste un nouveau bond évolutif n'a rien d'impossible. Toutefois il n'est pas inéluctable. Au lieu d'y parvenir l'Humanité peut se perdre comme se sont perdues bien des espèces. Car l'évolution n'a pas seulement ralenti sa marche mais au fur et à mesure que la biosphère vieillissait son ampleur diminuait. Il est sûr qu'elle n'opère plus aujourd'hui comme dans le passé. L'évolution après l'immense effort que lui ont coûté la formation des mammifères et l'humanisation, paraît essouffée. L'évolution biologique actuelle a l'apparence d'un processus amorti, décadent, en voie d'achèvement. Sommes-nous donc arrivés au terme de l'évolution ou bien sommes-nous encore en un point quelconque de ce courant qui depuis longtemps progresse et marche ?

Enfin que signifie cette évolution qui modèle sans trêve un monde nouveau ? Quel but poursuit-elle ?

D'après la conception theillardienne le monde vivant serait entraîné dans un mouvement évolutionniste ascendant ; il se hausserait vers un niveau sans cesse plus élevé ; il se perfectionnerait continuellement dans le sens d'un accroissement du psychisme qui convergerait finalement vers un point terminal, vers un centre universel d'attraction qui serait Dieu.

Donc le temps où les croyants pouvaient se sentir gênés dans leur foi par les thèses évolutionnistes semble définitivement révolu.

Mais il est vrai que l'Humanité a toujours présenté une particularité redoutable : celle de pouvoir aller très loin dans le bien et dans le mal. Pour l'instant il semble qu'elle marche encore dans la lumière incertaine d'un jour hésitant, plein de promesses mais aussi de dangers. Elle se doit maintenant de choisir entre les feux du crépuscule et la lumière de l'aube.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.



### SEANCE DU 26 MAI 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignièrès, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. le docteur Edouard Drouot, Maître Léon Fosse, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. l'abbé René André, membres résidants ; M. Henri Arnaud, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Jules Davé, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. le président René Panet, M. Félix Villeneuve, M. Claude Escholier, M. Georges Martin, M. André Modeste, M. Pierre Abauzit.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'Académie a reçu en hommage :

André Nadal, *La Guyane et le bagne, Impressions de voyage*, Nîmes, 1978.

Docteur Edouard Drouot, extrait du tome LIX, VII<sup>e</sup> série des Mémoires de l'Académie de Nîmes : *Le Priape d'Aureilhac ; La carrière romaine de Barutel*, Nîmes, 1978.

Le Président accompagné du Vice-Président et du Se-



crétaire perpétuel a représenté l'Académie à l'inauguration du Foyer rural socio-culturel André Chamson à Rodilhan.

En l'absence du conférencier, c'est M. l'inspecteur Camille Lignières qui a lu la communication intitulée : *Le parler vivarois*, que devait faire M. Roger Ferlet. Et tout de suite il a prévenu ses confrères que ce n'est pas spécialement du parler vivarois que traite cet exposé ; il s'étend au domaine occitan. En ce qui concerne le Vivarais la question est complexe ; cette complexité est due avant tout à des raisons géographiques, comme le veut la configuration même du pays, avec tous ses massifs et toutes ses vallées.

Il y a, bien sûr, dans les parlers de toutes ces régions, un fond commun d'origine romaine, mais avec de nombreuses diversifications, qui les font qualifier de patois, et auxquelles on ne peut assigner de délimitations précises. A travers tout le Vivarais on retrouve des caractères communs qui font que, d'une région à l'autre, il n'y a pas de difficulté de compréhension ; et, au milieu de tous ces langages, s'intercalent des dialectes méridionaux. Il faut se rappeler que ces diverses langues ne sont pas fixées par écrit, et cela leur permet de prendre des nuances qui les diversifient, tout en les laissant aptes à être comprises dans toute la région, et même quelquefois d'assez loin ; c'est ainsi que les moissonneurs d'Espagne qui viennent pour les travaux saisonniers, sont compris des gens du pays, quel que soit leur dialecte.

C'est en 1539 que François I<sup>er</sup> prescrit l'usage du français dans tout le pays ; c'est un acte d'uniformisation par les autorités ; comme cette mesure se répand à travers tout le territoire, il se trouve que, bien vite, l'armée, l'enseignement, la magistrature... favorisent l'introduction du français au détriment des langues locales. Notons que dès cette époque, les gens cultivés sont bilingues. Mais les documents écrits de la langue locale sont rares ; elle est avant tout un parler.

Nous remarquons par exemple, que le grand agronome ardéchois Olivier de Serres, natif de Villeneuve-de-Berg, qui a vécu de 1539 à 1619, et qui devait certainement parler le



dialecte de la région, n'a pourtant rien laissé d'écrit dans sa langue habituelle, son traité d'agriculture est rédigé en français ; le pasteur Isaac Omel, torturé, prie pour ses bourreaux, et s'exprime en français ; Monseigneur de Suse imprime en français son *Catéchisme* pour les nouveaux convertis ; cependant, une exception : saint François Régis était prié en patois, ce qui est extrêmement rare, on a peu d'exemples de prières en langue régionale. En 1900, Vincent d'Indy écrit un répertoire des chansons du Vivarais, imprimé en patois. Mais le patois vivarais n'a pas été codifié par des écrivains, comme le provençal le fut par Mistral, et cela peut-être à cause de la différence de prononciation selon les endroits, plus rude dans les montagnes, plus doux vers la direction de la Provence. Vincent d'Indy écrit ses chansons avec l'orthographe phonétique. En Vivarais comme dans toute l'Occitanie apprendre le français correspond au sens de l'histoire ; dans les Conseils municipaux on discutait en patois, mais les procès-verbaux étaient écrits en français. Pour la politique, il n'y avait aucun problème. De même en ce qui concerne les affaires, le négoce, on n'en traitait pas par écrit, en patois, à cause sans doute de la diversité des patois ; le parler vivarais n'est pas fait pour la plume.

C'est à la crête du Coiron que se trouve la limite entre le parler de Mars et celui de Saint-Etienne ; quant aux cantons méridionaux riverains du Rhône, ils font partie du parler provençal, à tel point qu'avec le provençal pur les variantes sont minimales. Dans les écoles, on a assisté à la réaction des maîtres contre l'emploi du patois. Si le Gard était provençal, c'est en Ardèche qu'est né Arnavielle, surnommé « l'Arabi ». Un dialectologue inclut Alès dans la langue languedocienne, et il assigne comme limites au provençal d'une part le Vidourle, d'autre part les Alpes. Dans le livre *Découvrir la France*, une place à part est faite à la région rhodanienne du Gard, avec Nîmes et Uzès. Une citation d'un texte vivarais sur la vie du blé, et les diverses phases par lesquelles il passe avant de devenir pain, nous a fourni l'occasion de constater que le vocabulaire est très vaste dans tous les pays d'oc et qu'il a de nombreuses similitudes avec le provençal ; il en est de même pour le châtaignier ; dans



tout cet abondant vocabulaire, les divergences sont très minces, par exemple entre Alès et Thiers.

Dans les écoles du Vivarais, comme dans tous les pays occitans, on assiste d'abord à la réaction des maîtres contre l'emploi des patois, disons des dialectes locaux. A notre époque, nous assistons au mouvement occitan ; mais cette langue occitane qu'on nous propose est une langue reconstituée, parfois inventée, opposée souvent à nos langues dialectales. Car, s'il y a une Occitanie géographique, il y a plusieurs langues occitanes, et ces langues sont codifiées. Mais une standardisation est une violence ; les vieilles langues ont leurs titres de noblesse, et on n'a pas le droit de déguiser la langue qui nous vient des ancêtres. Reconstruire est déroutant, et la nouvelle langue créée n'a rien à voir avec le parler vivarois ; et c'est bien pour cela sans doute que, même peu attachés à leur langue, les Ardéchois ne veulent pas de cette création. Vouloir faire d'une vieille langue une langue de plénitude, dans l'espoir qu'on maintiendra la fidélité à la chaîne ancestrale, est une erreur. Ce que nous devons faire, c'est connaître la langue des chefs-d'œuvres et nous en pénétrer ; et ne pas cesser de pratiquer les dialectes, qui sont la civilisation même et la vie de nos aïeux. Quant au nouvel occitan il apparaît bien inutile, et se présente comme une vaine reconstitution qui n'a rien d'un passé qu'on voudrait rétablir.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.



### SEANCE DU 8 JUIN 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Thérond, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, membres résidants ; M. Guy Dupré, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. l'inspecteur Camille Lignièrès, M. le Dr Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, M. Félix Villeneuve, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. André Modeste.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Me Léon Fosse est depuis quelques jours arrière-grand-père. Le Président lui présente les félicitations de l'Académie, ainsi que des souhaits très cordiaux pour la santé et le bonheur du nouveau-né.

M. Paul Troy, membre non résidant, représentera la Compagnie au congrès annuel de la Fédération qui se tiendra à Prades (P.-O.), le 10 et 11 juin 1978.



De même, M. Aimé Vielzeuf représentera l'Académie aux cérémonies du 18 juin (appel du général de Gaulle).

Ouvrage reçu en hommage :

Charles Bonnet, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève*, Genève, 1977.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant et celle de six correspondants.

M. le Dr Jean Lauret est élu membre résidant au fauteuil laissé vacant par le décès du très regretté pasteur Paul Brunel.

Sont élus correspondants : M. François Boyer, de Boissy-Saint-Léger ; M. Michel Courty, de Marseille ; M. Bernard Dalle, de Manduel ; M. Paul Dourieu, de Saint-Gilles-du-Gard ; Mme Maguelone, de Saint-Gilles-du-Gard ; Mme Teissier du Cros, du Vigan.

M. Victor Lassalle fait un exposé sur *Vingt ans d'archéologie romaine à Nîmes*.

Au cours des deux dernières décennies, diverses recherches ont intéressé l'archéologie gallo-romaine à Nîmes, et les découvertes ont été nombreuses en raison de la multiplication des travaux d'aménagement dans la ville depuis les années 1950.

Le problème de la date des arènes a fait l'objet d'un nouvel examen de la part de deux archéologues, M. Giuseppe Lugli et M. Robert Etienne. Invoquant des arguments nombreux, mais dont aucun ne paraît absolument décisif, tous deux pensent que le monument est contemporain ou postérieur au Colisée de Rome et qu'il ne peut remonter à la période augustéenne. Les fouilles de la place des Arènes ont montré que l'égoût qui évacuait les eaux pluviales recueillies dans les arènes a été construit après le rempart augustéen daté de 16-15 av. J.-C.

La Maison Carrée, sur laquelle un intéressant ouvrage a été publié en 1960 par J.-Ch. Balty, a été étudiée ensuite d'une façon approfondie par MM. Amy et Gros en vue d'une importante publication, qui est actuellement sous presse et figurera parmi les suppléments à la revue *Gallia*. Une des



conclusions des auteurs, déjà formulées par M. Amy dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, est qu'il faut renoncer à l'hypothèse, énoncée par E. Espérandieu, d'une dédicace remontant à Agrippa, la seule inscription ayant jamais été portée par le monument étant celle qui a été lue par Séguier et qui fait remonter l'édifice au début du premier siècle de notre ère.

D'autres recherches ont concerné la Tour Magne où les fouilles conduites par MM. Roux et Varène ont confirmé l'hypothèse de Félix Mazauric concernant l'existence d'une tour gauloise sous la tour romaine. Le rempart qui y aboutissait a été retrouvé à l'extérieur de la tour et une statue pré-romaine a été trouvée en place au pied du monument. Ces fouilles et les relevés très précis de l'édifice qui ont été exécutés par M. Varène vont permettre la publication d'un important ouvrage, à une date qui n'est encore pas connue.

L'enceinte construite à l'époque d'Auguste a, elle aussi été étudiée d'une façon précise et détaillée par MM. P.-M. Duval et P. Varène en vue d'une importante publication, dont la date de parution est encore inconnue. Aux relevés des parties visibles du rempart et de celles qui ont été mises au jour par des fouilles systématiques sont venues s'ajouter ceux concernant les parties révélées par des découvertes fortuites près de la Tour Magne, impasse des Figuiers, rue de l'Abattoir, sur le terrain occupé par le Centre Pablo Neruda et l'immeuble de la Sécurité Sociale (les fouilles ont infirmé l'hypothèse d'un cirque à cet emplacement), dans le jardin de la clinique Saint-Joseph (où des recherches continuent), et, en 1973, sur la place des Arènes.

C'est une partie d'une autre enceinte, construite à l'aide d'inscriptions et de fragments architecturaux remployés (parmi lesquels des éléments en marbre provenant sans doute de la basilique de Plotine) qui a été trouvée en démolissant l'ancienne Maison d'Arrêt, contiguë au Palais de Justice. Ces vestiges seront conservés à l'intérieur de l'édifice.

Pour l'aqueduc, un architecte soviétique, M. Nicolaïev, a proposé une datation tardive (II<sup>e</sup> siècle) et M. J.-Cl. Gilly a étudié les concrétions calcaires déposées dans le canal,



dont la stratification serait à mettre en rapport avec un cycle de variations climatiques et non avec des événements historiques. Des aménagements ont été réalisés au Castellum de la rue de la Lampèze à la suite de l'intervention de M. André Nadal, ancien président de l'Académie, qui a publié une intéressante plaquette sur le monument. Grâce à l'intervention de l'E.A.A.S.A. et du régiment d'artillerie anti-aérienne de Nîmes, les tunnels de Sernhac ont été déblayés.

Les nombreuses découvertes fortuites faites à Nîmes ont révélé des vestiges d'habitations antiques (notamment à l'emplacement de l'immeuble « La Marseillaise », rue Rouget de l'Isle, rue Fernand Pelloutier, etc.), des mosaïques (l'une d'elle, trouvée rue Sainte-Marguerite, a pu être enlevée et transportée au musée archéologique), des sculptures (dont les plus remarquables sont un groupe de sept statues provenant de la route de Beaucaire), des inscriptions (souvent assez banales, sauf celles concernant des flaminiques et le donateur du velum du théâtre qu'a livré l'emplacement de l'ancienne Maison d'Arrêt) et de nombreux autres objets, tandis que des tombes à incinération du Haut-Empire et des tombes à inhumation plus tardives étaient découvertes près des voies partant de Nîmes, en particulier le long de la route de Beaucaire, l'antique « Via Domitia ».

La multiplication des travaux (pose de canalisations, creusement de fondations pour les constructions nouvelles), entraînée depuis peu par les transformations rapides de la ville, a eu pour conséquence l'augmentation du nombre des découvertes fortuites, mais il n'a pas toujours été possible d'en tirer tous les enseignements souhaitables, les conditions d'intervention étant difficiles sur des chantiers où les engins mécaniques amènent un bouleversement rapide des vestiges en place. Il est souhaitable que des recherches préalables puissent être effectuées sur les terrains où doivent être réalisés des travaux utilitaires, comme cela a été déjà fait dans quelques cas.

Cette communication est illustrée par la présentation de nombreuses photographies.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.



### SEANCE DU 23 JUIN 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, membres résidants ; M. Hubert Noë, Mme Carmen Déchery, M. Guy Dupré, M. Paul Blanc, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le Dr Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. le Dr Edouard Drouot, M. Félix Villeneuve, M. André Modeste.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Yvon Pradel, correspondant, a eu la douleur de perdre sa mère. L'Académie s'associe à son deuil.

M. André Nadal, membre de la commission des Bâti-ments, met la Compagnie au courant des travaux récem-



ment effectués : mise hors d'eau de la toiture de l'hôtel de l'Académie, réfection de la main courante du balcon du second étage.

L'Académie a reçu une lettre de remerciements de M. le Dr Jean Lauret, élu membre résidant et de M. Bernard Dalle, élu correspondant.

La commission supérieure des Monuments historiques a appelé l'attention de M. le Ministre de la Culture et de la Communication sur l'intérêt que présentent les 192 pièces de la collection iconographique illustrant la vie du comte de Chambord, qui est conservée dans l'Hôtel de l'Académie, et lui a proposé d'en prononcer le classement au nombre des Monuments historiques. Ce classement ne peut être prononcé sans le consentement de l'Académie. Il sera écrit à M. le Préfet que l'Académie accorde l'autorisation demandée.

Ouvrages reçus en hommage :

Maurice Aliger, *Préhistoire de la Vaunage* (ex. Mémoires de l'Académie de Nîmes, VII, LVIII, 1971-72-73).

Duc de Castries, *La vieille dame du quai Conti*, Paris, 1978.

M. Frinaud lit une communication intitulée : *Amour, tendresse et génie de George Sand*.

Parler de George Sand, nous prévient le conférencier, eut été, il y a quelques années, chose extrêmement délicate. Comme il y a eu, il y aura toujours des sandistes et des antisandistes. Les contradictions que l'on relève dans la vie de George Sand sont telles que finalement elles donnent raison à ceux-ci et à ceux-là.

S'il ne s'agissait que de son œuvre littéraire la discussion serait facile, en dépit de *Lélia* qui en son temps avait évoqué la « Bonne Société » 1830. Mais il y a la femme ! La femme sur laquelle certains ont porté un jugement absolu et définitif. Plus virile que féminine a-t-on dit, sans retenir que cette virilité n'était pas autre chose qu'une féminité délicatement exacerbée. Le conférencier veut alors nous faire partager l'admiration qu'il porte à George Sand, nous faire



reconnaître son génie et nous amener à respecter cette « grande femme ».

Une femme dont la vie fut pleine d'égarements et d'humaines misères. Une hérédité qui pourrait expliquer son caractère ; des rois, des grands soldats, des chanoinesses, des filles de théâtre, des enfants naturels à chaque génération, enfin une vie conjugale, dès son début, décevante, ce qui pourrait expliquer sinon justifier ses débordements.

Sandeau, Musset, Michel de Bourges, Chopin, Maheville, sans vouloir citer les autres, s'ils ont meublé la vie de George Sand, n'en ont pas moins révélé la grandeur d'une âme qui a toujours largement donné sans jamais s'abandonner.

Des opinions politiques ? de par ses propres origines elle en avait toujours eues. Aristocrate, châtelaine, plébéienne, républicaine par mépris « des vieilles comtesses » de bonne maman, plébéienne par hérédité maternelle, elle avait du socialisme l'idée qu'elle s'en était faite elle-même : la perfectibilité de l'homme, l'idée de la propriété collective. Elle a été marquée par ces prolétaires de la campagne dont elle a partagé les jeux quand elle était enfant. D'une vie conjugale qui ne lui avait apporté que d'amères déceptions elle avait pris conscience du droit de la femme à l'émancipation : égalité civile, égalité sentimentale. Révolutionnaire aux événements de 1848 elle apportait dans sa politique son tempérament d'amoureuse, jusqu'à l'imprudence, la passion, la violence, avec toujours de magnifiques élans de charité. Elle était par nature, par éducation et conviction, chrétienne. Disciple de Lamennais elle pensait que le Christianisme doit être populaire, généreux, social.

Elle était démocrate, ou du moins le croyait-elle, n'ayant sur la démocratie des idées bien claires. « Je suis de nature poétique, disait-elle, et non législative, guerrière au besoin, mais jamais parlementaire » et cela expliquera ses déceptions.

C'est dans la magique influence de Nohant, où elle avait aimé Sandeau, où elle avait chéri et inspiré Chopin, c'est à Nohant à l'orée d'une vieillesse que son fils Maurice avait voulu tranquille, en dépit des vilénies de sa fille Solange,



qu'au milieu de ses petits-enfants, de ses paysans de la vallée Noire, elle deviendra la « bonne dame » de Nohant. Chaque jour, chaque nuit, elle écrit, lettres, articles, romans. Elle trouve ici la pleine maîtrise de sa forme et de son talent, la pleine possession de ce pays et de ce monde de la terre. De Nohant sont sortis, *François le Champi*, *La Petite Fadette*, *La Mare au Diable*, *Les Maîtres sonneurs*, *Le meunier d'Angibault*, *Le Diable au champ*, véritable églogue humaine. La vieillesse de George Sand à Nohant est une méditation. Elle a cherché quelque amour idéal ; elle ne l'a pas trouvé. Mais elle continue de penser que la femme, en amour, doit vouloir tout ou rien. Elle a vu l'échec de ses rêves, mais elle ne regrette pas d'avoir rêvé.

Mais il faut passer... et George Sand s'éteignit un matin d'été, le 8 juin 1876. Elle avait 72 ans.

« Pauvre chère grande femme, dira Flaubert au lendemain de ses obsèques, il fallait la connaître comme je l'ai connue pour savoir ce qu'il y avait de féminin dans ce grand homme. L'immensité de tendresse qui se trouvait dans ce génie. Elle restera une des illustrations de la France et une gloire unique. » Victor Hugo dira d'elle : « Je pleure une morte, et je salue une immortelle ». Et à travers les contradictions d'une opinion divisée, laissant à notre cœur le soin de la juger que dirons-nous ? Qu'elle a manqué sa vie ! c'est certain ! Mais avec grandeur et si elle a parfois choqué en outrepassant les conventions, elle ne s'est pas moins imposée à tous par son génie, son travail et son courage.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.



Nouvelle série

N° 73

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

◆  
**3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> Trimestres 1978**

◆  
ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1978

Abonnement annuel : 25,00 F.

Le N° : 8,00 F.



BUREAU DE L'ACADEMIE

POUR L'ANNEE 1978

*Président d'honneur* : M. Laurent Clément, Préfet du Gard.

*Président* : M. Joachim Durand.

*Vice-président* : M. Georges Martin.

*Secrétaire perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Trésorier* : M. André Bernardy.

*Bibliothécaire* : M. Jean Roger.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Bibliothécaire-Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée - 30000 NIMES.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (tél. 67-34-68).



# Sommaire

## FAITS ACADEMIQUES

Obsèques de M. Ivan Gaussen, membre non résidant .	119
Hommage à M. Ivan Gaussen, membre non résidant, et à M. Fernand Liger, correspondant, décédés .....	122
Décès de M. Henri Gaillard, père de M. Roger Gaillard correspondant ..	123
M. Laurent Clément, préfet du Gard, est nommé préfet des Yvelines .....	123
Souhais de bienvenue à Mme Maguelone et à M. Bernard Dalle, correspondants .....	123
Classement parmi les Monuments historiques de la collection iconographique illustrant la vie du comte de Chambord ..	123
Lettres de remerciements de Mme Odette Teissier du Cros, de Mme Maguelone, de M. Dourieu, de M. Michel Courty et de M. François Boyer, élus correspondants .....	123
Lettre de Mlle Lina Malbos : la poétesse Clara d'Anduze n'était autre que Sibylle d'Anduze, dame d'Alais (1200-1220) ..	123
Don à l'Académie de 40 pièces de monnaie d'or .....	123
Don d'un moulage du sceau de Clara-Sibylle d'Anduze .	123
Présentation de candidats par la commission des anciens présidents ..	130
Déclaration de vacance du siège de membre non résidant d'Ivan Gaussen ..	130
Réception de M. le docteur Jean Lauret .....	130
L'Académie et le Consistoire du Félibrige .....	151
Lettre de M. Roger Leenhardt, correspondant .....	155
M. René Jouveau, capoulié du Félibrige, est élu membre honoraire .....	156
MM. Alain Girard, René Gondrand et Jean-Paul Meunier sont élus correspondants ..	156
Don par M. le colonel Xavier de Balincourt d'une collection de Bulletins trimestriels .....	156
Don par M. A. Bernardy de cinquante exemplaires de sa plaquette : <i>Heurs et malheurs de l'Académie</i> ..	156
M. Jean Carrière est élu membre non résidant .....	168



## COMMUNICATIONS

M. l'abbé René André : compte rendu de <i>Saint-Gilles, connaissez-vous ?</i> de Maguelone (Mme Marie-Claire Blanc-Lébédeff) .....	124
M. Pierre Dupuy : <i>Le Cid et Goya ont-ils toréé ?</i> ..	127
M. le chanoine Raymond Marchand: <i>La chapelle Sainte-Eugénie à Nîmes : mille ans d'histoire</i> .....	152
M. André Nadal : compte rendu de <i>L'homme et son image</i> de Jean Milhaud .....	156
M. Paul Blanc : <i>A propos de deux lettres inédites de Baudelaire</i> ..	158
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>Ugernum, Protohistoire de Beaucaire</i> , de Bernard Dedet, Michel Py, André Michelozzi, Claude Reynaud, Catherine Tendille .....	162
M. André Nadal : <i>Les procès d'animaux au Moyen Age sous l'ancien Régime</i> ..	164
M. le professeur Jean-Baptiste Aquarone : <i>Le plus ancien dessin des Arènes de Nîmes</i> .....	168
M. Lucien Frainaud : <i>Hommage à Jean-Jacques Brousson</i> .....	168

## HOMMAGES

Jean Milhaud, <i>L'homme et son image</i> , Paris, 1978 .....	123
Robert Billon, <i>De l'aube au crépuscule</i> , 2 tomes, Paris, 1978 .....	123
<i>Hommage à François Perroux</i> , Paris, 1978 .....	123
Pierre Varene, <i>Notice sur la Tour Magne</i> , Vestric (Gard), 1978 .....	123
Jacques Chailley, <i>Jérôme Bosch et ses symboles</i> , Bruxelles, 1976 .....	124
Roger Barthe, <i>L'occitan ne mourra pas</i> , Montpellier, 1978 .....	152
Bernard Dedet, André Michellozzi, Michel Py, Claude Reynaud, Catherine Tendille, <i>Ugernum, Protohistoire de Beaucaire</i> , Caveirac, 1978 ..	162
Michel Hélayel, <i>La peinture abstraite</i> , Nîmes, 1978 .....	168
Luigi Bader, <i>Les Bourbons de France en exil à Gorizia</i> , Paris, 1977 .....	168



24 AOUT 1978

**OBSEQUES DE M. IVAN GAUSSEN**

**MEMBRE NON RESIDANT**

Les obsèques de M. Ivan Gaussen, membre non résidant, décédé le 21 août 1978, dans sa quatre-vingt-troisième année, ont été célébrées le 24 août 1978 dans la chapelle du cimetière protestant de Nîmes.

L'Académie y était représentée par M. Joachim Durand, président, M. Georges Martin, vice-président, M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, M. André Nadal, M. le Dr Edouard Drouot, Mlle Alice Fermaud, M. André Bernardy, M. René Panet, M. Aimé Vielzeuf, etc...

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. le président Joachim Durand adressa au regretté disparu le dernier adieu de l'Académie.

Il s'exprima dans les termes que voici :

Au nom de l'Académie de Nîmes, dont il était membre non résidant depuis 1955, j'ai le douloureux devoir d'adresser à Ivan Gaussen un dernier adieu.

Son doctorat en droit obtenu, il était entré, après concours, dans les cadres supérieurs de l'Administration générale de l'Assistance Publique à Paris. Ce fonctionnaire intègre et particulièrement compétent devait terminer sa brillante carrière administrative au plus haut échelon de la hié-



rarchie et être, notamment, un très précieux auxiliaire pour deux grands directeurs : notre distingué compatriote, le docteur Louis Mourier et le préfet Serge Gas.

Aussi épris d'art que son épouse regrettée, le peintre Jacqueline Gausсен-Salmon, il a créé le très intéressant « Musée de la Direction de l'Assistance Publique à Paris ».

Parallèlement à sa carrière de fonctionnaire, Ivan Gausсен a fait une carrière d'écrivain. Le passé, combien glorieux, de sa chère ville natale, Sommières, fière de son pont romain, à l'assaut duquel ont longtemps monté les terribles crues du Vidourle, l'a inspiré. Il a consacré à cette petite ville du Gard, proche des premiers contreforts des Cévennes, aux hommes qui l'ont honorée, une grande partie de son œuvre.

D'obédience mistralienne, il a estimé que sa tâche, ici bas, était « de maintenir » et d'illustrer un passé qui, loin d'être mort, nourrit et explique le présent. Il était, dès lors, tout indiqué qu'il devint, à Paris, le grand animateur de tout ce qui est méridional. Président, pendant plusieurs décennies, de la *Société des Amis de la Langue d'Oc* et rédacteur en chef du journal « *Le Gard à Paris* », il a su maintenir unis la plus grande partie de ses compatriotes fixés dans la capitale, grâce à sa ferveur, à sa vaste culture, à son affabilité, ainsi qu'à la rectitude et à la netteté de son esprit.

Il ne s'est pas désintéressé pour autant de son cher département du Gard. Rien de ce qui concerne notre riche patrimoine archéologique ne le laissait indifférent. Successivement président du Syndicat d'Initiative de Sommières, président de l'Union des Syndicats d'Initiative du Gard, il a œuvré d'une façon intelligente et féconde et ses initiatives et réalisations lui font grandement honneur.

Depuis plus de vingt ans, notre Académie de Nîmes l'avait admis dans la catégorie des membres non résidants, ce qui lui a donné l'occasion de présenter à ses confrères des communications du plus grand intérêt, en particulier sur le marquis de Villevieille, dont il restera le talentueux biographe.

C'est volontairement, pour ne pas alourdir mon propos, que je n'ai cité, par son titre, aucun des très nombreux ou-



vrages (plus d'une vingtaine) d'Ivan Gaussen. Je veux toutefois faire exception pour son dernier, en deux tomes, intitulés, respectivement: «*Ecrits sur le Gard*» et «*Nouveaux écrits sur le Gard*». Il a réuni, dans ces deux tomes, de courtes mais remarquables études sur des hommes célèbres de notre département, ainsi que sur des faits saillants qui ont marqué l'Histoire (la grande comme la petite) de ce dernier. Son ultime article, à ma connaissance, est celui publié ces jours derniers, dans le numéro trois de la revue *Causses et Cévennes*. Cette étude, excellente quant au fond, et magnifiquement écrite, est relative à *Léo Larguier parisien*.

Fils d'un ancien maire de Sommières, frère d'un ancien maire de cette petite ville, également conseiller général du Gard, Ivan Gaussen, glorieux combattant des deux dernières guerres, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, félibre majoral, a tenu, pendant plus d'un demi-siècle, à Paris et dans le Gard, une place importante. Le vide qu'il laisse sera difficile à combler. Grâce à son action, à ses réalisations, à son intéressante et copieuse œuvre littéraire, il ne mourra pas tout entier. En tout cas, nous garderons toujours de lui le souvenir d'un homme extrêmement laborieux, passionné pour son terroir, très cultivé, d'un naturel droit et franc, d'une simplicité exemplaire, d'une amabilité sans égale et d'une parfaite courtoisie.

Je n'ai pas la naïveté de penser, chère Françoise, cher Frédéric, que des paroles humaines, si émouvantes soient-elles, puissent être une atténuation à la douleur.

Du moins, je voudrais que, vous et les vôtres, vous fussiez assurés que votre peine est notre peine et que nous sommes tous très près de vous, d'un cœur unanime, dans votre immense chagrin.



*SEANCE DU 13 OCTOBRE 1978*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. Lucien Frainaud, Maître Léon Fosse, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, M. Henri Arnaud, Mme Martin-Guis, Mme Maguelone, M. Bernard Dalle, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. André Bernardy, M. le Dr Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. le professeur Maurice Auméras, M. Henri Chabrol.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.



Le Président dit les regrets que cause à l'Académie la mort de M. Ivan Gaussen, membre non résidant, et celle de M. Fernand Liger, correspondant. Une minute de recueillement est observée en hommage aux deux disparus. En outre, M. Durand fait part du décès de M. Henri Gaillard, père de M. Roger Gaillard, correspondant.

M. Laurent Clément, préfet du Gard, président d'honneur statutaire de la Compagnie, a été nommé préfet des Yvelines. Un repas d'adieux lui a été offert par le bureau de l'Académie.

Mme Maguelone et M. Bernard Dalle, récemment élus correspondants, assistent à la séance. Le Président leur souhaite la bienvenue.

Par arrêté ministériel du 19 septembre 1978 a été classée parmi les Monuments historiques « Gard, Nîmes, Académie : Collection iconographique de 192 pièces illustrant la vie du comte de Chambord, XIX<sup>e</sup> siècle ».

Mme Odette Teissier du Cros, Mme Maguelone, M. Douriou, M. Michel Courty, M. François Boyer ont remercié de leur élection comme correspondants.

Une note de Mlle Malbos, correspondante, d'accord avec M. Charles Rostaing, professeur honoraire à la Sorbonne, précise que la poétesse Clara d'Anduze n'était autre que Sibylle d'Anduze, dame d'Alès (1200-1220).

Un membre résidant a fait don à l'Académie d'une collection de quarante pièces de monnaie d'or dont la plus ancienne date de l'an XII et la plus récente de 1897.

Mlle Malbos a offert à l'Académie un moulage du sceau de Clara-Sibylle d'Anduze.

L'Académie a reçu en hommage :

Jean Milhaud, *L'homme et son image*, Paris, 1978.

Robert Billon, *De l'aube au crépuscule*, 2 tomes, Paris, 1978.

*Hommage à François Perroux*, Paris, 1978.

Pierre Varène, *Notice sur la Tour Magne*, Vestric, 1978.



Jacques Chailley, *Jérôme Bosch et ses symboles*, Bruxelles, 1976.

L'Académie a été représentée par M. l'abbé René André à l'inauguration de l'Université occitane d'été, et par M. et Mme Victor Lassalle à la célébration du centenaire de la chapelle Sainte-Eugénie.

M. l'abbé René André rend compte de l'ouvrage de Mme Maguelone (Marie-Claire Blanc-Lébédeff), correspondante, intitulé : *Saint-Gilles, connaissez-vous ?* Nîmes, 1978.

M. l'abbé René André s'exprime ainsi :

Les voyageurs qui traversent Saint-Gilles sans s'arrêter, note d'abord l'auteur, sont beaucoup trop nombreux à ignorer le caractère réel de ce gros village et la valeur des richesses qu'il abrite encore. Sans doute, mais il est tout de même beaucoup de gens qui connaissent Saint-Gilles, pour l'avoir visité, ou pour s'y rendre en pèlerinage. Il n'en est pas moins vrai que les richesses de Saint-Gilles ne sont pas toujours connues comme elles le mériteraient. Aussi un guide de ce genre et de cette qualité est-il le bienvenu.

Après avoir évoqué l'assassinat du légat du pape, Pierre de Castelnau, Maguelone montre comment « cette bourgade fut la cité privilégiée de plusieurs comtes de Toulouse, notamment de Raymond IV, grâce auquel Saint-Gilles devint une ville prospère, une place forte que devaient protéger de solides remparts, un port animé d'une vie intense (le deuxième, dit-on, de la Méditerranée, après Gênes), un lieu de pèlerinage d'une renommée internationale, l'un des plus beaux foyers de culture en Occident et le bastion du catholicisme le plus impressionnant de toute l'Occitanie. Peut-être la pierre angulaire de la civilisation occidentale au moyen-âge. »

Si les vestiges de l'antiquité n'abondent guère à Saint-Gilles, l'histoire de la chrétienté s'inscrit très tôt dans la cité, pour se développer de façon extraordinaire à partir du VII<sup>e</sup> siècle, avec la fondation d'un monastère, et surtout grâce à un ermite qui devait devenir célèbre sous le nom de saint Gilles, et dont la vie a été écrite seulement trois cents ans après sa disparition.



De ce récit hagiographique le professeur Auguste Fliche n'hésite pas à dire, dans son ouvrage : *Aigues-Mortes et Saint-Gilles*, Paris, Laurens, qu'il « est totalement dépourvu de rigueur historique », et, plus récemment, l'historien catholique Pierre Pierrard affirme qu'il « n'est qu'un tissu de légendes et de prodiges » (*Dictionnaire des Prénoms et des Saints*, Larousse, 1974).

Toutefois, persuadée sans doute que la légende recouvre toujours une parcelle de vérité et d'histoire, Maguelone s'attache à relater la vie de l'ermite à la biche d'après les plus anciens documents qui nous sont parvenus et conclut ainsi : « La plupart des écrivains qui ont interrogé les nombreux témoignages de la vie de saint Gilles semblent s'accorder sur la date de sa mort, aux environs de 720-725 ».

Nous sommes maintenant invités par l'auteur du Guide à faire une promenade dans Saint-Gilles. Voici d'abord ce qui reste des remparts : la porte des Maréchaux, puis des ruines non négligeables de la porte Notre-Dame de la Blaque qui, avec plusieurs autres, « appartenaient à une véritable enceinte, formidables remparts d'architecture militaire qui firent de Saint-Gilles une place forte longtemps imprenable ».

Suit une étude des deux ports que la ville possédait, l'un sur le Petit-Rhône, venant d'Arles, l'autre sur un bras du Rhône, venant de Beaucaire. Ces ports facilitaient le trafic des négociants, surtout à l'occasion de la très ancienne foire de Saint-Gilles, en septembre, qui était célèbre dans tout l'Occident. Ajoutons l'affluence des voyageurs, pèlerins et soldats partant ou revenant de Terre Sainte.

L'histoire de l'abbaye est succinctement exposée, celle des pèlerinages également. Retenons sur ce dernier point que « Saint-Gilles était une station sur trois voies de pèlerinage : Saint-Jacques, Rome, Terre Sainte, et le but d'un quatrième pèlerinage, sur le tombeau de saint Gilles ».

Nous en arrivons à la partie la plus importante de ce guide, consacrée à la description de l'ancienne abbatale : la façade, la crypte, l'ancien chœur et la vis.

Pour la description de la façade, Maguelone commence



par se référer à notre confrère M. Victor Lassalle, qui a étudié de fort près « l'influence antique dans l'art roman provençal », dans un ouvrage qui porte d'ailleurs ce titre. Un examen attentif montre que les trois portes, les niches à statues et les portiques à colonnes sont un reflet de l'architecture antique.

Puis l'auteur décrit ce qu'elle appelle le plus beau des portails romans : « Il faut attendre l'apparition des façades extrêmement élaborées des cathédrales gothiques pour trouver un tel foisonnement d'images de pierre. L'ampleur exceptionnelle de cette façade permet un déploiement de personnages, d'ornements et d'animaux de toutes dimensions, dans une liberté si bien calculée que rien ne se détache maladroitement de l'ensemble, ni ne choque... L'ensemble s'épanouit en un vrai poème de pierre, un livre conçu pour être déchiffré par tous, qu'ils fussent lettrés ou non ».

Nous ne pouvons ici nous attarder à l'interprétation de cette façade qui, nous dit Maguelone, « a fait couler beaucoup d'encre et exploser force débats », et à laquelle elle consacre quelques pages, portant surtout sur les détails de sa construction.

Quant à l'iconographie de cette merveilleuse façade, on la trouvera dans une page d'illustration, là sont indiqués toutes les scènes et personnages qui ornent les trois portails et dont le thème général est la vie du Christ.

La crypte, longue de 50 mètres et large de 25, « ne laisse indifférent, dit Maguelone, aucun visiteur, même non croyant... La puissance de ses piliers, la somptueuse ordonnance de ses voûtes, tout contribue à faire de cette souterraine retraite, un lieu privilégié de méditation et de contemplation ».

Il faut voir aussi la fameuse vis de Saint-Gilles, à savoir l'escalier du clocher Nord, qui est, dit l'auteur, « un chef-d'œuvre de coupe de pierre que tous les Compagnons tailleurs de pierre visitent ».

On doit encore entrer dans la Maison Romane, qui est plus connue comme maison natale de Guy Foulque, juriste, puis pape, sous le nom de Clément IV. Ce bâtiment, trans-



formé en musée, abrite au rez-de-chaussée, « des sculptures d'une qualité admirable », au premier étage un musée ornithologique (beaucoup d'oiseaux de Camargue), et au deuxième étage le musée Jean Lébédéff, artiste peintre et graveur sur bois, né en Russie en 1884, décédé à Nîmes en 1972. Il a gravé plus de dix mille images et exécuté près de quinze cents portraits.

Viennent ensuite quelques excellentes pages consacrées à trois enfants de Saint-Gilles : le félibre-charretier Laforêt, qui fut membre de cette Académie, le très grand peintre Saint-Gillois du XVIII<sup>e</sup> siècle : Pierre Subleyras, le pape Clément IV.

Maguelone termine son très intéressant Guide en faisant le tableau de la situation actuelle de Saint-Gilles.

Avec cet auteur, si plein de science historique, de goût artistique, d'amour de sa petite patrie, nous concluons : « Saint-Gilles mérite mieux que de survivre. Les chances d'épanouissement ne lui font pas défaut. Il serait regrettable qu'elles ne soient jamais exploitées. »

L'Académie écoute une communication de M. Pierre Dupuy, correspondant, sur le sujet suivant : *Le Cid et Goya ont-ils toréé ?*

La tradition qui veut que le Cid ait toréé à cheval trouve sa source dans une légende castillane qui raconte que Rodrigue tua un toro à la lance, en 1038 (alors qu'il ne naquit qu'en 1043 !) dans le Madrid (alors Magerit) des Maures. Cette légende a été reprise par Nicolas Fernandez de Moratin, poète et dramaturge, qui écrivit les fameuses « quintillas » intitulées : *Fiesta de toros en Madrid*, lesquelles furent publiées par son fils Leandro en 1821, quarante-un ans après la mort de l'auteur. Mais Nicolas Fernandez de Moratin avait également écrit, en 1777, une *Lettre historique sur l'origine et l'évolution des fêtes de taureaux* en Espagne dans laquelle il faisait du Cid un des personnages historiques ayant combattu le toro. Cette assertion fut reprise par tous les historiens, certains mettant toutefois en



doute son fondement historique mais d'autres tournant jusqu'à l'absurde la narration des exploits tauromachiques de Rodrigue. En fait si rien ne prouve que le Cid ait effectivement affronté le toro en combat singulier en champ clos, rien ne s'oppose à ce qu'il l'ait fait.

La même controverse se retrouva à propos de Goya. Certains auteurs, désireux de placer le peintre dans son milieu naturel et reprenant certaines confidences faites à ses amis le firent toréer dans une « cuadrilla » de professionnels alors qu'il gagnait un port pour rejoindre l'Italie fuyant la police madrilène à la suite d'une sanglante affaire de cœur. D'autres auteurs cherchèrent par contre à gommer les épisodes « flamenquistes » de la vie du peintre aragonais. Ce qui est certain c'est que Goya toréa dans les « ca-peas » de village et qu'il fréquenta assidument les arènes. Il s'est peint lui-même dans le carton de tapisserie intitulé « La Novillada » qui date de 1790.

Il a laissé une œuvre importante inspirée par la tauromachie : une vingtaine d'huiles et plus de cent dessins, eaux-fortes, lavis... En particulier la célèbre série dite « La Tauromaquia » qui comprend deux parties : les vingt-deux dernières estampes (sur les trente-trois de la première édition) retraçant les péripéties tauromachiques du début du XIX<sup>e</sup> siècle et les onze premières qui veulent être une histoire de la tauromachie en Espagne. Goya a suivi alors fidèlement la « Lettre historique » de Nicolas Fernandez de Moratin dont le fils Leandro était son intime ami (ils partagèrent l'exil des « afrancesados » et moururent tous deux en France en 1828). C'est ainsi que dans la onzième planche de sa « Tauromachie » Goya a gravé les exploits du Cid sans respecter ni l'ordre chronologique des événements ni la vérité historique dans le costume du héros castillan.

Le Cid, échappé de la légende, se retrouve ainsi, par la grâce de Moratin, dans l'œuvre de Goya. Tous deux ont-ils toréé ? Nul ne le saura jamais avec certitude. Don Rodrigo et don Francisco conservent une part de mystère au-delà des innombrables études qui leur ont été consacrées.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.



### SEANCE DU 27 OCTOBRE 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, membres résidants ; M. le professeur Hervé Harant, membre non résidant ; Mlle Lucie Metge, M. Pierre Dupuy, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Claude Escholier, M. le professeur Maurice Auméras, M. Félix Villeneuve.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.



La commission des anciens présidents a donné avis favorable aux candidatures au titre de correspondant de M. René Gondrand, de Prades, de M. Alain Girard, de Pont-Saint-Esprit, et de M. Jean-Paul Meunier, de Roquemaure. D'autre part la commission propose d'élire membre honoraire M. René Jouveau, d'Aix-en-Provence, capoulié du Félibrige. Le vote aura lieu au cours de la seconde séance de novembre.

Le siège de membre non-résidant occupé par le regretté Ivan Gaussen est déclaré vacant. Les propositions de candidature seront reçues jusqu'à la deuxième séance de novembre.

L'ordre du jour appelle la réception de M. le docteur Jean Lauret élu pour occuper le fauteuil de membre résidant laissé vacant par le décès du regretté pasteur Paul Brunel.

M. Joachim Durand, président, souhaite la bienvenue à M. le docteur Jean Lauret :

Monsieur,

Recevoir un nouveau confrère est toujours un plaisir pour un Président d'Académie. Mais ce plaisir est encore plus grand quand il a déjà, pour ce nouveau confrère, de l'estime et de la sympathie, ce qui est le cas aujourd'hui pour moi.

Vous êtes né, Monsieur, le 21 novembre 1909 à Nîmes, au numéro 7 de la rue de l'Aspic. Votre père et votre grand-père étaient associés et représentaient une maison de farine. Vous aviez cinq ans en 1914. Votre père, Cévenol, puisque né à Saint-Jean-du-Gard, étant mobilisé au 40<sup>e</sup> régiment d'infanterie en qualité de lieutenant, c'est votre grand-père qui a joué en ce qui vous concerne, pendant les cinq années de la première guerre mondiale, le rôle de père.

Pendant le conflit, étant donné que votre famille habitait rue Monjardin, vous fréquentez l'école du boulevard Talabot. Dans cette dernière, vous avez eu comme institu-



teurs MM. Stoupan et Roger. Le premier, qui entretenait chez ses élèves l'espérance et la gaieté (c'est lui qui a essayé de vous apprendre à chanter) était le père de l'écrivain Raoul Stéphan, apparenté, sauf erreur de ma part, à notre distingué confrère, André Nadal. Le second, plus réservé, avait deux fils. Le plus jeune d'entre eux, André, a été, et est encore, un de mes meilleurs amis. André Roger a fait une brillante carrière dans l'Administration des Finances ; il est aujourd'hui retraité en qualité de Conservateur des hypothèques.

En 1918, vous entrez au lycée de Nîmes, en septième. Vous commencez vos études secondaires sous la direction du professeur Gros, qui devait, par la suite, s'intéresser à la politique et devenir, un moment, conseiller municipal puis adjoint au Maire de Nîmes.

C'est l'époque où vous fréquentez l'Union chrétienne. Les jeudis et dimanches, vous disputez, sur le terrain possédé par l'Union chrétienne à Castanet, de nombreuses parties de foot-ball et vous dépensez également votre activité juvénile à la salle Teissier, où vous jouez au volley-ball, au basket-ball et où vous pratiquez l'escrime.

Au lycée, vous choisissez la section C (Latin-Sciences). Vous vous intéressez, plus particulièrement, au dessin et à l'histoire. En dessin, vous avez toujours eu le premier prix pendant toutes vos études secondaires. Vous m'avez parlé, en termes reconnaissants, de vos professeurs de dessin : Louis Bouat (au lycée) et Armand Coussens (à l'École des Beaux-Arts). Je les ai connus tous les deux. Dans un petit livre, relatif à quelques personnalités nimoises, j'ai eu l'occasion d'indiquer tout le bien que je pense de Louis Bouat. Quant à Armand Coussens, il a été loué magnifiquement ici-même, il y a environ huit ans, par notre sympathique et érudit confrère André Bernardy. J'ai toujours pensé que ce grand artiste, s'il eût vécu dans la capitale, eut franchi un jour la porte de l'Institut.

En histoire, vous aviez comme professeurs Montsarrat, d'idées progressistes, qui, en sixième, vous faisait faire les compositions en vous aidant du livre lui-même, et Comby,



pour qui l'histoire était une continuelle épopée, et qui devait quitter l'enseignement secondaire pour enseigner à Montpellier, dans l'enseignement supérieur, en qualité de professeur de droit.

Bien qu'ayant choisi la section C, vous ne suivez pas les cours de la classe de mathématiques élémentaires. Ayant bien profité des leçons de M. Lacombe, professeur de philosophie (successeur d'Alexandre, qui a laissé, à Nîmes et ailleurs, un très vivace souvenir), vous passez brillamment votre baccalauréat de philosophie.

En 1927, vous vous inscrivez à la faculté de Médecine de Montpellier. L'année de P.C.N. et les trois premières années de médecine ne présentent pas de difficultés particulières pour vous, étant donné votre formation scientifique. A partir de la quatrième année, vous préparez l'internat à l'hôpital Ruffi, installé rue de la République, à Nîmes, et remplacé, en 1935, par le Centre hospitalier Gaston-Doumergue. Pendant ces trois ans d'internat, vous travaillez beaucoup. Vous gardez fidèlement, de ces années d'hôpital Ruffi, le souvenir du chirurgien Revel et du docteur Flaisier, cardiologue, qui auscultait encore avec le stéthoscope en bois (les électro-cardiogrammes n'étaient pas encore connus).

Vous vous mariez en 1934. Vous deviendrez, par la suite, le père de deux garçons. L'aîné, après avoir passé brillamment un doctorat d'économie agricole, est, actuellement, maître de recherches à l'Institut agronomique de Montpellier. Le deuxième de vos fils a fait, comme vous, sa médecine. Installé rue Monjardin, dans la maison familiale, il est spécialisé dans la gastro-entérologie.

En 1935, ayant choisi l'urologie, vous êtes recommandé au professeur Jeanbrau, par le chanoine Bompard, l'oncle d'un de vos amis.

Sous la direction de cet éminent spécialiste, dont vraisemblablement vous nous parlerez assez longuement tout à l'heure (il est, notamment, le père de la transfusion sanguine), vous terminez, en 1936, votre thèse sur l'« Urétrographie » (il s'agit de l'exploration radiologique de l'urètre).

Vos rapports avec le professeur Jeanbrau, qui pourtant



était un homme froid, ont été particulièrement cordiaux. Vous avez fait, ensemble, une excellente équipe. Au début, il vous appelait Monsieur Lauret, puis Lauret ; au bout de trois ans de collaboration, il vous tutoyait. Vous l'avez très sérieusement aidé dans la réédition d'un précis de pathologie chirurgicale, appelé dans les milieux médicaux de l'époque « Les agrégés ». C'est un manuel chirurgical relatif à l'urologie, aux voies urinaires et à l'appareil génital de l'homme. En plus de sa vaste science, le professeur Jeanbrau vous a inculqué ses idées de méthode ; il vous a en particulier, m'avez-vous indiqué, appris à mettre la ponctuation.

C'est en qualité de « détaché au Service d'urologie du professeur Jeanbrau » que vous avez effectué votre année de service militaire : médecin auxiliaire, d'abord, puis médecin sous-lieutenant, ensuite.

En 1937, vous passez un semestre à Paris, pour compléter vos connaissances professionnelles. Vous suivez, avec profit, les leçons des grands maîtres dans la spécialité que vous avez choisie : Marion, à Necker, Heitz-Boyer, ami de Bergson, à Lariboisière, et Chevassu, à Cochin.

C'est en 1938 que vous décidez de vous fixer comme urologue à Nîmes, et, bien entendu, vous installez votre cabinet de consultation dans cette maison de la rue Monjardin, acquise par votre grand-père et dans laquelle vous avez toujours vécu.

La première année, m'avez-vous confié, la recette fut mince. Vous n'en eûtes cure, l'exercice de la médecine n'étant pas, pour vous, source de profit mais apostolat.

Lors de la deuxième guerre mondiale, en 1939, vous êtes mobilisé. Vous faites partie, avec un certain nombre de marseillais, d'un groupe chirurgical mobile. Après trois mois passés à Grasse, les Italiens n'attaquant pas nos troupes, votre groupe part pour Vittel, où il est accolé à une Ambulance chirurgicale d'armée. Au cours de votre périple de guerre, qui se déroule de Bruges à Sarlat, vous êtes amené à opérer à Pont-Sainte-Maxence (Oise) et à Vierzon (Cher).

En septembre-octobre 1940, vous reprenez, à Nîmes, la direction de votre cabinet. En 1947, vous passez le concours de chirurgiat des hôpitaux, concours dont notre distingué



confrère, le docteur Jean Paradis, avait eu déjà le bénéfice, eu égard aux services qu'il avait rendus dans la résistance. Le Service qui vous intéressait à l'Hôpital de Nîmes comprenait alors la vénérologie, avec à sa tête le docteur Bertrand-Magnan, et la dermatologie, avec le docteur Maurice Fabre. J'ai bien connu ce dernier, passionné de musique. Le docteur Jean Paradis ayant été nommé chef du Service d'urologie, lors de la séparation des deux Services (Maurice Fabre dirigeant toujours la dermatologie), vous avez été désigné en qualité de médecin-adjoint au chef de service Paradis, avec qui, pendant près de vingt-cinq ans, vous avez collaboré dans les meilleures conditions possibles et dans un climat d'entente, particulièrement amical. Vous avez été, avec le docteur Jean Paradis, les créateurs du Service d'urologie. Par la suite, vous avez eu, comme collaborateur le docteur Commeinhes et Christian Vallat comme chef de clinique.

Du fait de la création, à Nîmes, en 1968, d'une antenne de la faculté de Médecine de Montpellier (création qui doit beaucoup à notre savant confrère le professeur Hervé Harrant), vous avez dû assumer non seulement votre travail hospitalier mais également un travail d'enseignement, ce qui a constitué pour vous une charge très lourde.

Membre du Conseil d'administration du Centre hospitalier régional (C.H.R.), vous avez pris votre retraite, à l'Hôpital, en 1975. Vous avez encore dirigé votre cabinet pendant un an, en collaboration avec votre ancien chef de clinique, le docteur Christian Vallat, qui a pris votre succession à la fin de son clinicat de trois ans.

Vous avez, certes, Monsieur, pris votre retraite en tant que spécialiste de l'urologie, domaine qui n'avait pas de secrets pour vous et dans lequel vous avez rendu d'incalculables services, mais vous n'êtes pas un homme à rester sans occupations.

Membre de cette profession de médecin, qui est admirable, car elle consiste à soulager les maux dont souffrent les êtres humains, vos naturelles qualités d'altruisme et de générosité vous ont conduit, actuellement, à vous occuper



d'œuvres à caractère social, telles que « L'Entraide Gardoise », ainsi que du « Foyer Richelieu », qui en dépend.

Vous vous intéressez toujours au « Rotary » ce groupement fondé, en 1905, par un avocat de Chicago, Pall Harris, groupement dont le symbole est : servir, et dont vous avez présidé la section gardoise pendant l'année 1968-1969.

Et, puisque je parle de présidence, je ne puis oublier que vous êtes à la tête, depuis de très nombreuses années, du « Cercle taurin », indépendant de « L'Union taurine ». Les membres de ce « Cercle taurin », qui se réunissent une fois par mois autour d'une bonne table, pour parler tauromachie, qu'il s'agisse de la bouvine traditionnelle ou de la corrida espagnole, ont de très solides connaissances en la matière. Ils ont apporté, de concert avec les membres des autres groupements taurins, leur précieux concours à la municipalité dirigée par mon cher ami Edgar Tailhades, lors de la création de la « Féria de Nimes » et de ses mises au point ultérieures.

Peu après votre élection, vous m'avez dit : « Mais je n'ai rien écrit ». Dût votre modestie en souffrir, je vous réponds : « Si, Monsieur, vous avez écrit, dans des revues médicales spécialisées, des études qui ont été très remarquées ».

Et vous avez également, souventes fois, parlé en public. Vous avez prononcé de nombreuses conférences sur des questions tauromachiques (notamment, sur le célèbre matador El Cordobès, sur les blessures des toreros). Au « Rotary », vous avez prononcé une conférence sur « L'histoire de Nimes », à « L'Office des personnes âgées », vous avez parlé de « L'Amphithéâtre », à la Société « Nimes-Accueil », vous avez entretenu les auditrices et les auditeurs de « La Fontaine de Nimes ».

Ecrivain et conférencier, vous serez parfaitement à votre place parmi nous. Vous n'entrez pas, contrairement à ce que vous êtes tenté de dire, les mains vides, et je suis persuadé que vous apporterez à l'activité de notre Académie un concours éclairé et efficace.



Nous aurons en vous, non seulement une personnalité bénéficiant, dans la cité, de la sympathie générale, eu égard à votre valeur professionnelle et intellectuelle, à votre serviabilité, à votre courtoisie, mais nous aurons, en plus, un érudit, amoureux de cette bonne ville de Nîmes où, suivant une phrase célèbre, tout nous rappelle l'urbanité des Romains, l'atticisme des Grecs et le charme de la Palestine.

J'en ai terminé, Monsieur, et je vous donne tout de suite la parole pour prononcer l'éloge de notre vénéré doyen, le pasteur Paul Brunel, cet homme admirable dont nous gardons ici un pieux souvenir.

M. le docteur Jean Lauret dit son remerciement et prononce l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président,  
Mademoiselle, Messieurs,

L'honneur que vous m'avez fait en me choisissant pour faire partie de votre Compagnie m'a apporté une grande joie, mais aussi, un peu d'inquiétude.

L'indulgence que vous avez montrée en m'élisant, je vous la demande pour m'écouter.

Monsieur le Président,

Il est dans vos attributions d'accueillir les nouveaux membres et vous le faites avec bienveillance.

Plus encore que les paroles que vous avez exprimées à mon égard, c'est votre attitude envers moi qui m'a le plus touché, et dont je voudrais vous remercier.

Lorsqu'il nous arrive de nous retrouver en un lieu que nous aimons tous les deux, parce qu'il y souffle l'esprit de notre cité, dans les jardins de la Fontaine, j'éprouve toujours un grand plaisir à vous écouter.

Mais les entretiens que nous avons eus dans cette maison, depuis mon élection, et que vous avez provoqués pour mieux me connaître, m'ont rapproché de vous.

Les sentiments que je ressentais, se sont renforcés ; je souhaite que nos futurs rapports, plus fréquents, continuent à gagner en qualité.



A vous, Messieurs, qui m'avez choisi, et qui connaissez mes sentiments parce que j'ai déjà eu l'occasion de vous les exprimer, je dirais seulement que je ferai mon possible pour mériter la confiance que vous avez placée en moi.

Vous tous, qui m'avez admis parmi vous, croyez que j'apprécie le grand honneur qui m'est fait. Il récompense toute une vie, dont vous êtes devenus les garants.

Les félicitations que j'ai reçues m'ont mieux fait mesurer le prestige dont jouit l'Académie de Nîmes.

Je n'oublierai pas, Mademoiselle, Messieurs, que c'est à vous que je dois d'en être membre.

En apprenant mon élection, et conscient de mon insuffisant mérite, j'ai demandé à un sage quelles étaient les conditions requises pour être académicien nîmois. Il me répondit :

Il faut d'abord aimer Nîmes ;

Il faut ensuite être aimable, car l'Académie est une Compagnie d'amitié ;

Il faut avoir un peu de culture.

Cet homme, très cultivé, grâce à ce peu de culture indispensable, m'admettait ainsi parmi vous, mais ne levait pas mon problème, car c'est cette dernière condition qui m'inquiète.

La culture, indispensable pour défendre la langue, conserver le patrimoine artistique et littéraire, sauvegarder les valeurs spirituelles, l'avais-je assez assimilée ?

En lisant vos Mémoires, j'ai trouvé le propos d'un académicien de haute valeur, aujourd'hui disparu, distinguant plusieurs formes de cultures.

Il y a, disait-il, la culture, qui associée à l'intuition créative, transforme le temple en cathédrale et crève les décors de l'histoire.

Mais il y a aussi, ce noyau culturel que tout homme digne de ce nom doit posséder et entretenir, ce fond qui lui permet de mieux se comprendre et de mieux comprendre les autres.

Ce noyau, je l'ai toujours senti en moi, sans pouvoir y consacrer assez de temps. La curiosité des hommes et des



choses, m'a incité à lire, écouter, regarder et réfléchir.

Ayant atteint l'âge d'or de la retraite, j'ai maintenant le temps et votre aide, pour le faire mieux.

Le pasteur Paul Brunel a dit le jour de sa réception : « Je considère que mon admission à l'Académie est le couronnement de la vie active que j'ai pu mener dans cette ville à laquelle je crois pouvoir dire que j'ai donné le meilleur de moi-même ».

Je reprends cette phrase à mon compte. C'est le déroulement de ma vie, qui vous a sans doute incité à m'accueillir, répondant ainsi vous-même à la question que pose la deuxième condition.

Cette vie a été dominée par l'exercice de ma profession. Il faut donc que je vous parle d'elle.

Deux hommes ont eu une grande influence sur elle : mon grand-père, Ferdinand Lauret, qui dans mon enfance, exerça et avec quelle autorité, les devoirs de chef de famille (mon père étant dans les tranchées), et mon maître le professeur Emile Jeanbrau.

Le premier la décida, le second la paracheva.

C'est du second que je veux vous parler.

Les circonstances et mon attirance pour cet être exceptionnel m'ont permis de le bien connaître. Durant quatre ans, dans le service d'Urologie du vieil hôpital général de Montpellier, qu'il avait créé, et dans son cabinet de la rue Barthez, je l'ai vu travailler, penser, agir.

Cet homme de devoir et de rigueur, ce travailleur acharné et méthodique, qui cachait sous un aspect sévère, un cœur bon et fidèle, m'a non seulement appris mon métier, mais inculqué des valeurs morales indispensables à tout homme, et particulièrement au médecin.

Permettez-moi, puisque j'en ai l'occasion et pour que cela figure dans les Mémoires de l'Académie de Nîmes de rappeler ce que l'humanité lui doit.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on voit s'affirmer le souci de la sécurité des travailleurs. Jeanbrau qui s'intéresse à ce problème de société, écrit avec son maître Emile Forgue, un guide du « médecin dans la pratique des accidents de la



vie laborieuse », qui souvent révisé a été un bréviaire longtemps consulté.

Après la première guerre mondiale, il s'intéresse au sort des blessés et des malades rendus diminués à la vie civile. Il collabora à l'élaboration du barème des taux d'invalidités et devint un expert incontesté des litiges des tribunaux des pensions.

Je ne parlerai pas de la qualité de son enseignement qui attirait à Montpellier, des élèves du monde entier, mais je voudrais insister sur la découverte qui fit sa renommée et dont la portée, fut mal appréciée à son heure ; je veux parler de la transfusion sanguine.

C'était en 1917 dans la Marne, à l'ambulance chirurgicale n° 13 qu'une transfusion sanguine d'homme à homme fut réalisée, pour la première fois, par le chirurgien consultant de l'ambulance, Emile Jeanbrau.

Lui-même la décrit, je cite de mémoire :

« Je revenais de permission à Montpellier, où avec mon ami le physiologiste Emmanuel Hédon, nous avons ressuscité des animaux, saignés à blanc, en leur transfusant leur propre sang, rendu incoagulable, par l'adjonction de citrate de soude.

« On amène à l'ambulance trois mourants d'hémorragie massive. Le cœur partagé entre l'angoisse d'échouer et l'espoir de réussir, je les transfuse ; deux reviennent à la vie. »

Depuis, quel progrès a connu la méthode transfusionnelle !

La paix venue, Jeanbrau groupe à Montpellier, un noyau de donneurs de sang et en 1933, crée un centre de Transfusion sanguine, qui, depuis 1947, porte son nom.

Membre correspondant de l'Académie de Médecine, Associé national de l'Académie de Chirurgie, l'Académie des Sciences lui attribua en 1947, le prix Septennal Marie Guido Triossi, décerné au savant qui a fait une invention pour le bien de l'humanité.

Je pense qu'il méritait mieux ; et pourquoi pas le Nobel. Ces souvenirs ont presque un demi-siècle ; la médecine



a beaucoup changé depuis. Restée dans l'enfance pendant des millénaires, entrée en adolescence au XIX<sup>e</sup> siècle, avec Pasteur et Claude Bernard, elle a atteint l'âge adulte en 1950, avec la révolution de la Biologie, grâce aux découvertes de la Chimie et de la Physique (professeur Jean Bernard).

Une partie de ma carrière se situe avant, l'autre après.

Les progrès réalisés, tant dans le domaine de l'exploration des maladies que dans celui de la thérapeutique médicale et chirurgicale, sont considérables.

L'art médical devient, de plus en plus, une science, mais sa pratique nécessite un faisceau de connaissances qui doit conserver une répartition harmonieuse.

Si les connaissances scientifiques s'accroissent avec rapidité, en est-il de même des connaissances humaines ?

Il est à craindre que non.

La disparition progressive du médecin généraliste, ou mieux nommé, du médecin de famille, en est un exemple concret.

Le médecin de famille entretenait le rapport médecin-malade qui tend aujourd'hui à disparaître.

Il connaissait le patient, son passé, son entourage, son environnement ; il savait apprécier les réactions psychiques que la maladie organique déclenche toujours ; les deux s'interférant pour se modifier réciproquement.

Certaines contraintes du médecin généraliste d'il y a vingt ans, nuit et jour sur la brèche, ne sont plus acceptées de nos jours.

Le médecin veut sauvegarder le temps des loisirs, celui qu'il consacre à sa famille ou à ses violons d'Ingres.

C'est ainsi qu'apparaissent les services de garde, les cabinets de groupe et dans les grandes villes, les médecins S.O.S.

L'éducation médicale joue également un grand rôle dans cette désaffection des rapports humains, entre le malade et son médecin, en partie par son assise même, en partie par la nécessité des spécialisations.

Non plus fondée sur la connaissance des auteurs anciens qui paraissait le meilleur vecteur d'humanisme, l'instruc-



tion médicale est essentiellement établie sur des études scientifiques.

Or, s'il est vrai qu'au siècle dernier, on pouvait mener de front des disciplines différentes, comme cet illustre Nimois, premier prix du concours général de philosophie, à seize ans, reçu à Polytechnique et à Normale supérieure à vingt ans, docteur en philosophie à trente ans, qui après avoir enseigné les mathématiques, enseigna la philosophie à la faculté des Lettres de Montpellier, je veux parler de Gaston Milhaud, il n'en est pas de même aujourd'hui.

Dès la classe de seconde, il faut choisir la section scientifique pour avoir des chances de franchir le premier cycle des études médicales.

L'enseignement du deuxième cycle va se poursuivre dans des services hospitaliers réadaptés depuis 1958. Ces services de C.H.U. vont pousser l'étudiant vers la spécialisation.

Les nouveaux chefs de service ont tous une orientation particulière, qu'ils connaissent bien et font aimer.

Certes la somme des connaissances incite à choisir une discipline pour la mieux fouiller, mais ce choix est souvent trop précoce, avant que la formation générale soit accomplie.

Enfin il est un danger plus grand encore, parce qu'il est commun à d'autres domaines que celui de la Médecine, qui menace l'Homme dans ses rapports, c'est celui de la machine.

La Technologie avance à pas de géant et offre des possibilités immenses, mais restreint les contacts humains.

Parce que cela rend déjà des services dans les déserts glacés du Grand-Nord ou sur les mers lointaines, est-il souhaitable que le terminal d'un ordinateur, même programmé par les plus hautes autorités médicales remplace un jour le médecin de famille ?

Hélas, l'évolution normale de notre société va dans ce sens. La science prédomine dans la réflexion, la technique dans l'action.

Les banques de données remplaceront un jour prochain les bibliothèques.



La culture forme la civilisation, mais la civilisation transforme la culture, à moins que la civilisation ne soit qu'une période particulière de la culture.

Reste à répondre à la question : Il faut aimer Nîmes.

Né à Nîmes, y ayant toujours vécu, c'est le lieu où je me trouve bien. Presque chaque rue du vieux Nîmes, chaque place, évoquent en moi un souvenir. Beaucoup de visages rencontrés me sont familiers.

Aussi ai-je essayé de mieux connaître son histoire, si riche, et tenté de la faire connaître autour de moi.

Le pasteur Paul Brunel, pendant vingt ans a animé votre Compagnie. Vous le revoyez aujourd'hui encore, assis autour de cette table. Moi, c'est dans la chapelle dépouillée du cimetière de la route d'Alès, que je le vois, alors qu'il accompagnait, il y a trente ans, mon père, dans son dernier voyage.

J'ai oublié les paroles qu'il a prononcées, mais je revois encore sa belle figure, illuminée de foi et d'espérance.

Paul Emile Brunel est né le 27 mai 1884 à Pierreville, en Ardèche.

Tout jeune, ses parents le destinaient au pastorat, car telle était la tradition dans cette famille dont un ancêtre s'appelait Pierre Durand, pasteur, frère de celle qui inscrivit sur la pierre de la Tour de Constance le mot magique de « Register ».

Lorsqu'il fut en âge d'aborder les études secondaires, ce fut au lycée de Nîmes qu'on l'envoya, car il y avait dans cette ville une institution protestante qui accueillait les vocations pastorales : la pension Samuel Vincent.

Je suppose que sa jeunesse s'accommoda mal de l'internat ; son besoin de liberté en souffrit.

Son adolescence se déroula pendant cette période de la fin du siècle où les Français se sont dressés les uns contre les autres, à cause d'une affaire célèbre qui culmina en 1898, lorsque Emile Zola prit la défense du capitaine Dreyfus.

L'âme généreuse de l'élève de seconde, avide de justice, s'éveilla à la défense des faibles et des opprimés, qui devint pour lui un objectif primordial.



Bachelier en 1901, il accomplit son service militaire à Aix et envisage avec sérieux son avenir en obtenant une bourse d'études à la faculté de Théologie de Genève.

En 1906, il est ordonné pasteur à Montauban et nommé à Eynesse, en Dordogne.

Deux ans après, il épouse Charlotte Bellivier ; union bientôt bénie par la naissance d'une fille, Paulette.

Nommé à Tonneins en 1913, où va naître son fils Pierre, il eut peu de temps pour connaître sa paroisse et voir grandir son second enfant, car le 7 août de l'année suivante, il rejoint le corps des brancardiers où il est affecté.

Il va accomplir quatre ans de guerre avec le courage et le dévouement qu'exigeait sa fonction, et qui lui valurent d'être promu caporal en avril 1915, à Verdun, sergent en 1917 et sergent-major en 1918, et de recevoir plusieurs citations, lui octroyant la croix de guerre.

On a du mal aujourd'hui à se représenter ce que pouvait être le rôle d'un brancardier de la guerre de 1914. Plus meurtrière la guerre est aujourd'hui plus anonyme.

La souffrance, et sa signification métaphysique, a été un problème que le brancardier Brunel s'est posé toute sa vie.

Démobilisé le 17 février 1919, il reprend son poste, avec une sérénité que la guerre n'avait pas plus altérée, que le malheur qui allait s'abattre sur l'église de Tonneins, sous forme de l'incendie de son temple.

Avec l'opiniâtreté d'un Ardéchois, il trouve les bonnes volontés nécessaires et reconstruit la Maison de Dieu qui est terminée, lorsqu'il quitte Tonneins en 1922.

Sa fille a douze ans et son fils neuf, il ne veut pas les soumettre à la vie d'internat qu'il a connu lui-même et accepte le poste que son ami le pasteur Fayot lui propose à Nîmes.

Sans retracer toute sa carrière, il faut s'arrêter sur la période tragique de la dernière guerre. Il eut pendant l'occupation allemande à assurer la terrible responsabilité de diriger l'Eglise Réformée de Nîmes.

Les Jeunes et les Israélites eurent souvent recours à



lui ; les uns voulaient se soustraire au travail obligatoire en Allemagne, les autres trouver un refuge.

Le pasteur Raoul Lhermet, de Saint-André-de-Valborgne, accueillait les premiers, le pasteur Brunel s'occupait des seconds. Ami personnel des Simon, chefs de la communauté israélite, il ne manqua pas de sollicitations.

Aimé Vielzeuf, correspondant du Comité d'Histoire de la seconde guerre mondiale, a relaté, dans un de ses ouvrages, certains sauvetages et souligné son rôle courageux.

Souvent convoqué par les autorités du gouvernement de Vichy, soit à la Préfecture, soit à la Mairie, il sut rendre d'immenses services.

Malgré son air faussement tranquille, il s'attira pourtant un jour cette remarque de la part du chef de la Gestapo : « La parole d'un pasteur, nous nous en méfions plus que de toute autre ».

Après la tourmente, il participa à la formation d'un groupement judéo-chrétien, avec le professeur d'histoire, Isaac, d'Aix-en-Provence. Pendant plusieurs années, en collaboration avec Monsieur Lazimi et le chanoine Bost, il en assura la présidence.

En 1953, il reçoit la croix de la Légion d'honneur. Un an après, il cède son poste à son ami et élève Raoul Lhermet, le pasteur du maquis.

Une longue retraite va alors commencer, qui sera embellie par son élection à l'Académie en décembre 1957.

Les bulletins et les mémoires de l'Académie, que M. André Nadal a obligeamment recherchés pour moi, mentionnent vingt communications du pasteur Paul Brunel.

Reçu le 7 février 1958, par le président Hutter, il fait son premier exposé le 21 novembre de la même année.

Lorsqu'on parcourt cette œuvre, on est frappé par sa diversité qui traduit une extrême curiosité pour toutes les choses de la vie.

Un peu arbitrairement je l'ai classée en quatre groupes d'après les sujets.

Le premier a trait à l'actualité.



Le second raconte le pays de son premier poste, auquel il resta toujours très attaché.

Le troisième relate l'histoire d'un pays, que ses petits-enfants lui permirent de connaître et qui l'enthousiasme pour sa beauté, son riche passé et son habitat disparate.

Enfin le quatrième concerne les problèmes moraux et métaphysiques qui ont préoccupé le chrétien et l'homme.

Le 21 novembre 1958, il relate les travaux que des spécialistes de l'Université hébraïque et de l'École biblique américaine de Jérusalem venaient d'effectuer sur des textes d'une communauté dite « de la nouvelle alliance ». Renan a prétendu que Jésus avait appartenu à la secte des Esséniens, secte dissidente Juive. « Les manuscrits dits de la Mer Morte » qu'un jeune Bédouin de la tribu des Taamureh venait de découvrir dans des cavernes, à l'intérieur de jarres, sur le versant ouest de cette mer, non loin des ruines de Quouran, occupaient les savants et les théologiens.

Il émet son opinion quant à ces manuscrits, qu'il croit personnellement avoir été déposés dans ces grottes, soixante-dix ans après Jésus-Christ, par des réfugiés juifs.

Par contre, il exprime sa satisfaction de voir que des savants attachent à notre époque de puissance matérielle, un si grand intérêt aux choses de l'esprit.

Le 29 mars 1963, il parle du Renouveau du Catharisme. Il s'attache au problème spirituel des religions dualistes où Satan s'oppose à Dieu, et il conclut que les questions sur la vie ne trouvent de réponse ni dans la science, ni dans quelque attitude intellectuelle.

Le 29 mai 1964, il évoque l'Europe dont on commençait à parler beaucoup et rappelle le grand dessein élaboré par Henri IV et Sully, d'une Europe groupant six monarchies héréditaires, six monarchies électives, six républiques fédératives, sous l'arbitrage suprême du Pape.

Le 5 mai 1967, il traite du rôle de l'ombre dans les religions égyptiennes et sémitiques... et dans certaines coutumes et expressions littéraires.

Il passe en revue les pays où l'ombre du toit, de l'arbre, voire du parasol est un privilège réservé.



Le 23 février 1968 en remplacement de son ami le pasteur Lhermet empêché, il évoque un Nimois qui eut son heure de gloire, parce que fusillé par les Versaillais en 1871, mais qui incarnait la vaillance et le patriotisme. Il s'agissait de Louis Nathanaël Rossel, officier polytechnicien, qui repose maintenant dans le caveau de sa famille, au cimetière de la route d'Alès.

Le 21 novembre 1969, la Lune est le sujet de son propos et il se demande si sa conquête sera profitable ou non à l'humanité.

Le 5 février 1971, il rend compte de l'ouvrage d'Aimé Vielzeuf : *Demain du sang noir* qui venait de paraître aux éditions Henri Peladan d'Uzès (cinquième ouvrage de cet auteur consacré à la résistance dans le Gard).

Venons en maintenant au groupe qui raconte ces pays du Sud-Ouest que le pasteur Brunel aimait à retrouver chaque année.

Le 22 décembre 1967, il vous entraîne dans une excursion en Gironde, non pas dans le vignoble, mais selon les itinéraires suivis depuis l'antiquité et particulièrement, au moyen-âge. Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, qui attirait des milliers de pèlerins chaque année, explique l'existence de nombreux sanctuaires, simples chapelles ou somptueuses abbayes.

Le 3 mars 1972, il s'arrête pour vous à la Sauve Majeure. Cette abbaye fondée par les moines de Cluny, réformateurs de l'ordre de Saint-Benoit, connut, pendant plusieurs siècles une grande prospérité. La bourgade comptait alors plus de trente boulangeries et autant de boucheries.

C'est aujourd'hui une ruine imposante avec sa tour-clocher, presque intacte et ses sculptures où se retrouve un passé riche de foi et de beauté.

Le 24 novembre 1972, il raconte l'histoire du fabuleux château de Bonaguil, forteresse jamais assiégée, construite par un seigneur mégalomane pour se défendre de l'autorité royale et du Parlement de Toulouse.

Le 11 avril 1975, il lit une communication sur les rive-rains de la Dordogne à travers les siècles.



Travail inspiré par le pays, mais traduisant la préoccupation de l'évolution humaine.

L'intuition créative était-elle du domaine de l'acquisition, transmise par des générations successives, le fruit du hasard ou le don d'une puissance transcendante ? Tout comme la révélation chez le religieux.

Le pasteur Brunel a alors quatre-vingt-douze ans. Cet exposé aurait aussi bien trouvé sa place dans le dernier groupe.

Le Liban qu'il a visité, invité par son petit-fils, Pierre Bordreuil, lui a inspiré trois exposés.

Le 21 décembre 1973, il lit un travail sur le Liban d'hier et d'aujourd'hui, sa structure spéciale et sa position dans le Moyen-Orient. Il s'étonne de la disparité de ce peuple, ou plutôt de ces groupes confessionnels dont les religions prirent les structures politiques et administratives.

La paix et la concorde de ces populations différentes par la race et la religion faisaient son admiration, mais ne laissaient pas aveugle ce chef musulman qui lui dit : « Nous sommes condamnés pour vivre, à pratiquer les plus hautes vertus : la tolérance, la charité et la fraternité. Si nous cessons de nous aimer, nous cesserons d'exister ».

Le 2 avril 1976, il évoque les témoins du passé libanais en péril. Lieu de rencontre de l'Orient et de l'Occident ; la douceur du climat, la beauté du pays, y a toujours retenu les hommes. Il fait l'historique de la région depuis les Cananéens que les Grecs appelaient Phéniciens et décrit ses richesses.

Le 28 octobre 1977, il fait sa dernière communication sur la plus récente découverte d'une très ancienne et très brillante civilisation : la civilisation d'Ebla.

Mais les sujets humains qu'il a traités tout au long de ces vingt années montrent l'évolution spirituelle de l'homme qui de plus en plus cherche en Dieu la réponse aux questions essentielles.

Le 8 janvier 1960, il traite du problème des réfugiés.

1960 était l'année mondiale des réfugiés et personne ne paraissait en faire grand cas.

L'année suivante, en janvier 1961, il étudie le problème



de la faim dans le monde, ce qui lui permet de poser les problèmes importants de la limitation des naissances, de l'avortement et de l'euthanasie, mais aussi de proposer des solutions.

En 1962, le 30 mars, il aborde la valeur de la vie, et établit un parallèle entre l'Écclésiaste et Camus.

L'existentialisme de Sartre s'oppose à l'humanisme idéaliste qu'il soit chrétien ou rationaliste.

Camus symbolise la peur de la vie qui s'empare de certains philosophes actuels, qui rejoignent la théorie de l'Écclésiaste enseignant que l'homme n'est pas le maître de son destin et que tout est vain ici bas : « Vanités des vanités, tout n'est que vanité ».

Le 7 février 1969, à propos d'un fait divers (la découverte de cadavres celtes, conservés dans les tourbières de pays nordique), il évoque la destinée et l'évolution des civilisations.

Le 23 avril 1971, à la faveur de la parution d'un livre du professeur Monod, Prix Nobel, il vous entretient de la « fatalité, et du hasard, de la liberté dans la destinée humaine et le cours des événements ».

Il affirme sa conviction qu'en dehors des lois fixes de la nature, il y a dans chaque être humain une âme ou un esprit qui échappe à tout déterminisme.

De là, la certitude de la responsabilité et de la dignité de l'homme.

Le 18 mars 1977, il semble que le pasteur Brunel ait voulu réunir toutes les questions qu'il s'était posé sa vie durant, et dont bientôt peut-être, il allait connaître les réponses ?

La science enfermée dans le comment ?, nous dira-t-elle jamais le pourquoi ? et en particulier celui de l'origine de la vie ?

D'où vient l'hypothèse du savant qui détermine une découverte importante ?

Pourquoi l'intuition créative fait-elle d'un d'être quelconque un artiste de génie ?

Quel rôle joue l'hérédité par rapport à l'éducation et au milieu ?



Le bonheur découle-t-il des progrès de la civilisation ou seulement de cette obligation, de ce « tu dois » que ne soutient pas le raisonnement mais qui fortifie l'âme ?

La souffrance, qui l'a toujours préoccupé, est longuement abordée.

Est-elle voulue par Dieu ? Purifie-t-elle ? Eduque-t-elle ? Pourquoi est-elle donnée aux animaux ?

Il termine par le problème de la mort. Est-elle une fin ou un commencement ?

Il faut aussi mentionner un petit opuscule, paru à l'imprimerie D. Rouverand, sur la vie, la famille et la maison de Paul Rabaut, ministre du Désert.

Pendant quarante-huit ans de ministère, le pasteur Paul Brunel a enseigné l'Évangile et apporté la joie ou la consolation dans des familles en fête ou en peine.

Il a laissé de nombreux documents que sa fille, Madame Perrier, a bien voulu me confier. Il a écrit des centaines de sermons, prononcé des milliers de prédications, mais il a aussi payé de sa personne, en faisant d'innombrables visites et en participant à de nombreuses œuvres sociales.

Il prit une part importante dans le Conseil d'administration de la Léproserie de Valbonne ; jusqu'à quatre-vingt-cinq ans, il ne manqua pas une réunion à Pont-Saint-Esprit.

Ses attaches à un pays de vignobles, lui avaient enseigné le goût du bon vin, mais les méfaits de l'alcoolisme, l'incitèrent à faire partie du comité de la Croix Bleue.

Les Asiles de la Force, avant leur reconversion, à l'époque où la charité seule, s'occupait des cas sociaux, ne firent pas en vain appel à lui.

Son activité la plus grande fut cependant celle de rédacteur en chef d'un périodique bi-mensuel auquel il apporta tous ses efforts et qu'il inspira de sa pensée.

Le titre même est évocateur de l'éthique de Paul Brunel : *Évangile et Liberté*, comme les principes qui sur tous les numéros, paraissent en exergue :

- Primauté de la Foi dans les doctrines.
- Vocation de l'homme à la Liberté.
- Constante nécessité d'une critique réformatrice.
- Désir de réaliser la Fraternité entre les Hommes.



Nous ne verrons plus la silhouette alerte du pasteur Brunel, parcourant les rues de Nîmes, le chapeau en arrière, le pardessus entrouvert, les mains dans le dos.

Le temps ne semblait pas avoir de prise sur lui ; cependant en juin 1977, sa cheville gauche enfla, puis l'autre ; troubles circulatoires ; cœur de quatre-vingt-treize ans, usé.

Quelques soins, les premiers de sa vie, lui permirent de séjourner durant l'été dans sa maison d'Eynesse, où il retrouvait chaque année les descendants de ses premiers paroissiens, contents d'évoquer avec lui le passé.

En octobre, de retour à Nîmes, il prit encore la parole, ici même, il y a un an presque jour pour jour. Il assista en décembre à la réception de M. Pierre Abauzit. Ce fut sa dernière présence à l'Académie et sa dernière sortie en ville.

Après les fêtes de Noël, passées en famille, il se fit conduire, comme chaque année, chez son fils à la Bastide-Rouairoux.

Les premiers jours, il reçut avec entrain ses amis. Après le repas, il fumait sa pipe.

Mais le vendredi, 21 janvier, il ne se leva pas et le dimanche, il s'endormit, à dix heures du soir, à jamais.

Que dire de plus de cet homme qui tirait sa supériorité de sa bonté, sinon qu'il fut pour beaucoup, l'exemple, le guide, la lumière.

« Il émanait de lui un souffle d'air pur comme celui des hautes cimes », a dit de lui, le jour de sa réception à l'Académie, le président Hutter.

J'ai voulu dans l'hommage que je rends aujourd'hui, au pasteur Paul Brunel, ranimer ce souffle.

Les morts sont invisibles, mais ils ne sont pas absents.

Après la séance, M. le docteur Jean Lauret se rend dans la salle du marquis de Lordat où il reçoit les félicitations de sa famille, de ses nouveaux confrères et de ses amis.



### SEANCE DU 10 NOVEMBRE 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le Dr Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. le chanoine Raymond Marchand, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le Dr Jean Lauret, membres résidants ; M. Hubert Noë, Sœur Chantal Bauquier, Mlle Lucie Metge, M. Henri Arnaud, M. Guy Dupré, M. Paul Blanc, M. Bernard Dalle, Mme Maguelone, M. Armand Brunel, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. André Bernardy, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le consistoire du Félibrige tiendra une séance de travail à Nimes le dimanche 26 novembre de 10 heures à midi.



L'Académie mettra ce jour-là sa salle de séance à la disposition du consistoire félibréen.

L'Académie a reçu en hommage :

Roger Barthe, *L'occitan ne mourra pas*, Montpellier, 1978.

M. le chanoine Raymond Marchand lit une communication intitulée : *La chapelle Sainte-Eugénie à Nîmes : mille ans d'histoire*.

Le Missel de Nîmes, imprimé pour la première fois en 1511, mentionne au 8 janvier la fête de sainte Eugénie, martyre romaine du IV<sup>e</sup> siècle. Pourquoi dès le Haut-Moyen Age lui a-t-on dédié un lieu de culte ? Est-ce à l'initiative de quelque pèlerin qui aurait rapporté des reliques de la sainte ? C'est une hypothèse...

Dès le 23 janvier 956, une donation faite à la cathédrale Sainte-Marie par le prêtre Ebrehard (ou Hebrard) d'une petite maison « près de Sainte-Eugénie » révèle l'existence de cette chapelle. En 1156 une bulle du pape Adrien IV, qui énumère les possessions de l'évêque et du chapitre, mentionne expressément : « ecclesiam Sanctae Eugeniae ». Elle est donc plus ancienne que la cathédrale actuelle qui ne peut remonter qu'au XI<sup>e</sup> siècle.

Sainte-Eugénie faisait partie des « rectoreries » qui existaient dans Nîmes où la cathédrale était la seule paroisse.

En 1313, Raymond Ruffi, fondateur de l'Hôpital général, fait une fondation dans l'église Sainte-Eugénie en faveur de deux prêtres qui devaient y célébrer la messe et, de plus, assister aux heures canoniales qui s'y célébraient chaque jour. Il y avait donc une vie liturgique régulière.

Nous savons que, au XV<sup>e</sup> siècle les Consuls faisaient célébrer à certains jours une messe à laquelle ils assistaient. En 1546, ils y nomment, comme dans les autres « paroisses » « des commissions pour secourir les pauvres ».

Mais bientôt commencent les troubles religieux. Le 16 décembre 1561 les protestants déjà maîtres de l'église des



Cordeliers demandent et obtiennent l'usage de l'église des Augustins et de Sainte-Eugénie.

Après le massacre de la Michelade (1567) Sainte-Eugénie échappe à la ruine des monuments catholiques de Nîmes. Les « religionnaires » la gardent pour y fabriquer de la poudre.

En septembre 1569, Sainte-Eugénie et son cloître sont vendus pour 300 livres. De 1569 à 1657, c'est l'abandon.

C'est le 16 janvier 1657 qu'une messe est à nouveau célébrée par le chanoine de Quérats, recteur de ladite église.

Sainte-Eugénie abrite à titre provisoire des Visitandines (1664), jusqu'à leur installation dans le monastère du faubourg de la Madeleine.

Sainte-Eugénie devient, à côté de la Cathédrale et sous la dépendance du chapitre, le centre paroissial de Nîmes. Un curé est nommé en 1687 par décret royal. Le patron de la paroisse est saint Castor. Le curé est assisté de quatre « secondaires » (vicaires).

Les anciennes confréries furent rétablies, les pierres tombales retrouvées sous la chapelle en témoignent.

En 1693 l'évêque Fléchier fit la visite pastorale.

Plusieurs fois le curé de Saint-Castor fit preuve d'une grande charité : pendant la guerre des Camisards en offrant l'hospitalité à ses confrères de la Gardonnenque et de la Vaunage effrayés par les événements qui désolaient la région, pendant le terrible hiver de 1709, où il organise les secours aux plus pauvres.

En 1712, le nouveau curé Abauzit, fit faire des réparations à la chapelle et fonda l'adoration perpétuelle. Les catholiques de chaque quartier, à jour fixé, passaient une heure devant le Saint-Sacrement. Une des intentions était l'Unité de l'Eglise.

Un grand effort pour l'instruction religieuse marqua le pastorat de M. Abauzit. On note aussi à son actif une action pour améliorer sur le plan matériel et spirituel la situation des prisonniers de la ville.

M. Thomas-Jean Pen, curé pendant quatre ans, fut un pasteur très zélé. Il établit la confrérie de Saint-Castor et rénova celle du Saint-Sacrement.



Le siège de la paroisse Saint-Castor fut transféré à la Cathédrale, le 17 janvier 1746. Bientôt ce fut le tour du presbytère qui fut établi rue Saint-Castor, où il est encore de nos jours.

M. Pison fut le premier recteur de Sainte-Eugénie devenue simple rectorerie. Il était chargé des confréries qui continuèrent à se réunir dans la chapelle.

Décrétée bien national, Sainte-Eugénie fut vendue à Jean Ducamp, négociant à Nîmes, le 21 mars 1792, pour 20.000 livres. Elle passa entre les mains de plusieurs propriétaires. A la fin de l'épiscopat de Mgr Plantier elle était une fabrique de billards.

Après un essai infructueux, grâce au chanoine Couran, directeur de l'œuvre des servantes, Sainte-Eugénie fut rétablie. On restaura la chapelle, on construisit le foyer des servantes et la façade, on embellit le sanctuaire. C'était en 1877.

Dans la maison Sainte-Eugénie, le père Couran prépara à la vie religieuse quelques jeunes filles, noyau de la Congrégation des Petites Dominicaines de l'Eucharistie.

Dans la chapelle, le père Couran, dès le dimanche qui suivit la bénédiction, invita les Nimois à l'adoration réparatrice. Dès le mois de décembre 1884 l'adoration y fut perpétuelle (nuit et jour).

A partir de 1886, l'abbé Couran établit *l'adoration sociale* ainsi appelée parce que, chaque lundi, était invité un groupe bien défini (clergé, artisans, magistrats, etc.). Cela dura jusqu'aux lois de séparation.

Depuis 1975 le service de la chapelle Sainte-Eugénie a été confié à l'Archiconfrérie Notre-Dame du Suffrage.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.



### SEANCE DU 24 NOVEMBRE 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. Henri Chabrol, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le Dr Jean Lauret, membres résidants ; M. Henri Arnaud, M. Paul Blanc, Mme Maguelone, Mme Martin-Guis, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. le Dr Edouard Drouot, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel communique une lettre de M. Roger Leenhardt, correspondant, cinéaste, qui doit bientôt s'installer définitivement à Calvisson.



L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre honoraire et de correspondants. Est élu membre honoraire M. René Jouveau, d'Aix-en-Provence, capoulié du Félibrige. Sont élus correspondants : M. Alain Girard, conservateur des Musées de Pont-Saint-Esprit, M. René Gondrand, ancien administrateur de la France d'outre-Mer, sous-préfet de Limoux, M. Jean-Paul Meunier, directeur d'école à Sauvette (Gard).

M. le colonel Xavier de Balincourt fait don à l'Académie d'une collection de bulletins trimestriels de la Compagnie, et M. André Bernardy offre à notre Compagnie cinquante exemplaires de sa plaquette *Heurs et malheurs de l'Académie de Nîmes*.

M. André Nadal présente un ouvrage de M. Jean Milhaud, *L'homme et son image*.

M. Jean Milhaud est membre non résidant de notre Académie depuis 1960.

Ancien polytechnicien, il est à la fois homme d'action et homme de contemplation. Connu avant tout comme étant, en 1926, le fondateur en France de la C.E.G.O.S. (Commission d'études générales et d'organisation scientifique), M. Milhaud fut aussi le fondateur, en 1947, de l'I.T.A.P. (Institut technique de l'Administration publique). Les deux institutions, la C.E.G.O.S. et l'I.T.A.P., se consacrent toutes deux au « perfectionnement des méthodes et des hommes ».

Dans l'ouvrage *L'homme et son image* on peut distinguer trois parties. La première est consacrée au souvenir de l'épouse de Jean Milhaud disparue en 1967. La seconde qui a pour titre le *Mage du quotidien* est un véritable auto-portrait de l'auteur. La troisième partie nous montre un Jean Milhaud à l'âge de soixante-dix-huit ans devenant un élève de deux Ecoles des Beaux-Arts.

En ce qui concerne la première partie on peut dire que c'est un supplément au livre que Jean Milhaud avait consacré à sa femme après son décès en 1967 et qui était intitulé *Louli Sanua vivante*.



Dans l'ouvrage *L'homme et son image* le sous-titre est *Louli Milhaud Sanua* (Souvenirs et témoignages).

Notre confrère de l'Académie rappelle la femme remarquable que fut son épouse qui fut la fondatrice en France de l'*Ecole de haut Enseignement Commercial* des jeunes filles, inaugurée en 1916, le pendant de ce qu'est H.E.C. pour les garçons. Son œuvre pédagogique qui fut largement évoquée dans *Louli Sanua vivante* est ici, bien sûr, rappelée mais le portrait qui nous est dessiné la situe au-delà de sa vie professionnelle. On y prend connaissance de textes écrits de sa main dont certains sont extraits de son propre livre : *Figures féminines*, des scènes de comédies composées par ses élèves lors des fêtes annuelles de l'H.E.C. de jeunes filles qu'elle avait fondée, des discussions sur le suffrage féminin, etc.

En 1936 au Congrès du Havre de l'H.E.C. des jeunes filles, elle avait présenté un rapport où elle disait notamment : « Le professeur n'est pas pour déverser sa science dans le cerveau des élèves, mais pour donner à chacune d'elles les moyens d'acquérir cette science ».

Louli Milhaud-Sanua était aimée de toutes ses étudiantes et ses disciples pour ses hautes qualités d'âme.

Dans la seconde partie de *L'homme et son image*, intitulée *Le mage du quotidien*, Jean Milhaud se raconte en s'aidant des personnalités avec lesquelles il a échangé une fabuleuse correspondance. Personnalités appartenant à divers pays, telle cette grande dame du Brésil, Daisy Brescia Ricchetti, qui devint pendant un quart de siècle une incroyable familière épistolière, tel Eirik Labonne, cet ambassadeur fort connu. Des conversations s'engagent même avec des personnes à naître : ses arrières-petits-enfants. On participe au Carnaval de Rio, on assiste à la soutenance de thèse de Gaston Milhaud en Sorbonne, on voit par deux fois l'Académie de Nîmes mise à l'honneur, aux pages 132 et 180...

Jean Milhaud dit aussi qu'en 1963 il est allé faire une conférence à l'Université populaire de Montpellier avec comme sujet : *Le Montpellier universitaire au début du siècle*, le président étant le docteur Hervé Harant, professeur



à la faculté de Médecine et directeur du Jardin des Plantes, notre éminent confrère.

Dans la troisième partie de *L'homme et son image* l'auteur traite de ce qu'il nomme sa propre transformation.

Au cours des deux précédentes années 1976-1977, il est inscrit comme élève à deux écoles des Beaux-Arts, celle de Boulogne-Billancourt dans les sections de dessin et de sculpture, celle de La Celle Saint-Cloud pour le portrait.

Il a déjà fait deux expositions avec une cinquantaine d'œuvres peintes et sculptées. Dans le livre sont les photographies d'une sanguine et d'un bas-relief inspiré de l'art grec, ainsi que de deux gouaches ayant respectivement pour titres *Mon âme en rouge* et *Agapes*.

M. André Nadal termine en disant : Nous avons raison de voir en Jean Milhaud à la fois un homme d'action et un homme de contemplation. S'il tient de son père comme écrivain et pour la discipline rigoureuse de la science, il tient également pour l'imagination ardente de l'art de sa mère Clary Milhaud, artiste peintre qui, lorsqu'elle disparut en 1953, préparait avec son maître André Lhote sa première exposition : elle avait quatre-vingt-onze ans.

L'Académie écoute une communication de M. Paul Blanc, correspondant, *A propos de deux lettres inédites de Baudelaire*. En voici le résumé :

Nîmes et plus généralement le Midi ne se rencontrent que rarement dans l'œuvre de Baudelaire. Le nom de la capitale gardoise apparaît une seule fois dans *Le Spleen de Paris* ; quelques lignes sur le Midi, dans les *Maximes consolantes sur l'amour*. Baudelaire dans sa *Correspondance*, évoque Frédéric Mistral et cite deux Nimois : le comédien, Philibert Rouvière, et le libraire, Daniel Giraud, qui publia *Les Filles du Feu* de Gérard de Nerval.

C'est aussi à Nîmes que parut, en 1928, en fac-similé, le *Premier Texte des Sept Vieillards et trois lettres inédites de Charles Baudelaire*. Il s'agissait d'une plaquette éditée par les soins de Victor Méric, de la Société nimoise des amis



des livres. Celle-ci, introuvable aujourd'hui, fut tirée à 135 exemplaires.

Ajoutons que, le 20 mars 1953, devant l'Académie de Nîmes, M. Huc, fit une communication *sur les raisons qui ont amené Baudelaire à se séparer de la forme romantique*.

Après ce préambule, M. Paul Blanc commente une première lettre inédite de Baudelaire au banquier Polydore Millaud, datée du 10 janvier 1859. Cette missive appartenait à la collection Jules Marsan. Elle est relative à l'escompte d'un billet souscrit par l'éditeur Auguste Poulet-Malassis.

Dans la lettre, le poète informe son correspondant qu'il habite à Paris, actuellement, mais que son vrai domicile est à Honfleur, chez Mme Aupick, sa mère.

Baudelaire fournit à Millaud quelques précisions sur le patrimoine immobilier du souscripteur et, maladroitement, explique que ce dernier est venu dans la capitale pour l'affaire des *Mémoires du duc de Lauzun*, faisant ainsi allusion à la prochaine comparution de Malassis devant la 6<sup>e</sup> Chambre correctionnelle. Cette phrase, qui traduit la gêne actuelle du libraire, ne peut qu'inciter le banquier à la prudence. Millaud rejettera la demande.

La deuxième lettre inédite de Baudelaire est postérieure de six mois à la précédente. Elle porte la date du 6 juillet 1859.

« Je pars ce soir pour Alençon », avait-il écrit à sa mère, deux jours plus tôt. Toutefois, on ignorait jusqu'à présent, s'il avait réellement quitté Paris ce soir là.

Une lettre à Firmin Maillard, journaliste et littérateur, nous en apporte la preuve indubitable. Ces lignes, tracées à la suite d'une lettre de Malassis, informent Maillard que plainte a été déposée par Leouzon-Leduc et qu'il a reçu une sommation. Léouzon estime qu'un passage de l'*Histoire anecdotique et critique de la Presse parisienne* (années 1857-1858) écrite par Maillard, porte atteinte à sa considération d'écrivain. Malassis, éditeur de l'ouvrage, est d'avis d'obtempérer. Il propose à Maillard de remplacer l'épigramme par une citation textuelle du plaignant ou bien encore de laisser un « grand blanc », ce qui provoquerait la perplexité du lecteur.



A la fin de la lettre, Malassis prévient son correspondant :

« Ce n'est pas tout. Tournez la page pour la colère de Baudelaire. »

Ce dernier pourtant ne se montre pas trop rigoriste :

« ... Je serais un homme bien mal appris si je n'acceptais pas avec plaisir tout ce que vous dites de flatteur sur mon compte. Mais je suis obligé de vous avertir que je ne suis ni sec, ni osseux, et que je ne suis pas aussi répugnant que le *Figaro* a essayé de le persuader... »

En terminant, Baudelaire donne un conseil à Maillard :

« ... Il ne faut jamais, dans ces légères productions qui tiennent à la fois de la biographie et de la critique, insinuer qu'un homme a pu ruiner sa santé par la débauche. D'ailleurs *les ardeurs de la chair* n'ont jamais donné d'originalité à qui que ce soit... »

Cette lettre semble d'autant plus intéressante qu'elle se rapporte à la légende qui s'empara du poète, bien avant sa mort survenue en 1867.

Il est certain que par son excentricité, son goût du macabre, son besoin d'étonner et même de déplaire, Baudelaire avait, de son vivant, largement contribué à accréditer cette légende.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.



### SEANCE DU 3 DECEMBRE 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le Dr Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. le Dr Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le Dr Jean Lauret, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Guy Dupré, M. André Planque, Mme Martin-Guis, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Jean Théron, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le professeur Maurice Auméras, M. André Modeste.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.



L'Académie a reçu en hommage :

Bernard Dedet, André Michelozzi, Michel Py, Claude Reynaud, Catherine Tendille : *Ugernum, Protohistoire de Beaucaire*, Caveirac, 1978.

M. Maurice Aliger rend compte de cet ouvrage. Il s'exprime ainsi :

On n'est jamais mieux servi que par soi-même. C'est ce que se sont dit quelques archéologues gardois et héraultais de la « nouvelle vague ». Confrontés aux difficultés qu'ils éprouvaient pour faire connaître leurs travaux, ils ont décidé de les éditer eux-mêmes. C'est ainsi que s'est créée, en 1974, l'A.R.A.L.O. (Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental).

Je vous ai régulièrement entretenus des premières études parues dans cette précieuse collection : La Roque de Viou, La culture de Fontbouisse, Villevieille, Ambrussum, et La protohistoire en Languedoc oriental. C'est un sixième ouvrage : *Ugernum, Protohistoire de Beaucaire*, que j'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui. Extrêmement bien documenté, abondamment illustré, il est l'œuvre collective des meilleurs spécialistes des civilisations préromaines de la région : Bernard Dedet, du C.N.R.S., André Michelozzi (de Beaucaire), Claude Raynaud, notre confrère Michel Py et son épouse, Catherine Tendille.

Avant de prendre, au XI<sup>e</sup> siècle, le nom de Belcaire, Beaucaire portait celui d'Ugernum, connu par deux inscriptions et plusieurs itinéraires romains, ainsi que par le géographe grec Strabon (Géographie).

A Beaucaire, la chaîne de collines bordant, à l'ouest, le Rhône, chute brusquement ; à son pied était le passage obligatoire d'une voie est-ouest. Piste préhistorique, chemin gaulois, deviendront, vers 118 avant N.E., la Voie Domitienne. Au point idéal de croisement de la voie d'eau et de la voie terrestre, l'homme s'installera dès le chalcolithique et continuera d'y vivre à l'Age du Bronze.

C'est à l'extrême fin de cette époque, au Bronze final



III B, connu, en Languedoc comme Mailhacien I (entre 750 et 650 avant N.E.) que débute l'occupation protohistorique du territoire beaucairois.

Sur la colline de Triple-Levée, une grande cabane a fourni un matériel archéologique bien caractéristique de cette civilisation indigène encore vierge de toute importation.

Beaucaire est dominée par deux hauteurs : au nord-est, celle du château avec sa tour, au nord-ouest, celle de la Redoute. Les sondages qui ont été pratiqués sur la masse rocheuse qu'est la Redoute ont révélé une intense occupation préromaine. La plus ancienne débute vers 650 avant N.E. et se poursuit tout au long des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, qui voient l'intrusion des importations, notamment étrusques et attiques, puis des productions massaliètes et bas-rhodaniennes.

Après un hiatus couvrant pratiquement les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, le site est à nouveau occupé aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant N.E., occupation marquée par les importations italiennes.

Cette occupation s'étend également sur la colline du château et sous la ville médiévale, au pied même de l'oppidum unique que devaient constituer les hauteurs jumelles de la Redoute et du château, avant qu'elles ne soient artificiellement séparées par La Tranchée.

De nombreuses tombes mises au jour de tous temps témoignent de l'importance de cet habitat. Les nécropoles du Sizen, des Colombes et des Marronniers ont fourni un abondant matériel, tant indigène que de provenance italienne. Les sépultures étaient soit en pleine terre, soit dans un caisson de dalles ; dans tous les cas bien observables, une seule pratique : celle de l'incinération.

Certaines de ces tombes étaient très riches, l'une d'elles ne contenait pas moins de quarante-deux vases et objets métalliques. L'abondance des pièces en métal (fibules, strigiles, miroirs, situles, simpulums, candélabres, lanternes, épées, etc.) tant en bronze qu'en fer dénote l'aisance de la population, aisance déjà liée, certainement, à la situation de carrefour d'Ugernum, qui prédestinait ce lieu aux foires et marchés.

Le territoire de Beaucaire a livré trois colonnes surmon-



tées de chapiteaux, dont les abaques sont inscrits. En annexe, le savant helléniste Michel Lejeune, de l'Institut, étudie méthodiquement les trois inscriptions gallo-grecques qui figuraient sur ces monuments, dont deux sont aujourd'hui perdus. Il réussit à extraire la « substantifique moelle » de textes d'une interprétation, ô combien délicate.

Les huit siècles que fait revivre cette Protohistoire de Beaucaire recréent, de magistrale façon, les racines jusqu'alors incertaines de notre sœur rhodanienne.

Rendons grâce à une fervente équipe de jeunes chercheurs d'avoir mis à la disposition des spécialistes et des amoureux du passé un ouvrage d'une aussi rare qualité.

M. André Nadal lit une communication intitulée : *Les procès d'animaux au Moyen Age et sous l'ancien Régime*.

M. André Nadal a traité devant ses confrères d'un sujet assez étrange, insolite même, à savoir des institutions à priori déconcertantes et néanmoins bien établies au Moyen Age et sous l'ancien Régime. Il s'agit de la traduction en Justice d'animaux déclarés coupables alors que nous les connaissons dépourvus de raison.

Pour la clarté de son étude M. André Nadal a distingué trois catégories d'animaux jugés d'ailleurs par des tribunaux de caractères différents.

Dans la première catégorie entraient ce qu'on a pu appeler les *animaux-fléaux*, animaux insaisissables vu leur petitesse, leur nombre effrayant et souvent la vélocité de leurs mouvements : insectes, chenilles, rongeurs, d'autres encore.

La deuxième catégorie formait les animaux dits *meurtriers* qui pouvaient être individualisés, saisis, et suivant le terme juridique « appréhendés par corps », tels un taureau, un chien, une truie.

Les animaux composant la troisième catégorie étaient ceux qui étaient *complices* du vice de l'homme ou de la femme dans l'acte de sexualité odieux et contre nature dénommé la *bestialité* ainsi que les animaux impliqués dans la superstition qu'était la *sorcellerie*.

Les *animaux-fléaux*, ces « plaies » paraissaient au Moyen Age ne pouvoir être que d'origine diabolique. On fut conduit



à employer contre eux une procédure conforme non aux règles usitées en matière criminelle mais à celles de la pratique judiciaire en matière civile étant question d'usufruit de propriété et dans le but aussi d'obtenir de l'autorité ecclésiastique une sorte d'exécration ou d'adjuration forçant les bêtes nuisibles à se retirer.

Les animaux-fléaux furent toujours jugés par le Tribunal de l'Evêque : l'Officialité, le juge étant l'Official.

Le préliminaire de la procédure était la prière. Ce moyen demeurant sans effet on abordait les voies juridiques, la procédure était compliquée et longue. Les plaignants, des ruraux, nommaient un procureur pour les représenter. Faisant pendant au procureur, il y avait un avocat qui prenait en main la cause des défendeurs en l'occurrence les parasites. La requête présentée, le juge ordonnait la citation des bestioles qui bien sûr n'étaient jamais au rendez-vous, il y avait toujours contumace. Après trois citations régulières, le tribunal lançait l'anathème. Les procès d'animaux prédateurs étaient sans aucun doute voulus par le peuple plus que par l'Eglise qui se résignait à lancer par exemple l'anathème contre les charançons pour les pauvres vigneronns désemparés, lesquels étaient déjà rassérénés à partir du moment où l'Official avait enregistré leur supplique.

Si de tels procès peuvent être considérés de nos jours parfaitement inutiles, voire absurdes, ils présentaient en leur temps un intérêt sur le plan humain et moral puisqu'ils donnaient au peuple des campagnes consolation et espoir.

Les animaux *meurtriers* formant la seconde catégorie étaient tenus d'apparaître personnellement devant la *justice seigneuriale*, la justice criminelle ordinaire. Le Moyen Age reprenait ainsi le principe de l'imputabilité inscrit dans le Droit romain, principe fort ancien d'ailleurs puisque Moïse avait prévu la conduite de procès contre les animaux et aussi Dracon, l'archonte et législateur d'Athènes du VII<sup>e</sup> siècle. Une des affaires les plus célèbres fut la condamnation à mort pour infanticide de la truie de Falaise au XIV<sup>e</sup> siècle. Des procès sans nombre d'animaux sont mentionnés dans les annales judiciaires, les grands rôles sont joués par le porc, le chien, l'âne, le taureau. Avant d'être pendu l'ani-



mal était généralement étranglé, moins par humanité que pour la commodité de la pendaison. Pour des esprits frustes et à des époques violentes, c'était donner tout de même un haut exemple de ne vouloir condamner un porc ou tout autre animal sans toutes les formes et les garanties prescrites par la loi.

Quant aux animaux formant la troisième catégorie, il semble bien que le Moyen Age ait tout fait pour créer une sorte de confusion, d'assimilation entre les animaux considérés comme « instruments » de la bestialité et ceux relevant de la sorcellerie. Notre ancienne jurisprudence criminelle qui dérivait en grande partie du droit canon punissait du supplice du feu celui ou celle qui avait commis l'acte de bestialité, on brûlait préalablement l'animal et en dernier lieu les pièces du procès afin qu'il ne restât pas le moindre souvenir de cette abomination. De nos jours, fort heureusement, la bestialité et la sorcellerie n'appartiennent plus l'une et l'autre qu'à l'histoire ou à l'aliénation.

Cet exposé est illustré par de nombreuses diapositives.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.



### SEANCE DU 22 DECEMBRE 1978

La séance est ouverte à 17 heures par M. Joachim Durand, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, membres résidants ; M. le professeur Aquarone, membre honoraire ; Mlle Lucie Metge, M. Guy Dupré, M. André Planque, Mme Martin-Guis, M. Hubert Noë, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Jean Thérond, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. André Modeste, M. le colonel Xavier de Balincourt.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.



M. Jean Carrière, homme de lettres, à Domessargues (Gard), déjà correspondant de la Compagnie, est élu à l'unanimité membre non résidant en remplacement du très regretté Ivan Gausson.

L'Académie a reçu en hommage :

Michel Hélayel, *La peinture abstraite*, Nîmes, 1978.

Luigi Bader, *Les Bourbons de France en exil à Gorizia*, Paris, 1977.

M. Lucien Frainaud lit un *Hommage à Jean-Jacques Brousson*, né à Nîmes, il y a cent ans.

M. le professeur Jean-Baptiste Aquarone présente une communication intitulée : *Le plus ancien dessin des arènes de Nîmes*, accompagnée de la projection de nombreuses diapositives.

Récemment élu membre d'honneur de l'Académie de Nîmes, le professeur J.-B. Aquarone tenait à faire de sa première communication un remerciement envers notre Compagnie en lui présentant une étude de caractère proprement nimois afin de bien marquer son attachement à notre cité. Disons vite qu'il y a pleinement réussi par la révélation d'un document insoupçonné émanant d'un artiste portugais du XVI<sup>e</sup> siècle.

Francisco de Holanda — ou d'Olanda selon la graphie plus courante de son nom à l'époque —, fils de l'admirable enlumineur Antonio d'Olanda, miniaturiste officiel du roi Emmanuel de Portugal (1495-1521), était à peine âgé, en 1537, de vingt ans lorsqu'il partit pour Rome, chargé par le monarque Jean III (1521-1557), successeur d'Emmanuel le Fortuné et ami à son tour, protecteur des arts, de faire une enquête sur les monuments antiques et les nouveaux courants esthétiques en Italie. Boursier de la couronne, cette mission fabuleuse pour un garçon de son âge même exceptionnellement doué, tendait en outre à lui permettre de perfectionner ses dons et connaissances personnels dans des conditions idéales.



Le jeune Francisco faisant halte à Nîmes, sur le chemin de Rome, et vraisemblablement séduit par la grandeur et la beauté des Arènes en exécuta le dessin, d'une exactitude minutieuse, l'un des premiers de son album de voyage.

Bien introduit par lettres de recommandation auprès de Dom Pedro de Mascarenhas, prestigieux ambassadeur de Portugal à Rome, celui-ci dut lui faciliter l'approche des plus fameux artistes œuvrant alors dans la Ville éternelle. Et ce fut ainsi que, moyennant l'entremise de messire Lactance dei Tolomei, il put accéder jusqu'à la retraite conventuelle de l'insigne poétesse et patricienne Vittoria Colonna, veuve du marquis de Pescara, alors âgée de quarante-sept ans. Modèle de vertus féminines, elle brillait de toute sa gloire tout en exerçant une influence religieuse décisive sur l'évolution spirituelle de Michel-Ange à qui elle avait inspiré un grand amour platonique. Au cours de ses visites à « la Divine » dans le parc et jardin voisins de la chapelle de Saint-Sylvestre, à Monte-Cavallo, Olanda rencontre le Maître de la chapelle Sixtine juste au moment où il venait de s'attaquer à la fresque du *Jugement dernier*.

Le jeune Francisco, héritier de l'habileté paternelle pour la miniature, ne se contenta pas d'enrichir ses cartons d'un petit portrait saisissant de réalisme expressif, sous forme d'un lavis en couleurs, de Michel-Ange tel qu'il lui apparaissait dans sa tenue habituelle sous un énorme chapeau de feutre et une houppelande sombre quand le « Titan », sexagénaire, se présentait pour faire sa cour à la marquise. Il coucha par écrit les propos que proférait le dieu sur la peinture et qui, destinés à ne paraître que trois siècles plus tard, forment aujourd'hui un bréviaire de la doctrine esthétique de Buonarroti jugé extrêmement précieux par les historiens d'art. En outre, le boursier de Jean III dessina sur place les sites, monuments de la Rome païenne et des villes italiennes, des forteresses plus modernes notamment, dont il lui fallait rendre compte à son souverain et protecteur.

Tous ces dessins et lavis magnifiques (en particulier l'aquarelle du château Saint-Ange illuminé sous un ciel bleu de nuit par le bouquet d'un feu d'artifice) allaient former, avec l'image des Arènes de Nîmes, une fois le jeune pèlerin



revenu à Lisbonne (1542) le volume qu'il intitulera *Antigualhas* et qu'il offrit à l'infant Dom Luis, frère de Jean III et mécène lui aussi. (On doit entendre *antigualhas* au sens d'antiquités et non, péjorativement, d'antiquailles).

Le recueil était considéré comme une des plus riches pièces des collections de l'Infant, au point qu'il passa dans l'héritage du prieur du Crato, le prince Dom Antonio, son fils naturel. Bien qu'appuyé par la France, Dom Antonio échoua dans ses tentatives de reconquête de l'autonomie du royaume de ses pères contre la mainmise sur le Portugal de Philippe II d'Espagne servi par le redoutable duc d'Albe. Quand le prétendant vaincu dut chercher refuge à la cour d'Henri III de Valois, ses biens et avoirs lui furent ravés par Philippe II qui remit à la bibliothèque du monastère de l'Escorial (laquelle depuis veille sur sa conservation) l'album de Francisco d'Olanda.

En 1896, un critique d'art portugais, Joaquim de Vasconcellos, en publia le contenu mais ce fut en 1940 que l'éru-dit espagnol don Elias Tormo en fit une reproduction fac-similé dont il distribua élégamment le tirage assez limité entre diverses grandes bibliothèques de Portugal et d'Amérique du Sud à l'occasion du VIII<sup>e</sup> centenaire de l'indépendance portugaise.

C'est un autre ouvrage de Francisco d'Olanda touchant les projets, plans et considérations que lui suggéra la « Fabrique » qu'il proposait à Jean III de créer à Lisbonne pour recueillir et restaurer fragments de sculpture ou monuments antiques lusitaniens, qui amena le professeur Aquarone à rechercher si par chance l'album des *Antigualhas* ne renfermait pas quelque dessin concernant Nîmes. En effet, le *Da Fabrica que falece ha Cidade de Lisboa* (De la Fabrique qui manque à la Cité de Lisbonne), p. 106 de la somptueuse édition Jorge Segurado, cite Nîmes parmi les villes les plus glorieusement favorisées en fait de vestiges romains.

Pour finir, s'appuyant sur de nombreuses projections lumineuses, M. Aquarone montra qu'il n'y avait pas qu'un très habile dessinateur en Francisco d'Olanda. Depuis les travaux, ces dernières années, de l'éminent architecte et



historien Jorge Segurado, de l'Académie des Beaux-Arts de Lisbonne, il est établi que l'on peut lui donner maintes œuvres d'ordre architectural, pictural et sculptural d'une attribution incertaine, dont quelques-unes absolument remarquables. Ainsi le disciple et interprète de la doctrine de Michel-Ange, si original et attachant à ce seul égard, apparaît-il comme l'artiste le plus complet et important du Portugal au XVI<sup>e</sup> siècle, selon le modèle, à l'italienne, de l'*uomo universale* sous la Renaissance.

On mesure par là son envergure aussi bien que l'intérêt de l'image autant dire inconnue jusqu'ici, pourtant la plus belle et la plus ancienne, des Arènes de Nîmes.

Après le débat habituel la séance est levée à 19 heures.